



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Convention de financement : 9281 SE/005/04

9 ACP SE 012 / Programme d'appui au Programme national de bonne gouvernance : composante acteur non étatiques

Plan d'actions de la Plate-forme pour le suivi de la mise en œuvre du PAPNBG/ANE

Rapport narratif final

période du 1er Octobre 2007 au 31 décembre 2009



Plate-forme
des acteurs non étatiques
pour le suivi de l'Accord de Cotonou au Sénégal

SOMMAIRE

Hommage	3
Sigles et abréviations	4
1. Description	5
2. Evaluation de la mise en œuvre des activités	9
2.1. Résumé de l'action	
2.2. Activités et résultats	15
A.1.1. mettre en place un secrétariat permanent	15
A.1.2. participer à la cartographie des ANE	16
A.1.3. mettre en place les instances régionales de la PFANE	18
A.1.4. organiser les réunions statutaires de la PFANE	34
A.1.5. collecter les cotisations et mettre en place un système de gestion	37
A.1.6. évaluation à mi parcours et finale des capacités de la PFANE	38
A.2.1. collecter et diffuser l'information sur les PP et visibilité	42
A.2.2. échanger avec les plates-formes d'Afrique et d'Europe	44
A.2.3. mettre en place et assurer le fonctionnement des groupes thématiques	46
A.2.4. conduire les études identifiées par les groupes thématiques	61
A.2.5. participer aux activités de renforcement des capacités des ANE	65
A.2.6. organiser un séminaire national d'information sur la coopération UE/Sénégal	67
A.2.7. s'assurer que les ANE ont accès au fond d'appui aux initiatives	75
A.2.8. participer aux ateliers d'information co-organisés avec l'UGP	76
A.3.1. participer aux réunions du comité de pilotage et autres réunions de Coordination du programme ANE	89
A.3.2. participer aux réunions de suivi du 9 ^{ème} FED	89
A.3.3. participer au processus d'élaboration du 10 ^{ème} FED	91
A.3.4. participer aux réunions d'élaboration des politiques sectorielles	96
A.3.5. participer à des rencontres ON/DCE/PFANE pour évaluer les avancées En terme de capacités des ANE, de concertation et d'implication des ANE Dans les politiques de coopération UE/SEN et les Politiques publiques	97
2.3. Cadre d'évaluation des résultats – Cadre logique	99
2.4. Activités qui n'ont pas eu lieu	107
2.5. Evaluer les résultats de l'action	107
2.6. Apport de l'Action pour les bénéficiaires finaux et groupes cibles	108
2.7. matériel produit	108
2.8. contrats de plus de 10 000 Euros	110
2.9. suivi et durabilité de l'Action	110
2.10. prise en compte d'ers questions transversales	110
2.11. suivi/Evaluation de l'action	111
2.12. Leçons apprises	111
3. Partenariat et autres coopérations	111
4. Visibilité	114
5. Liste des annexes au rapport	115
6. Rapport financier final et liste des dépenses encourues	116

HOMMAGE



Notre très cher président, Papa Nalla Fall, nous a quittés sur la pointe des pieds mercredi 13 janvier 2010. Nous reprenons, au compte de tous les membres de la Plate-forme, ce très bel hommage d'Ousmane Thiendella Fall de l'Association nationale des handicapés moteurs du Sénégal, membre du Comité directeur de la Plate-forme.

Papa Nalla Fall est parti pour toujours laissant la communauté économique et la société civile sénégalaises orphelines. Papa Nalla Fall a été arraché à notre affection suite à une maladie en ce début du nouvel an qui coïncide avec l'anniversaire du cinquantième de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale. Il a été, sans doute, parmi ceux qui ont beaucoup fait pour ce pays depuis les années d'indépendance à nos jours.

Homme d'Affaire et opérateur économique, Papa Nalla savait conjuguer les affaires et le social. Il savait donner un sens social aux actions patronales. Il était un homme de consensus, une sorte de synthèse entre le social et l'économique. Il mettait toute son expérience et sa disponibilité au service des acteurs non étatiques. Il déroulait avec pertinence des arguments de haute facture pour montrer les subtilités des accords de partenariats économiques et dégagait les chemins par lesquels le Sénégal et les pays africains pouvaient passer pour rendre nos relations avec l'Union européenne plus équilibrés afin que le contrat tacite qui nous lie depuis des décennies ne soit pas du tout léonin.

Il a été l'homme qu'il fallait pour incarner la Plate-forme des acteurs non étatiques, cette nouvelle trouvaille issue de l'Accord de Cotonou en 2000, un accord qui renforce la place de la société civile dans la coopération entre l'Union Européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Il avait mis en place dans le cadre de cette organisation un environnement décloisonné qui a permis, à la surprise de tous, un dialogue réel entre les syndicats, les organisations patronales et les ONG sans oublier les organisations communautaires de base. Ce qui a permis de poser les jalons d'un dialogue franc axé sur la bonne gouvernance entre l'Etat et le Non étatique pour que développement du pays soit une réalité et s'écarte des discutailleries politiciennes.

Il accordait une place de choix aux groupes vulnérables. Les jeunes et les femmes, les enfants et les personnes en situation de handicap, qu'ils soient de Dakar ou des coins les plus reculés du Sénégal pouvaient sans risque d'être déçus compter sur lui pour renforcer leur estime de soi, se valoriser et se sentir aussi responsables au premier chef du destin pays. Il ne négligeait aucune de leur préoccupation. Il était conscient que le développement n'est pas l'apanage d'une classe sociale donnée. Il doit être aussi être senti par les couches sociales les plus défavorisées. Sa prestation lors de la 1ère édition de HandiFestival International est une parfaite illustration de l'importance qu'il donnait à la question de l'intégration socio-économique des personnes en situation de handicap du pays et du continent. Il avait à cette occasion devant un public riche et varié démontré de façon claire et détaillée que ces personnes pouvaient recouvrer une vie décente et autonome en ayant accès à l'emploi, au travail dans une dynamique inclusive.

Papa Nalla Fall était en phase avec ce monde où le savoir et l'intelligence sont au premier plan. Il pouvait de manière simple et claire dans un style pédagogique élucidé, sur des sujets d'actualité pointus son audimat avec beaucoup de générosité. Papa Nalla Fall était cet « homo sénégalensis » dont parle Senghor, enraciné et ouvert aux autres cultures et aux autres nations. Il était un véritable pionnier du donner et du recevoir. Positif, optimiste, généreux, élégant, ouvert, communautaire, respectueux, organisé, méthodique, serein, rigoureux, ponctuel, sociable, pieux, serviable, engagé, Papa Nalla était tout cela sur un fond d'humilité. Respecté de tous, il servait sans assujettir et manageait en se situant au niveau le plus bas de l'organisation, sans vanité ou narcissisme.

Nous vous souhaitons un repos paisible mérité au paradis dans ses plus beaux endroits et que la terre de Thiès vous soit légère ad vitam æternam.

Ousmane Thiendella Fall
ANHMS

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACRONYME	NOMS
ACDI	Agence Canadienne de Développement International
ACP	Afrique Caraïbes Pacifique
AP 1	Appel à Proposition 1
ARD	Agence Régionale de Développement
CADD MALI	Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement
CDEPS	Centre Départemental d'éducation populaire et de sport
CESAG	Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion
CICES	Centre Internationale de Commerces et d'Echanges du Sénégal
CNDS	Comité National du Dialogue Social
DCF	Direction de la Coopération Economique et Financière
DP 2	Devis Programme 2
DREAT	Direction à la Réforme de l'Etat et de l'Assistance Technique
DRSP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ENFEFS	Ecole Nationale de Formation en Economie Familiale et sociale
FED	Fonds Européen de Développement
FIP	Fiche d'Identification de Projet
GCP	Gestion du Cycle de Projet
GT	Groupe Thématique
IAADDEP	Institut Africain pour la Décentralisation et le Développement local Participatif
LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo Pastoral
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
OCB	Organisation Communautaire de Base
PAPNBG	Programme d'Appui au Programme National de Bonne Gouvernance
PASCIB	Plate forme des acteurs de la société civile au Bénin
PDEF	Programme Décennal pour l'Education et la Formation
PFANE	Plateforme des Acteurs Non Etatiques
PIN	Programmes Indicatif National
PIR	Programme Indicatif Régionale
PNBG	Programme National de Bonne Gouvernance
PSONFED	Programme de Soutien à l'Ordonnateur National du Fond Européen de Développement
RMP	Revue à mi Parcours
RODI	Renforcement Organisationnelle et Développement Institutionnelle
SCA	Stratégie de Croissance Accélérée
SERPM	Société d'Etudes et de Réalisation des Phosphates de Matam
UANE	Université des Acteurs Non Etatiques
UE	Union européenne
UGP/ANE	Unité de gestion des programmes/Acteurs Non Etatiques

RAPPORT NARRATIF FINAL

1. Description

1.1. Nom du bénéficiaire du contrat de subvention:

Plate-forme des acteurs non étatiques pour le suivi de l'Accord de Cotonou au Sénégal.

1.2. Nom et fonction de la personne de contact:

Maïmouna Isabelle Dieng. Secrétaire permanente

1.3. Nom des partenaires de l'Action:

Néant

1.4. Intitulé de l'Action:

Plan d'actions de la Plate-forme pour le suivi de la mise en œuvre de la composante ANE du PAPNBG

1.5. Numéro du contrat:

9SE12/35

1.6. Date de début et date de fin de l'Action:

1^{er} Octobre 2007 au 31 décembre 2009

1.7. Pays ou région(s) cible(s):

Sénégal – 11 régions.

1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles¹ (si différents) (y inclus le nombre de femmes et d'hommes):

■ Groupes cibles

Les groupes cibles du projet sont tous les acteurs non étatiques du Sénégal, mais plus spécifiquement les membres de la Plate-forme du niveau central comme des régions.

Les membres du Comité directeur de la Plate-forme :

Secteur privé (8)

- Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP)
- Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES)
- Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS)
- Syndicat Professionnel des Industries et des Mines du Sénégal (SPIDS)
- Union des Entreprises du Domaine Industriel de Dakar (UEDID)
- Rassemblement pour le Soutien à l'Entreprenariat Féminin (RASEF)
- Union Nationale des Chambres de Métier (UNCM)
- Association des Femmes Entrepreneurs du Sénégal (AFEPES)

¹ Les "groupes cibles" sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'Objectif du Projet, et les "bénéficiaires finaux" sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur.

Partenaires économiques et sociaux et syndicats de travailleurs (8)

- Confédération Générale des Employés du Sénégal (COGES)
- Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal (CNTS)
- Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal/Force du Changement (CNTS/FC)
- Confédération des Syndicats Autonomes du Sénégal (CSA)
- Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal (UNSAS)
- Union Démocratique des Travailleurs du Sénégal (UDTS)
- Union des Travailleurs du Sénégal (UTS)
- Fédération Générale des Travailleurs du Sénégal (FGTS)

Société civile (15)

- Réseau Africain des Droits de l'Homme (RADDHO), au titre des organisations des Droits de l'Homme ;
- ODIP ACTION, au titre des organisations communautaires de base ;
- Conseil National de Concertation et de Coordination des Ruraux (CNCR), au titre des organisations paysannes ;
- Consortium des ONG d'Appui au Développement (CONGAD), au titre des consortium d'ONG ;
- Collectif des Organisations de Lutte contre la Pauvreté au Sénégal (COLUPAS), au titre des Consortium d'organisations communautaires de base ;
- Fédération des Organisations Féminines du Sénégal (FAFS), au titre des organisations de femmes ;
- Conseil National de la Jeunesse du Sénégal (CNJS), au titre des organisations de Jeunes ;
- Association Sénégalaise pour le Bien – Etre Familial (ASBEF), au titre des ONG ;
- Institut Africain pour la Décentralisation et le Développement local Participatif (IADDEP), au titre des Structures de Recherche ;
- Conseil National des Associations de Consommateurs (CONAC), au titre des associations de consommateurs ;
- FORUM CIVIL, au titre des associations de promotion de Bonne Gouvernance ;
- Plate - forme des ONG européennes au Sénégal, au titre des Consortiums d'ONG européennes ;
- Syndicats des Médias et des Professionnels de l'Information et de la Communication du Sénégal (SYNPICS), au titre des associations de promotion des Médias ;
- Association Nationale des Handicapés Moteurs du Sénégal (ANHMS), au titre des associations de personnes handicapées ;
- CAJEF, au titre des associations de défense des droits de l'enfant.

■ **membres simples de Dakar (36 membres) :**

1. Forum des Educatrices Africaines (FAWE)
2. Conseil des Femmes Sénégalaises (COSEF)
3. ENDA GRAF SAHEL
4. AWA – Aide aux Femmes à Risque face au SIDA
5. Fénagie Pêche
6. Union des Femmes Chefs d'Entreprise (UFCE)
7. Organisation Nationale des Droits de l'Homme (ONDH)
8. Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA)
9. Association pour l'Union des Peuples Africains (ASUPA)
10. Convergence Nationale pour la Valorisation des Activités des Femmes (CNVAF)
11. Réseau des Caisses d'Epargne et de Crédit des Femmes de Dakar (RECEC/FD)
12. PROMETRA International
13. Réseau des Femmes Sénégalaises pour la Promotion de la Planification Familiale (RFSEPF)
14. Association Sénégalaise des amis de la Nature (ASAN)
15. Association pour la Lutte contre la Pauvreté et l'Analphabétisme (ALPHADEV)
16. Développement solidaire (DEVSOL)
17. Amicale des Femmes de la Zone A (AFZA)
18. Fédération des ONG du Sénégal (FONGS)
19. Union Nationale des Coopératives d'Artisanat d'Art, de Production et de Services (UNCAAPS)

20. Coopérative Atelier de la Communauté Mandjacque (ACOMA)
21. Coopérative des Artisans Cordonniers de Tilène
22. Coopérative des Ouvriers du Bâtiment (COB)
23. Corps des Volontaires du Troisième Age (CV3A)
24. Espace de Concertation et d'Orientation pour le développement de Pikine Nord (ECO/PN)
25. Association pour la Promotion des Artisans et ouvriers (APRAO)
26. Association pour la promotion du centre de sensibilisation et d'information sur les drogues (APCSID/JC)
27. Agence pour la Promotion des Activités de Population –Sénégal (APAPS)
28. ONG Centre d'Education Intégrée pour les Déficients Auditifs (ONG CEIDA)
29. Comité des ONGS et Syndicats pour la Défense de l'Education Publique (COSYDEP)
30. Cadre Local de Concertation pour le Développement de Pikine/Est (CLC/DPE)
31. Collectif des associations pour le développement de Djiddah Thiaroye Kao (CADDTK)
32. Association Demngnalam
33. Association des Femmes de Médina Gounass
34. ONG Défi
35. OP UNAGIEMS CONIPAS
36. Entreprenariat pour les Acteurs Emergents des Pêcheries du Sénégal

■ **Membres des antennes régionales, 449 membres dont :**

- **Antenne de Louga : 44 membres** - Présidence: ARHMS / société civile - Suppléant : ASPF / société Civile ; Secrétariat Général : RASEF/ secteur Privé - Suppléant : UNACOIS / secteur Privé - Trésorerie : FGTS / syndicats- Suppléant : UNSAS / syndicats.
- **Antenne de Thies : 46 membres** - Présidence: UNACOIS/ Secteur Privé - Suppléant : FNGIE NIAAY/ Secteur Privé ; Secrétariat Général : CSA / syndicats - Suppléant : syndicat ; Trésorerie : COFDEF/ société civile - Suppléant : COSEF/Société Civile.
- **Antenne de St Louis : 52 membres** - Présidence: FAFS / société civile - Suppléant : CAJEF / société Civile ; Secrétariat Général : FERAGIE/Pêche / Secteur Privé - Suppléant : Chambre des Métiers / secteur Privé ; Trésorerie : CSA / syndicats- Suppléant : CNTS / syndicats.
- **Antenne de Matam : 39 membres** - Présidence: CSA / syndicats - Suppléant : FGTS / syndicats ; Secrétariat Général : COLUPAS /Société Civile - Suppléant :AFAO / société civile ; Trésorerie : UNACOIS/ Secteur Privé - Suppléant : UNACOIS/ Secteur Privé.
- **Antenne de Tambacounda : 47 membres** – Présidence : GADEC / Société Civile - Suppléant : ARC / société civile ; Secrétariat Général : UNSAS / syndicats - Suppléant : CNTS / syndicats ;Trésorerie :cabinet privé / Secteur Privé- suppléant GIE Amis de la nature.
- **Antenne de Diourbel : 48 membres** - Présidence : FAFS/Société civile - Suppléant : Forum Civil ; Secrétariat général: UNACOIS - Suppléant : SPIDS ; Trésorerie: CSA/syndicats -Suppléant: UNSAS/syndicats.
- **Antenne de Fatick : 45 membres** - Présidence: CAJEF/société civile – Suppléant :COSEF ; Secrétariat Général : chambres métiers/secteur privé- Suppléant :AFEPES ; Trésorerie: CNTS/FC/syndicat -Suppléant : FGTS.
- **Antenne de Kaolack : 39 membres** - Présidence: RADI/société civile -Suppléant : AVANT- Secrétariat Général : Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat/Secteur privé -Suppléant : Unacois ; Trésorerie : UNSAS - Suppléant : CNTS.
- **Antenne de Kolda : 51 membres** - Présidence :CRCR/Société civile – Suppléant :APRAFK ; Secrétariat général : DanD MULTI SERVICES/Secteur privé- Suppléant : Chambre de Commerce ; Trésorerie : CSA/syndicats - Suppléant : CNTS/FC.
- **Antenne de Ziguinchor : 38 membres** - Présidence : FONGS/société civile -Suppléant : YMCA ; Secrétariat Général : CSA/syndicats - Suppléant : CNTS / FC ; Trésorerie :CREZ/secteur privé-suppléant : ASACASE.

- **Antenne de Dakar : 70 membres** – Présidence : ALPHADEV/société civile Pikine – Suppléant : Forum Civil/société Civile Rufisque – Secrétariat Général : CNTS/FC/syndicats Guédiawaye – Suppléant : UDTS Dakar – Trésorerie : UNCAAPS/secteur privé Dakar – Suppléant : Bokk Liquey/Secteur Privé Rufisque

■ Bénéficiaires finaux

Les populations sénégalaises en général, par le biais des organisations communautaires de base.

1.9. Pays dans lequel/lesquels les activités sont réalisées (si différent du point 1.7):

NA

2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action

2.1. Résumé de l'Action

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Action, les activités majeures de la Plate-forme ont tourné autour de la mise en place des instances régionales, du diagnostic institutionnel et de l'élaboration du Plan Stratégique, de la mobilisation des Groupes thématiques pour la conduite des études/contributions aux politiques publiques, du suivi du PAPNBG/ANE et de la diffusion de l'information relative aux initiatives de la CE en faveur des ANE.

Le développement du Partenariat Etat /ANE notamment à travers des rencontres avec plusieurs départements ministériels, la consultation régulière avec la Délégation de la Commission européenne au Sénégal et des échanges avec des missions européennes sur la coopération UE/ACP, sur invitation de la DCE, objectif spécifique de l'Action, ont été également au cœur de l'action.

On peut relever à ce titre :

Partenariat Etat / Plate-forme ANE :

- L'audience avec le Ministre en charge de l'Education pour la préparation de l'atelier du GT sur l'évaluation du PDEF et la remise de la Déclaration des Acteurs non étatiques sur l'Education ;
- L'ouverture de l'Atelier du GT Education, sur le PDEF par le Ministre en charge de l'Education,
- L'ouverture de l'Atelier du GT Culture par le Directeur du Patrimoine, représentant le Ministre de la culture, et la transmission officielle de l'Etude sur le Secteur de la culture au Sénégal au Ministre de la Culture ;
- L'ouverture de l'atelier du GT Bonne gouvernance par le Ministre Délégué à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique, Coordonnateur du Programme National de Bonne Gouvernance,
- L'ouverture du Séminaire National d'Information sur le 10^{ème} FED par le Ministre de l'Economie et des Finances et la présentation de la Fiche d'action ANE 10^{ème} FED par le Chargé de Programme/ANE du MEF à cette occasion ;
- L'audience avec le Ministre du Commerce pour un échange sur la signature des APE, la présentation des recommandations du Groupe thématique APE/Commerce et les échanges avec son département pour la présidence et l'animation de l'atelier sur les APE,
- L'audience avec le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances pour un échange sur les missions actuelles et futures de la Plate-forme et les possibilités d'un appui financier et matériel de l'Etat du Sénégal au fonctionnement de la Plate-forme,
- Les séances de travail régulières avec le Secrétariat permanent de la SCA et la tournée conjointe PFANE/SCA pour la vulgarisation de la SCA avec l'appui des antennes de la Plate-forme dans toutes les régions du Sénégal, en collaboration avec les autorités locales (Gouverneurs de région, Agences régionales de Développement, Préfets);
- La participation à l'Atelier technique de préparation de la Réunion de Suivi des engagements du Groupe consultatif pour le financement du DSRP-2 et de la SCA le jeudi 6 novembre 2008 au Méridien Président, avec la participation des Représentants des onze antennes régionales de la Plate-forme ANE et la présentation par le Président de la Plateforme des résultats de la mission nationale de vulgarisation de la SCA, principalement les recommandations des ANE des onze régions, dans le cadre de l'opérationnalisation de la SCA à la base ;
- La participation à la rencontre avec les Partenaires Techniques et Financiers dans le cadre des réunions trimestrielles de suivi des mesures du Groupe Consultatif DSRP 2 - SCA, le vendredi 7 novembre 2008 au Méridien Président.
- La participation à la réunion du Comité de Pilotage du PRECABG /PNBG2, mis en place par la DREAT, le mardi 11 novembre 2008. La Plateforme des acteurs non étatiques a été retenue comme membre dudit Comité, par l'arrêté N° 09282 du 31.10.2008, du Secrétaire Général de la Présidence, portant création, composition et fonctionnement du Comité de Pilotage du Projet de Renforcement des Capacités de Bonne Gouvernance,.
- La participation à l'atelier de finalisation du PNBG2 de la DREAT avec l'inscription des axes d'intervention stratégiques de la Plate-forme dans le document de programme du PNBG2, et

l'obtention dans ce cadre d'une contribution au financement des groupes thématiques de la Plate-forme pour l'année 2010, à hauteur de 11 millions de Francs CFA ;

- La participation de la Plateforme des ANE à la 8^{ème} Revue du PDEF, avec une communication à l'ouverture et à la clôture et la facilitation de l'un des groupes de travail, de même que le document de contribution des ANE produit suite à l'atelier du Groupe thématique 2 et transmis officiellement aux autorités à l'occasion de la revue ;
- La tournée nationale Conjointe **Cour des Comptes / Plate-forme ANE** au niveau de toutes les antennes régionales pour informer sur les missions et réalisations de la Cour des Comptes dans le cadre du Volet Eco/justice du PAPNBG pour l'amélioration de la gestion des finances publiques, au mois de septembre 2009.

Partenariat Elus /ANE

- L'implication des Parlementaires, membres de l'Assemblée Parlementaire Paritaire UE/ACP dans les activités de la Plate-forme, Groupes thématiques, séminaire national d'information sur le 10^{ème} FED,
- L'audience avec la Secrétaire Générale du Sénat également pour un échange sur la signature des APE et la présentation des recommandations du Groupe thématique APE/Commerce
- La demande d'audience au Président de l'Assemblée Nationale,
- L'organisation de 14 foras régionaux de Dialogue avec les élus locaux et l'organisation le 31 juillet 2009 de l'atelier national de dialogue avec les élus locaux, à la maison de la culture Doutra Seck, sous la présidence du Ministre de la Décentralisation et des Collectivités Locales.

Partenariat DCE / PF-ANE

- L'invitation de la Plate-forme à une réunion d'échanges avec la mission de la **Commission des Libertés Civiles, de la justice et des Affaires Intérieures du Parlement européen** au Sénégal en novembre 2008, dans le cadre d'un recueil d'informations sur la mise en œuvre des règlements et directives européens en matière d'immigration et d'asile;
- L'invitation de la Plate-forme à une **réunion d'échanges avec Monsieur Jean Pierre Bou, en charge des dossiers du Sénégal à la Commission européenne à Bruxelles**, en mission au Sénégal en novembre 2008
- L'invitation de la Plate-forme à une rencontre d'échanges avec Monsieur Peter Thomson, Directeur « Développement et Accords de Partenariat Economiques » à la **Direction Générale du Commerce de la commission européenne**, dans le cadre des négociations de l'Accord de Partenariat Economique entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne en janvier 2009,
- La réception, au siège de la Plate-forme, par le Comité Directeur, d'une délégation de la **Cour des Comptes européenne**, en mission au Sénégal dans le cadre d'un audit de performances visant à répondre à la question « l'appui du fonds Européen de Développement à l'intégration régionale et au commerce en Afrique de l'Ouest a-t-il été efficace ? », en février 2009,
- L'invitation de la Plate-forme à une réunion d'échanges sur le projet ANE 10^{ème} FED, en février 2009 avec le Chef de Délégation de l'Union européenne au Sénégal ;
- La participation du Chef de la Coopération de la DCE à l'ouverture du Séminaire national d'information sur le 10^{ème} FED organisé par la Plate-forme et la présentation de la Fiche d'action ANE 10^{ème} FED par la Chargée de Programme/ANE de la DCE à cette occasion ;
- La consultation du Comité Directeur de la Plate-forme à l'occasion de la Revue à mi parcours du 10^{ème} FED (RMP) et la production d'un document de contribution des ANE sur la RMP ;
- La réception par la Plate-forme de la **Mission de certification de la déconcentration au Sénégal**, conduite par Monsieur Carlo Reich, **Chef de l'Unité Finances, Contrats et Audits pour les Etats ACP à la Direction Aide et Coopération à Bruxelles**, le 21 octobre 2009.

Contribution aux politiques publiques/actions de plaidoyer

Les actions de contribution aux politiques publiques de la Plate-forme, à travers ses groupes thématiques, ont retenu également l'attention des partenaires au développement. Ainsi, de l'intérêt manifesté par la coopération canadienne, à travers l'ACDI, sur les propositions du **Groupe Thématique Education**, en matière d'éducation non formelle et d'alphabétisation et l'appui de la

Fondation Friedrich Ebert, au **Groupe Thématique Commerce/APE**, avec l'invitation du Président à deux ateliers de réflexion sur les négociations UE/ACP à Cotonou.

Au niveau des antennes de la Plate-forme, certaines comme celle de Matam, se sont illustrées par des actions de plaidoyer à travers les média et en collaboration avec les Autorités Locales, dans le cadre de la gestion des ressources minières liées à l'exploitation des phosphates de Matam, ce qui a amené les autorités centrales, à travers le Ministre des Mines et de l'Industrie qui a enjoint par courrier la direction de la société exploitante, à se rapprocher de la Plate-forme ; c'est ainsi que l'Antenne de Matam a élaboré un Plan Social Minier afin de prendre en compte les préoccupations des populations.

L'antenne de Louga a pu signer un partenariat avec la Mairie de Louga et appuyer ainsi la création de Conseils de Quartier, pour l'implication des citoyens dans la gestion de la commune. Le gouverneur de la Région a également mis à la disposition de l'antenne, des locaux administratifs.

L'antenne de Tambacounda, quant à elle a appuyé l'ONG La Lumière, membre de la Plate-forme, dans son plaidoyer auprès des Autorités et Elus locaux en ce qui concerne la gestion des ressources minières dans la région de Kédougou.

Les antennes ont également toutes participé à l'exercice de **Renforcement Organisationnel et de Développement Institutionnel des ANE (RODI)**; un engouement certain a été manifesté par les organisations impliquées, amenant certaines d'entre – elles à démultiplier la formation pour leurs propres membres à leurs frais comme ce fut le cas pour la région de Louga. C'est ainsi que plus de 300 organisations ont participé à ce processus.

La structuration de l'antenne de Dakar, qui a démarré par la mise en place de quatre antennes départementales, et la tenue, le 30 décembre 2009, d'une Assemblée générale réunissant les membres des quatre Comités Directeurs Départementaux (Dakar, Rufisque, Pikine et Guédiawaye), permet aujourd'hui d'avoir une cartographie détaillée des principaux ANE intervenant dans la région, et de prendre en compte de façon beaucoup plus spécifique les besoins de ces acteurs, qui rien que pour cette région, se comptent par centaines.

Enfin, on notera l'engouement particulier des organisations professionnelles, particulièrement des organisations d'artisans, qui ont adhéré massivement à la Plate-forme, ce qui augure de la prise en compte des besoins en renforcement des capacités et de mise à niveau de ces acteurs. Cette préoccupation est prise en compte dans notre Plan Stratégique, à travers une série d'actions qui entrent en droite ligne avec le secteur de concentration 1 du 10^{ème} FED, ayant trait à l'intégration régionale et à l'appui au Commerce.

Dans le cadre de la participation au processus d'élaboration du 10^{ème} FFED, la Plate-forme des Ane, a reçu une demande écrite au mois de Mai 2008 de l'Ordonnateur national pour transmettre des idées de projets émanant de ces membres, en ce qui concerne le 1er secteur de concentration : **Intégration régionale et Commerce**. La plate-forme après une large diffusion au sein de la Plate-forme a eu à transmettre les axes d'interventions suivants qui ont été dégagés par les membres de la plate-forme et transmis à l'Ordonnateur national :

1. Secteur privé et développement local
2. Entreprenariat féminin dans la transformation, la commercialisation et les échanges sous régionaux
3. Développement du commerce et des marchés transfrontaliers : Marché de Diaobé
4. Sécurité alimentaire, promotion des petites entreprises agricoles et marché agricole
5. Produits de la mer et aquaculture
6. Développement du tourisme solidaire
7. Amélioration de la compétitivité
8. Mines et carrières
9. Textile / Habillement.

Ces thématiques devront faire l'objet d'une analyse approfondie afin d'élaborer des cadres logiques, indiquant de façon précise, objectifs, résultats attendus, indicateurs, actions à mener et moyens à dégager.

La Plate-forme des Ane, a également reçu une demande écrite au mois de Novembre 2008, du Ministre de l'Economie et des Finances, Ordonnateur national pour transmettre des fiches d'identification de projets émanant de ses membres, et qui concernent le domaine hors concentration ayant pour objet « **une meilleure gestion du flux migratoire et du phénomène de l'émigration clandestine** ». (cf. courriers MEF du 5 novembre 2008). La plate-forme après une large diffusion au sein de la Plate-forme, a reçu, en provenance de toutes les régions du Sénégal, 24 fiches projets émanant de ses membres, qu'elle a transmis officiellement à l'Ordonnateur National.

Vu le grand intérêt manifesté par les ANE pour travailler sur cette thématique, **la Plateforme recommande vivement que les lignes directrices qui seront élaborées pour les appels à proposition, tiennent compte des besoins et priorités identifiés dans les fiches projet transmises par les ANE.** Il apparaît d'autre part que c'est la grande mobilisation des ANE autour de ces fiches de projets, qui a conduit l'ON et la DCE à allouer une partie des fonds destinés aux questions de migration aux ANE, pour un montant de 2 millions d'euros.

Les travaux du **Groupe thématique Culture** ont permis également de montrer l'importance pour les acteurs non étatiques du secteur à bénéficier d'une enveloppe pour le développement de leurs activités. C'est ainsi qu'il a été convenu avec l'Etat du Sénégal et la Délégation de la Commission européenne, d'allouer une enveloppe de 1 million d'euros, pour les projets émanant des acteurs non étatiques du secteur.

Une réunion a été tenue le 9 février 2009 à la DCE avec des membres du Bureau Exécutif et du Comité Directeur de la Plate-forme, l'ON et l'UGP sur les orientations du 10^{ème} FED en ce qui concerne le programme ANE. L'enveloppe globale du Programme ANE dans le 10^{ème} FED tournera autour de 9 millions d'euros, auxquels des lignes Migration et Culture seront ajoutées.

Les membres de la plate-forme ont insisté sur :

- L'importance d'élaborer des lignes directrices qui prennent en considération les besoins des différentes familles d'acteurs, mais sans fractionner l'enveloppe par famille car on court le risque de perdre une partie des ressources si elles ne sont pas épuisées par l'une des familles ;
- La capacité prouvée des ANE à répondre à des appels à proposition au vu de l'expérience du 9^{ème} FED, de même qu'en termes de mise en œuvre, puisque sur 51 projets, d'après les informations fournies par l'UGP, quelques uns seulement ont vécu des réels problèmes de mise en œuvre ;
- L'importance d'utiliser l'expertise locale, existante et moins coûteuse que l'expertise internationale qui priverait le Sénégal d'une bonne part des ressources, sans une valeur ajoutée évidente - le contrôle qualité après évaluation des propositions pourrait cependant être fait par un expert ponctuel international, avant la sélection définitive des propositions ;
- L'importance de renforcer la plate-forme dans son rôle d'information, de suivi, de renforcement des capacités et autres services d'appui-conseil à ses membres.

Renforcement des capacités/information/Appels à proposition

En collaboration avec l'UGP/ANE qui avait la responsabilité de la gestion de l'ensemble des activités de renforcement des capacités, d'information et des appels à proposition inscrits dans le PPNBG/ANE, et en relation étroite avec l'ON et la DCE, la Plateforme des acteurs non étatiques a participé de façon très active à la réalisation des activités suivantes :

Vulgarisation des informations sur le programme

Une intense activité d'information sur le PNBG en général et sur la composante A.N.E en particulier a été menée auprès d'un certain nombre de familles d'acteurs faitiers et auprès des acteurs dans les 11 régions du Sénégal en prenant soin d'impliquer les autorités locales (Gouverneurs, Elus locaux à

travers le Conseil Régional et les Services techniques déconcentrés) et en veillant à toucher les A.N.E dans leur diversité (ONG, OCB, Syndicats, Secteur privé et média).

Appels à Propositions

Après une consultation quadripartite (PF-ON-DCE-UGP) sur les lignes directrices, ont été organisés deux appels à proposition à l'intention des ANE sénégalais. Ces appels ont vu la participation de près de trois cents acteurs non étatiques qui ont marqué leur intérêt pour renforcer la bonne gouvernance à travers des thématiques portant sur : i) la participation des populations aux affaires locales et le contrôle citoyen, ii) le renforcement organisationnel et le développement institutionnel des structures en particulier des OCB, iii) le renforcement des capacités et le plaidoyer dans certains secteurs : la santé, la micro finance, l'éducation, l'environnement/ressources naturelles, la pêche, les ressources minières, la gestion du foncier et le développement des capacités d'entreprise ; iv) la défense des droits de l'Homme en général et la promotion des groupes défavorisés tels que les handicapés, les femmes et les enfants, v) La sensibilisation sur l'émigration et la recherche de mécanismes alternatifs, vi) le développement de mécanismes alternatifs de gestion des conflits avec le mécanisme de l'arbitrage en affaires et également le dialogue social, vii) La lutte contre la corruption ; viii) le renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie.

Au total 51 actions ont bénéficié de subventions, pour un montant de près de cinq milliards de Francs CFA.

Formation en leadership et techniques de négociation

Un atelier de formation de formateurs en leadership et en techniques de négociations a permis aux 11 représentants des antennes régionales et a 15 membres du Comité Directeur de la Plate-forme et au Secrétariat permanent de renforcer leurs capacités. Les représentants des antennes régionales, ont par la suite démultiplié la formation au bénéfice de 275 leaders d'ANE à raison de 25 leaders par antenne régionale.

Cartographie des ANE

Une cartographie des ANE a pu être réalisée et par la suite un système d'information a été élaboré pour une mise en ligne sur le site de la Plate-forme. Ce travail a permis de disposer d'une base de données qui lui permettra de mieux évaluer la contribution des ANE à la vie publique, à l'effort de développement et de lutte contre la pauvreté, de mieux connaître leurs domaines d'intervention et leur localisation au Sénégal, tout comme leurs besoins en matière de renforcement de capacités. La Plate-forme est chargée aujourd'hui de la gestion et de la mise à jour régulière de cette cartographie. Le personnel de la Plate-forme a été formé à l'utilisation du logiciel à cet effet.

Renforcement Organisationnel et Développement Institutionnel

Les antennes ont également toutes participé à l'exercice de Renforcement Organisationnel et de Développement Institutionnel des ANE. Un engouement certain a été manifesté par les organisations impliquées, amenant certaines d'entre – elles à démultiplier la formation pour leurs propres membres et à leurs frais comme ce fut le cas pour la région de Louga. C'est ainsi que plus de 300 organisations ont eu à participer à ce processus.

L'exercice de Planification Stratégique de la Plate-forme réalisé **en Janvier/février 2009** lui a permis de se projeter sur les cinq ans à venir, sur la base d'une nouvelle configuration, de sa massification et d'une meilleure prise en compte des besoins et aspirations de ses membres. L'exercice de Planification Stratégique a mobilisé l'ensemble de ses membres des régions et du Comité Directeur. La Plate-forme a ainsi redéfini sa vision, sa mission, ses objectifs stratégiques et ses axes d'intervention prioritaires :

Les objectifs de la Plate-forme

La mission de la Plate forme est d'offrir :

1. un espace d'échange, de concertation quadripartite et de médiation entre :

- ANE, (société civile, syndicats et organisations patronales),
- Etat : (autorités publiques centrales et autorités déconcentrées),

- Collectivités locales, (régions, communes, communautés rurales)
 - Partenaires au développement : organismes bilatéraux et multilatéraux d'appui au développement.
2. **un ensemble de services de renforcement de capacités** et de solidarité en direction des acteurs non étatiques.
 3. **Un cadre de solidarité** agissante et d'entente au sein de chaque famille d'acteurs et entre familles d'acteurs pour promouvoir le développement humain durable.

Les objectifs stratégiques de la Plate-forme sont :

- **Objectif stratégique 1** : Veiller à la mise en œuvre effective de toutes les dispositions en faveur des ANE et prévues par l'Accord de Cotonou.
- **Objectif stratégique 2** : Renforcer la participation des acteurs non étatiques (ANE) au dialogue politique, social, économique et culturel, à la définition, au suivi et à l'évaluation des politiques et stratégies de développement par la mobilisation et la systématisation des contributions techniques des membres sur les défis du développement et en prenant en compte la dimension « droits humains » dans le cadre de la planification par objectifs, la reconnaissance et le respect des droits humains de deuxième génération, à savoir les droits économiques, sociaux, environnementaux, la solidarité et l'égalité/équité de genre.
- **Objectif stratégique 3** : Veiller à l'implication effective et transparente des A.N.E dans toutes les étapes de préparation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques et programmes de développement au Sénégal.
- **Objectif stratégique 4** : Développer les capacités institutionnelles et de plaidoyer des ANE en vue de leur participation aux débats et réflexions sur les stratégies dans tous les secteurs de développement visés par l'Accord de Cotonou.
- **Objectif stratégique 5** : Développer des synergies entre les familles d'acteurs membres et au sein des familles d'acteurs, et favoriser la concertation à travers la capitalisation des expériences et méthodologies, les échanges, la formation et l'information en tenant compte des spécificités et de la diversité des membres.
- **Objectif stratégique 6** : Développer et consolider le partenariat mutuellement avantageux avec les autorités publiques centrales et décentralisées, les partenaires au développement, notamment la Délégation de la CE dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Cotonou.

2.2. Activités et résultats

R.1. La légitimité de la Plate-forme des ANE est renforcée grâce à une meilleure représentativité au niveau national et local et à une amélioration de son fonctionnement

2.2.1. ACTIVITE 1.1. METTRE EN PLACE UN SECRÉTARIAT PERMANENT FONCTIONNEL ET EFFICACE

➤ Sujets/Activités couverts :

Lors du démarrage du Projet d'appui au Programme national de bonne gouvernance/volet ANE, il était attendu que le rôle de la Plate-forme et son implication dans la mise en œuvre du projet ne pourrait être efficace qu'avec la mise en place d'un secrétariat permanent. Le Secrétariat permanent devait travailler à temps plein pour coordonner l'implication des membres de la plate-forme dans les différentes activités du programme, faciliter la transmission des informations en direction des membres, participer aux nombreuses réunions techniques et organiser la tenue des instances régulières de la Plate-forme.

Ainsi, il était prévu le recrutement d'un(e) secrétaire permanent, d'un(e) responsable administratif et financier et du personnel de soutien composé d'un chauffeur et d'un(e) chargé(e) de l'entretien des locaux.

Il était également prévu que le siège de la Plate-forme puisse être hébergé dans des locaux adaptés (deux à trois bureaux et une salle de réunion) et que son fonctionnement soit assuré.

Le secrétariat devait également se doter d'un véhicule de liaison.

➤ Résultats de cette activité :

- Personnel de la plate-forme.

La Secrétaire permanente, qui avait été nommée lors de l'assemblée générale de la plate-forme en Juin 2007 a pris fonction à compter du 1^{er} octobre 2007, suite à l'élaboration de ses termes de référence.

La Secrétaire permanente a été chargée de conduire le processus de recrutement du responsable administratif et financier, du chauffeur et de la chargée de l'entretien des locaux, en concertation avec le Bureau exécutif et avec l'assistance technique du Trésorier de la Plate-forme.

Le Responsable Administratif et Financier de la Plate-forme a pris fonction le 1^{er} Février 2008. Les services d'une assistante au Secrétariat ont également dû être mobilisés pour la bonne marche des activités.

- Recherche local et acquisition équipements

Pour l'acquisition de tous les équipements de la plate-forme (matériel informatique, véhicule, matériel de bureau), tous au dessous du seuil de 30 000 euros, il a été procédé à la consultation de trois à cinq fournisseurs, afin d'avoir le meilleur rapport coût/qualité.

Une commission de sélection des matériels a été mise en place avec les membres du Bureau de la Plate-forme, afin de sélectionner les meilleures offres et de passer commande des matériels aux fournisseurs retenus. (cf rapports de sélection des matériels).

Ainsi, en ce qui concerne le matériel de bureau, la plate-forme a pu acquérir :

- 3 bureaux avec fauteuils et table d'ordinateur ;
- Une grande table de réunion (confection locale)
- Une petite table de réunion et 6 chaises (confection locale)
- 40 chaises (visiteurs + salle de réunion).

En ce qui concerne le matériel informatique, la plate-forme a pu acquérir :

- 3 ordinateurs (avec logiciels microsoft office, anti-virus et onduleurs)
- 2 imprimantes noir et blanc et une imprimante couleur
- 1 scanner
- 1 photocopieur

En ce qui concerne le véhicule le choix a été porté sur une berline Dacia-Logan /Renault, l'offre de ce fournisseur étant le moins disant, et de meilleure qualité.

Un local a également été trouvé et les bureaux ont pu être opérationnels au mois de Janvier 2008.

2.2.2. ACTIVITE 1.2. PARTICIPER À L'ÉTUDE SUR LA CARTOGRAPHIE DES ANE

➤ Sujets/Activités couverts :

Les acteurs non étatiques ont exprimé leur intérêt pour participer à l'étude de la cartographie des acteurs non étatiques. Cette activité a ainsi été retenue dans la convention de financement. Cette étude, confiée à un bureau d'études européen, ECO 3, sur la base d'un contrat cadre, a été réalisée en concertation avec la Plate-forme afin qu'elle puisse contribuer à la définition des termes de référence et veiller à ce que les attentes de ses membres soient effectivement prises en compte. Cette cartographie devait servir à la Plate-forme comme base de données et permettre de mieux évaluer la contribution des ANE à la vie publique, à l'effort de développement et de lutte contre la pauvreté, de mieux connaître leurs domaines d'intervention et leur localisation au Sénégal.

➤ Résultats de cette activité :

Les termes de référence de l'étude sur la cartographie des ANE du Sénégal, après un intense travail d'identification des besoins pour lequel la Plate-forme a été sollicitée par l'UGP, ont été approuvés après le dépôt par l'UGP auprès de l'ON et de la DCE. Le processus d'identification du consultant devant mener cette cartographie, par le biais d'un contrat cadre, a été par la suite conduit par la Délégation de la Commission européenne à Dakar et la Commission à Bruxelles.

Le Lundi 21 Janvier 2008, Le Président et la Secrétaire permanente de Plate-forme ont participé à la réunion de briefing avec l'équipe de consultants recrutés pour réaliser la cartographie des ANE au Sénégal dirigée par Mr Maurizio Floridi, lui-même assisté de Messieurs Mamour Ngalane et Mamadou Lamine Thiam. Cette réunion s'est tenue en présence des responsables de la Délégation de la Commission européenne, du représentant du PSONFED/DDI/MEF et du coordonnateur de l'UGP/ANE.

Ce fut l'occasion de discuter de la méthodologie proposée par l'équipe, et d'y apporter quelques observations, notamment :

- De veiller à respecter le terme « acteurs non étatiques », qui implique non seulement les organisations de la société civile, mais également les organisations du secteur privé et les organisations syndicales.
- De veiller à faire ressortir la typologie des acteurs en fonction de ces trois familles d'acteurs, reconnues par l'Accord de Cotonou.

Une deuxième réunion sur la méthodologie s'est tenue le vendredi 25 janvier 2008 dans les locaux de la DCE, afin de valider la méthodologie suite aux observations faites lors de la réunion précédente.

A cette occasion, le Secrétariat permanent de la Plate-forme a également remis aux consultants la liste de tous les membres du comité directeur de la Plate-forme et tous les points focaux régionaux de la plate-forme (Saint Louis, Louga, Matam, Tambacounda, Kolda, Ziguinchor, Thies, Fatick, Diourbel et Kaolack), afin de leur faciliter les rencontres avec les différentes organisations faitières membres de la Plate-forme. Les points focaux de la Plate-forme ont organisé pour les consultants, les rencontres avec les ANE des régions et les autorités locales ce qui a permis aux consultants de conduire les interviews et les focus group qu'ils avaient prévu sur le terrain.

Sur demande de la DCE, les présidents des antennes régionales ont par la suite participé à la réunion de restitution du rapport provisoire, le Mardi 11 Mars 2008 à la Délégation de la CE au Sénégal.

Un recueil des observations des membres de la Plate-forme sur le rapport provisoire a été par la suite transmis par courriel le 19 Mars 2008, à la DCE, à l'ON et au Consultant.

Une réunion de présentation du logiciel de la cartographie s'est également tenue le 28 mai 2008 à la Délégation. Le logiciel permet déjà d'avoir les références géographiques des organisations présentes dans la base de données. Il a cependant été demandé aux consultants de le rendre plus convivial et d'intégrer les bases de données existantes sur les autres familles d'acteurs, notamment celles du secteur privé.

Le Rapport final de l'étude sur la cartographie des ANE a été présenté au CESAG le 5 juin 2008, avec la participation de l'ensemble des membres du Comité Directeur, des représentants des antennes régionales de la Plate-forme et des partenaires (DCE, ON, DREAT).



Au cours de l'année 2009, l'UGP a recruté un cabinet, le cabinet SYSCOM qui avait pour mission de compléter la base de données informatique et le système d'information des ANE en ligne. Plusieurs séances de travail avec la Plate-forme ont été réalisées. Le personnel de la Plate-forme a été également

formé à l'utilisation du logiciel pour une mise à jour régulière de la base de données. La base est aujourd'hui logée à la Plate-forme et le Webmaster de la Plate-forme est chargé de son entretien et de l'amélioration continue de sa fonctionnalité, tandis que l'Assistante au Secrétariat est chargée de mettre régulièrement les données à jour.

Les principales fonctionnalités sont :

- Un module de consultation comprenant:
 - Une interface cartographique (visualisation sur carte des ANE inscrits dans la base).
 - Une interface de recherche multi-critère selon la localisation géographique, typologie de l'organisation, domaine d'intervention ou le niveau d'organisation etc..
 - Représentations statistiques
- Un module d'inscription en ligne:
 - Demande de nouvelle inscription.
 - Demande de modification en ligne.
- Un espace d'administration qui permet, entre autres, l'inscription définitive ou la mise à jour des données sur les ANE, et le suivi de leurs activités.

La Plate-forme a organisé le 15 décembre 2009 une présentation de la cartographie à l'attention des partenaires au développement. L'USAID, la Coopération française, la Coopération canadienne et la coopération italienne ont répondu à l'invitation. Ce fut l'occasion de présenter les différentes fonctionnalités de la base, mais également de recueillir les observations et propositions des partenaires, afin que la base de données soit un outil qui réponde efficacement à leurs besoins. Les acteurs non étatiques ont grâce à cette base une visibilité plus grande et cela permet aux partenaires au développement d'identifier des acteurs potentiels pour des programmes à leur intention.

2.2.3. ACTIVITE 1.3. METTRE EN PLACE LES INSTANCES RÉGIONALES DE LA PLATE-FORME DANS LES 11 RÉGIONS DU SÉNÉGAL

➔ Sujets/Activités couverts :

La Plate-forme qui rassemble les organisations faïtières les plus représentatives du secteur privé, des syndicats, et de la société civile, a pour objectif de prendre en compte de la manière la plus participative et la plus exhaustive possible les attentes de tous. Bien que l'ensemble des organisations membres soient des organisations représentées au niveau des différentes régions du Sénégal, la Plateforme ne pourra se prévaloir d'une véritable légitimité et représentativité que si elle fait participer effectivement tous ses membres à la base.

Les organisations seront ainsi rassemblées au niveau des onze régions du Sénégal, afin que la réflexion sur les politiques vienne du plus près des besoins et préoccupations des citoyens, et que leurs contributions en soient le reflet fidèle.

➔ Résultats de cette activité :

1. Mise en place des antennes

Les missions de mise en place des instances régionales de la Plate-forme ont été réalisées par le Secrétaire général, le Trésorier, le Trésorier suppléant et la Secrétaire générale suppléante de la Plate-forme dans la période du 18 février au 24 mai 2008. Les organisations ont été rassemblées au niveau des dix régions du Sénégal, à savoir, Kolda, Tambacounda, Matam, Saint Louis, Louga, Thiès, Fatick, Kaolack, Diourbel et Ziguinchor. L'antenne régionale de Dakar a été mise en place officiellement au cours de la deuxième année du Plan d'Actions, du fait de la complexité de Dakar et de la nécessité de procéder au préalable par une représentation départementale, du fait du nombre très important d'organisations d'ANE dans la région.



Assemblée générale de l'Antenne de Kaolack Mme Gnillane FAYE/RADI, présidente de l'antenne

Objectifs :

- Mettre en place officiellement les instances des antennes régionales de la Plate-forme sur la base d'un processus démocratique et participatif, dans le respect des statuts et règlement intérieur de la PF/ANE ;
- Les Plans d'Actions régionaux des antennes sont validés pour leur consolidation au niveau national.

Résultats obtenus :

- Les antennes régionales de Thies, Louga, St Louis, Matam, Kolda, Tambacounda, Kaolack, Diourbel, Fatick et Ziguinchor sont installées officiellement dans le respect des statuts et du règlement intérieur de la PFANE ;
- 10 antennes régionales de la PFANE disposent d'un registre des membres à jour (cf.annexe);
- 449 organisations d'ANE issus des trois familles d'acteurs (Secteur privé, Syndicats et société civile) ont participé aux travaux dont 50/région ;
- Le système de cotisation des membres au niveau régional est approuvé par les ANE des régions ;
- 9 plans d'actions des antennes ont été discutés et validés pour leur consolidation au niveau national.

Déroulement

La mise en place des antennes régionales s'est effectuée en 3 axes :

Axe 1 : Kolda, Tamcounda et Matam, du 18 au 24 février 08

Axe 2 ; Thiés, Louga et Saint-Louis, du 26 au 28 février 08

Axe 3 : Fatick, Kaolack et Diourbel, du 3 au 5 mars 08

Axe 4: Ziguinchor du 23 au 25 Mai 08



Assemblée générale de l'Antenne de Diourbel avec le Gouverneur



Assemblée générale de l'antenne de Ziguinchor

Mise en place de l'Antenne Régionale de Dakar

En ce qui concerne la mise en place de l'antenne régionale, compte tenu de la complexité de Dakar avec quatre départements, de la forte densité de la population et du nombre très important d'organisations de base et de réseaux, il a été convenu de procéder en premier lieu par la mise en place des quatre antennes départementales à Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque. Ce n'est qu'après cette étape, qu'a été constituée l'antenne régionale de Dakar par la convocation des quatre Comités directeurs départementaux, le 30 décembre 2009 au Centre de Bopp.

a. Antenne départementale de Dakar

Sous la houlette de Mr Seydina Issa Ndiaye/IADDEP, un comité d'initiative a été mis en place qui a préparé l'organisation de l'assemblée générale départementale de Dakar. Laquelle s'est tenue le samedi 28 mars 2009 à Yoff, dans les locaux de Kër Apepsy. Madame Suzanne Diouf de l'UNCAAPS (secteur privé) a été élue présidente.



b. Antenne départementale de Pikine

Après plusieurs mois de préparation, par un comité d'initiative qui a recensé l'ensemble des organisations du département, l'assemblée générale de Pikine s'est tenue le 15 avril 2009. Monsieur Mor Diakhaté, de l'ONG ALPHADEV de Malika qui en a été élu Président.

c. Antenne départementale de Guédiawaye

L'assemblée de Guédiawaye s'est tenue le 25 novembre 2009 au CDEPS de Guédiawaye. Monsieur Aldiouma Sagna, de la CNTS/FC (syndicat) qui a été élu Président de l'antenne.

d. Antenne départementale de Rufisque

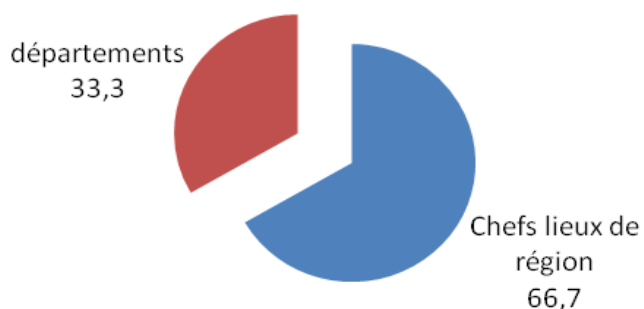
Au niveau de Rufisque, le point focal de la Plate-forme, Monsieur Moundiaye Cissé (Enda Graf), en collaboration avec Mr Seck (CV3A) et Mme Safiétou Dramé (FAFS) ont conduit le processus d'identification et de recensement des principaux acteurs non étatiques du département. Quant à l'AG départementale constitutive, celle-ci s'est tenue le samedi 18 juillet 2009. Monsieur Djibril Gueye, du Forum Civil qui en a été élu Président.



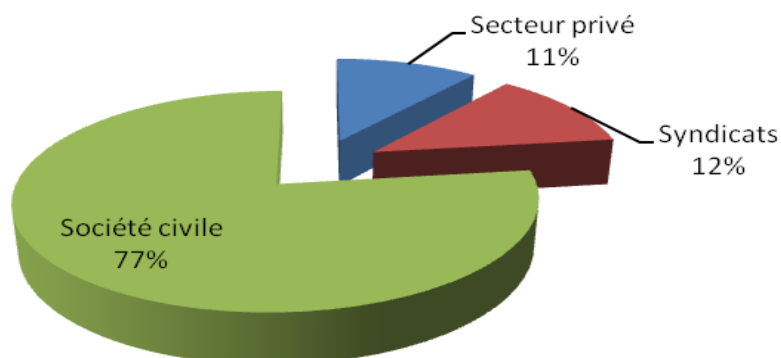
Participants aux AG régionales

Régions	Effectif			Famille			Genre	
	Total	Chef Lieu de région	département	S Privé	Syndicat	OSC	Homme	Femme
LOUGA	47	28		4	4	39	35	12
Linguère			14					
Kébémér			5					
THIES	64	43		8	6	50	39	25
Mbour			11					
Tivaouane			10					
SAINT-LOUIS	53	40		4	5	44	32	21
Dagana			7					
Podor			6					
MATAM	48	41		2	5	41	37	11
Ranérou			3					
Kanel			4					
TAMBACOUNDA	48	36		7	5	36	36	12
Kédougou			4					
Bakel			8					
DIOURBEL	55	37		3	4	48	30	25
Mbacké			9					
Bambey			9					
FATICK	47	29		5	7	35	31	16
Gossas			8					
Foundiougne			10					
KAOLACK	53	45		6	6	41	32	21
Kafrine			4					
Nioro			4					
KOLDA	55	40		5	7	43	45	10
Sédhiou			8					
Velingara			7					
ZIGUINCHOR	36	28		4	4	28	28	8
Bignona			7					
Oussouye			1					
DAKAR	70	17		14	17	39	47	23
Pikine			19					
Guediawaye			16					
Rufisque			18					
TOTAL	576	384	192	62	70	444	392	184
%	100,0	66,7	33,3	10,8	12,2	77,1	68,1	31,9

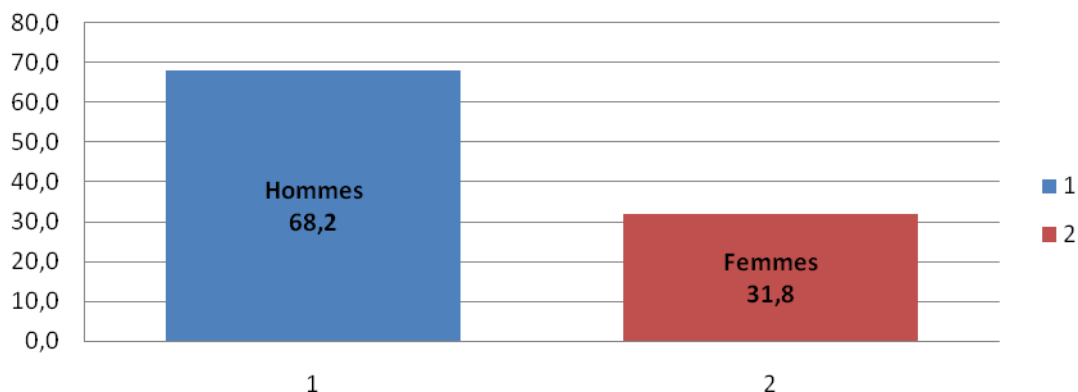
répartition des organisations entre chefs lieux de régions et départements



répartition des organisations par familles d'acteurs



Répartition des représentants des organisations par sexe



A l'issue du processus de mise en place des antennes régionales, on peut retenir les points suivants :

- une moyenne de 52 organisations par région, avec 576 organisations ayant participé aux assises régionales sur les 500 prévues soit un taux d'atteinte de l'objectif de 115,2 %
- La présence de tous les départements dans chaque assemblée générale, bien que la majorité des organisations représentées soient issues du Chef Lieu de région (67%). Les difficultés ont surtout concerné les frais de transport des représentants des départements, éloignés des capitales régionales. A Kolda par exemple, les frais ont été uniquement remis aux représentants des départements autres que Kolda pour assurer leur participation.
- Tous les points focaux des antennes ont été élus soit comme présidents, soit comme secrétaires généraux. Ce choix traduit sans doute la reconnaissance des membres des antennes pour le travail abattu par ces derniers.
- Toutes les familles sont représentées au niveau des Comités Directeurs, conformément aux textes de la Plate-forme, bien que des adaptations aux réalités locales aient été nécessaires, compte tenu de la représentation et de la typologie des organisations au niveau régional. On peut toutefois noter la faible représentation des organisations du secteur privé et des syndicats, comparé aux organisations de la société civile. Cependant, un travail de fond devra être fait pour déterminer l'origine des organisations. En effet, les organisations de producteurs et autres organisations paysannes sont tantôt rattachées à la famille Société civile, tantôt à la famille Secteur privé.
- Les bureaux exécutifs ont été installés en respectant la représentativité des familles. Ainsi, on peut noter que la présidence est revenue au secteur privé à Thies, aux Syndicats à Matam et à la Société civile pour les autres régions.
- En termes de genre, la présidence est revenue à une femme à Diourbel, Kaolack et Saint Louis (3/11). Au sein des comités directeurs on peut également noter la présence de femmes représentant les organisations, 31%, bien qu'un effort soit encore à faire au sein des organisations pour envoyer des femmes leaders les représenter.
- La majorité des porteurs de projets qui n'étaient pas encore membres de la Plate-forme ont rejoint les instances régionales et sont membres des comités directeurs.
- l'élection des membres du bureau, s'est passée dans presque tous les cas par consensus, sauf à Matam où il a fallu recourir au vote pour l'élection du représentant de la société civile au Bureau.
- L'engouement général suscité par la mise en place des antennes et l'appui des autorités locales, surtout des ARD.
- L'originalité de la mise en place de l'antenne régionale de Dakar, qui, avec un processus beaucoup plus long, a permis l'émergence d'une antenne régionale émanant des organisations des quatre départements, après un recensement prenant en compte les organisations des zones les plus reculées et même rurales de la région (Sébikotane, Yene, Bambilor) a permis d'assurer une représentativité très variée des organisations communautaires de base.

2. Vie des antennes

Au vu des rapports que nous transmettent régulièrement les antennes, nous relayons ici quelques aspects de la vie des jeunes antennes, après un an et demi d'existence :

a. Antenne Régionale de Matam

Officiellement installée le 22 Mars 2008, l'Antenne a réalisé les activités suivantes :

- Réunions statutaires
- Renforcement de Capacités

- Suivi Accompagnement
- Plaidoyers
- Partenariat
- Communication

Réunions Statutaires : Toutes les réunions de bureau, de Comités Directeurs et de Commissions se sont tenues régulièrement et ont permis à l'Antenne des ANE de Matam de prendre toutes les décisions de manière régulière et de partager en temps réel toutes les informations.

Les Commissions (Education -Santé -Suivi de la SRP) ont fonctionné normalement et ont permis à l'Antenne de capitaliser beaucoup d'activités :

La Commission Education a réalisé 03 grandes activités

- Campagne de sensibilisation sur l'Inscription au Cours d'Initiation (Mai et Octobre 2008)
- Conférence sur la violence faite aux filles à l'Ecole
- Participation à l'Evaluation du PDEF dans la Région de Matam

La Commission Santé a déroulé un plan d'actions commun avec Counterpart International sur une période de 9 Mois (Avril – Décembre 2008) qui ciblait les domaines suivants :

- Allaitement maternel exclusif
- Mal Nutrition
- Les maladies diarrhéiques

La Commission Suivi de la SRP est membre du Comité restreint composé de l'ARD, du Conseil Régional, de la Statistique et de la Planification chargé de suivre la SRP au niveau Régional.

*Elle a effectué 03 rencontres avec les Communautés minières pour la mise en place d'un **plan social minier** qui prendrait en charge l'emploi des jeunes, les retombées fiscales pour les CL, la gestion des risques et catastrophes au niveau des zones minières.*

*Le 10 juin 2009 a été organisé un forum sur « **l'accès des femmes au foncier** » en partenariat avec les nouveaux Présidents de Communauté Rurale.*

Renforcement de Capacités

En rapport avec la PF et l'UGP, 02 ateliers ont été organisés sur le **RODI** en faveur de 30 ANE de la Région.

D'autres ateliers de renforcement ont été réalisés au profit des ANE de la Région :

- dialogue avec les Elus locaux
- Informations judiciaires
- Politiques publiques
- Un atelier de partage et de vulgarisation sur la **SCA** a été organisé par la PF Nationale et la Cellule SCA au profit des ANE et des chefs de Services Régionaux.

Suivi Accompagnement

Le RODI a été appliqué au niveau des 30 Organisations tests. Un premier passage a permis de donner une situation de référence identifiant leurs principales faiblesses et d'esquisser des mécanismes de correction.

Un second passage avec le point focal et la facilitatrice a permis de mesurer les effets positifs induits.

Plaidoyers

L'Antenne de Matam a effectué 03 rencontres avec les Communautés minières, les Autorités et le Directeur de la Société d'Etude et de Réalisation des Phosphates de Matam **SERPM** pour la mise en place d'un plan social minier prenant en charge tous les intérêts des Communautés minières.



Ousmane Bâ/CSA, Président de l'antenne de Matam exhibant un échantillon de phosphate

Un **dossier** de Plaidoyer a été déposé au niveau de la PF pour financement avec plusieurs activités et actions accompagnant la prise en charge effective des retombées aussi bien positives que les impacts négatifs environnementaux sur les populations et leur milieu naturel.

Concernant le **DSRP** l'Antenne de Matam est membre du Comité restreint de suivi du DSRP, elle est consultée sur toutes les questions touchant le développement local.

Partenariat

L'Antenne a beaucoup développé ce volet au niveau local, c'est ainsi que plusieurs rencontres ont été initiées avec l'**UNICEF**, l'**UNFPA**, **Counterpart International**, l'**IA**, l'**ARD** ;

L'Antenne a développé un plan d'actions avec Counterpart International relatif à l'Allaitement Maternel Exclusif, la Malnutrition et les Maladies diarrhéiques ;

L'Antenne de Matam est membre du CRD, de la Commission technique de Suivi des Projets de la Région avec la Coopération Rhône –Alpes, elle est aussi pressentie pour figurer dans le Conseil Economique et Social de la Région.

Communication

L'Antenne a utilisé plusieurs supports de communication pour rendre visible ses activités et donner aux ANE plus de crédibilité et de rayonnement ; Les activités de l'Antenne ont été médiatisées par Walf TV, RFM, RTS, SUD-FM en plus des Radios Communautaires (Tim-Timol, Jikke-FM, Salndu fuuta) Des banderoles et communiqués ont toujours été utilisés pour véhiculer les messages.

Difficultés

- Absence de siège
- Absence de matériels informatiques
- Faiblesse des moyens matériels, humains et financiers dont dispose l'Antenne
- Difficultés de recouvrement des droits d'adhésions et des cotisations des ANE

b. Antenne de Kaolack

Fonctionnement des instances

Depuis son installation officielle, le bureau de l'antenne se réunit régulièrement au siège du RAD1 qui assure la présidence de l'antenne.

Pour faciliter la circulation de l'information entre les membres du bureau, une boîte email a été ouverte et le mot de passe communiqué à tous.

Après le changement intervenu au niveau de la Chambre de commerce, Madame LO a remplacé Mme Diakhaté au sein du Bureau.

Pour ce qui est du Comité directeur, il s'est réuni trois (3) fois, le 13 Août et le 22 Novembre 2008 et le 14 Juillet 2009.

Contact avec les autorités

Après l'élection des instances de l'antenne, le Bureau a rendu visite au Gouverneur de la Région, au Directeur de l'ARD et au Responsable régional du développement communautaire.

Situation des adhésions et cotisations

A ce jour, seize (16) organisations locales ont libéré leurs droits d'adhésion et vingt deux (22) ont versé la cotisation annuelle de 2008, mais une seule est à jour de celle de 2009. Le rythme des adhésions est très lent malgré l'intérêt dont les OCB font montre à l'égard des activités de la Plate Forme.

Sur le plan des cotisations annuelles, six (06) organisations faitières ont commencé à cotiser annuellement, mais aucune n'est à jour pour la cotisation de 2009.

Le niveau des adhésions et des cotisations reste donc faible.

Participation aux activités initiées par la plateforme Nationale

L'antenne de Kaolack a participé à :

- La tournée nationale d'information sur la SCA. Ainsi, le 25 Septembre 2008, en collaboration avec le comité DSRP pour la société civile, l'antenne régionale a organisé pour la Région, la journée d'information sur la SCA au conseil régional. Ensuite, Monsieur Amadou SOW du CODEKA a représenté l'antenne à Dakar lors de la restitution nationale, les 06 et 07 Novembre 2008. Cette activité avait intéressé les autorités administratives de la Région, les différents chefs de service régionaux et les ANE et était présidée par le gouverneur Adjoint chargé du Développement.
- L'atelier national d'information pour tirer les leçons du 9^{ème} FED et sur les perspectives du 10^{ème} FED sous la présidence du Ministre de l'Economie et des Finances. Dans ce cadre, les trois (03) membres titulaires du bureau exécutif ont pris part à cet atelier organisé au CICES, le 02 Juillet 2009, au cours duquel le Coordonnateur de l'UGP, le représentant de la DCE et de l'ON ont fait des communications devant une centaine d'ANE.
- L'AG de la PF /ANE tenue le 30 Juillet 2009 à la Maison de la culture Douta Seck, à laquelle trois membres du bureau régional ont pris part : Le vice Président, la Trésorière et la Secrétaire Générale.
- La journée d'information et de communication sur la Cour des Comptes organisée par la composante judiciaire du PAPNBG en collaboration avec la Plate-forme le 03 Septembre 2009 à l'Hôtel relais.

En revanche, l'antenne n'a malheureusement pas pu prendre part à l'atelier de planification stratégique de la PF/ANE, suivi de la réunion d'échanges et de planification des activités prévues dans le DP 2 de l'UGP pour des raisons de calendrier et d'indisponibilité des membres du Bureau à cette date.

Exécution des programmes de l'UGP/ANE

Cette participation a pu se faire particulièrement à travers quatre activités :

- Le processus de « renforcement organisationnel et développement institutionnel » RODI qui a démarré au niveau régional au mois de Janvier 2009. Cette activité a été organisée en trois séries d'ateliers alternatifs, dont deux de six jours et un d'un jour. Trente participants avaient été sélectionnés pour cette activité, mais seul vingt huit (28) ont terminé le programme, deux (02) d'entre eux (USE Nganda et Oyofal Paj) n'avaient pas pris part au second atelier, ce qui les a exclu du processus. Les participants ont apprécié cette expérience et se sont engagés à appliquer les informations reçues dans ce programme pour le bien être de leur organisation.
- Le Forum régional sur le dialogue entre citoyens, élus et administration organisé les 27 et 28 Juillet au conseil Régional qui a vu la participation de l'adjoint au Préfet et les sous préfet du Département de Guinguinéo, le Sous préfet de Gandiaye, de nombreux PCR de la Région et des conseillers municipaux de Gandiaye, Guinguinéo, Kahone et Kaolack. A cet effet, il faut saluer la collaboration du Directeur de l'ARD dans la préparation du Forum ; il avait même mis à contribution son chargé de la formation pour la présentation d'une communication.

- Le Plaidoyer sur les thématiques régionales qui s'est déroulé les mois de Novembre et Décembre 2009. La région de Kaolack avait axé son intervention sur la thématique commerce avec comme sujet, la commercialisation de l'arachide. Les ANE de la région qui ont pris part à l'atelier, ont avec le consultant et le point focal, élaboré un bon argumentaire et un texte de plaidoyer présentés au Gouverneur de la Région le 10 Décembre 2009. Cette activité a été largement couverte par les médias de la Région.
- La capitalisation des expériences et des bonnes pratiques des ANE réalisé également sur la période de Novembre à Décembre 2009.

Participation à d'autres activités au niveau de la Région

L'antenne a toujours été invitée par les organisations bénéficiaires du financement 9^{ème} FED aux activités qu'elles réalisent dans le cadre de leur projet, avec une mention spéciale pour les Syndicats. Ainsi :

- Monsieur Fodé Ndour avait représenté l'antenne à l'AG constitutive du cadre fédérateur des opérateurs pour la collecte des ordures, initiée par la CARITAS.
- Mme Ndèye Gnilane FAYE avait représenté l'antenne au CRD tenu à la Gouvernance sur la présentation du rapport sur la situation économique et social des régions de Kaffrine et Kaolack de 2007 et 2008.

Contraintes

Parmi les principales contraintes auxquelles l'Antenne a été confrontée, on peut relever:

- Le taux élevé d'absence aux réunions du Comité directeur
- La faiblesse des adhésions et cotisations
- La faiblesse des moyens financiers qui ne permettent pas de descendre dans les départements pour la mise en place des antennes. Actuellement l'antenne ne dispose que de points focaux « officieux », contactés pour coordonner certaines activités dans leur localité.

Perspectives

En perspective, le bureau est en train d'examiner la possibilité avec le consultant d'élargir le RODI aux autres organisations qui sont intéressées. Des rencontres avec les nouvelles autorités administratives de la Région (Gouverneur, Préfet, Maire et Président du Conseil Régional) sont également programmées.

c. Antenne de Fatick

Principales activités menées avant la création de l'antenne

Pour appuyer la mise en place de l'Antenne régionale de la Plateforme des Acteurs Non Etatiques, cette dernière avec l'accompagnement de l'UGP/ANE, a aidé les organisations de la région à mettre en œuvre des activités préparatoires. Ces activités ont nécessité la désignation par les membres du comité directeur national d'un embryon d'organisations devant constituer une sorte de comité d'initiative. Parmi ces activités, on peut citer :

- deux ateliers de formation en gestion du cycle de projet en mai et juin 2007 au profit de 25 organisations de la région avec comme point focal le représentant de la CAJEF ;
- forum d'identification des besoins en appui institutionnel et matériel des organisations des régions de Kaolack, Fatick et Diourbel en juillet 2007 ;
- formation en leadership et négociation au profit de 15 organisations de la région en novembre 2007 à Kaolack.

Toutes ces activités ont permis de renforcer les capacités des acteurs non étatiques de la région, mais également de constituer un noyau dur pour être un répondant de la Plateforme nationale et préparer la mise en place des organes devant constituer l'antenne régionale.

L'assemblée générale de mise en place de l'antenne régionale a eu lieu le 03 mars 2008 sous la présidence de l'Adjoint au Gouverneur chargé du développement, en présence du 1^{er} Secrétaire Elu du Conseil Régional. La Plateforme était représentée par le Trésorier Général et la Secrétaire Générale Adjointe.

A l'issue de concertations au sein des trois familles d'ANE, l'assemblée générale a élu un comité directeur de 31 membres et un bureau exécutif de 06 membres (03 titulaires et 03 suppléants).

Activités de l'Antenne Régionale

Pour assurer son ancrage institutionnel et se positionner comme partenaire crédible et disponible, l'antenne a adressé des correspondances aux autorités régionales (Gouverneur, Président Conseil Régional, Directeur de l'ARD) pour les informer de l'existence de l'Antenne Régionale et proposer des axes de collaboration. Ces autorités ont répondu favorablement et dans les mêmes formes.

D'autre part, à l'instar des autres antennes régionales, l'antenne de Fatick a participé à l'ensemble des activités menées en relation avec la Plateforme Nationale et l'UGP/ANE (comités directeurs, assemblée générale, réunions d'information sur la coopération avec l'Union Européenne, étude sur la cartographie des ANE, université des ANE).

Au niveau régional, les principales activités menées depuis la création de l'antenne sont les suivantes :

- Mise en œuvre du processus RODI au profit de trente (30) organisations sélectionnées à l'issue d'un appel à candidature ; 1^{er} atelier du 05 au 10 janvier 2009, 2^{ème} atelier du 1^{er} au 06 mars 2009, atelier d'évaluation le 04 juillet 2009 ;
- Participation à l'atelier national de planification stratégique de Plateforme des 19 et 20 février 2009 à Dakar ; suite à cela, le bureau de l'antenne régionale a finalisé son plan stratégique 2009/2013 ;
- Mission de l'UGP/ANE du 22 avril 2009 pour le suivi du processus RODI et des dossiers en instance ;
- Mission de la Plateforme Nationale (Trésorier et RAF) du 23 juin 2009 sur la situation financière de l'antenne, notamment les subventions de 2008 et 2009, le plan d'action régional et les procédures budgétaires ;
- Préparation et tenue du Forum régional sur le Dialogue politique entre ANE et Elus locaux les 24 et 25 juillet 2009 ;
- Tenue des réunions mensuelles du Bureau Exécutif de l'Antenne, d'une réunion du Comité Directeur le 1^{er} septembre 2009 et préparation de la tenue de l'assemblée générale annuelle 2009 au mois de janvier 2010 ;
- Tournées d'information et de sensibilisation du bureau exécutif au niveau des départements de Foundiougne (31 octobre 2009) et Gossas (1^{er} novembre 2009) pour élargir l'antenne à de nouveaux membres et régulariser la situation financière des membres (adhésion et cotisations annuelles) ; au cours de ces rencontres, les organisations de la base ont beaucoup insisté sur la mise en place d'antennes départementales ;
- Mise en œuvre de deux études régionales sur la capitalisation des bonnes pratiques et le plaidoyer sur le thème de la gestion de l'environnement fluvio maritime avec le recrutement de deux consultants et la tenue d'un atelier de lancement et de deux ateliers de validation

Situation financière

Suite aux recommandations du RAF du Secrétariat Exécutif, le Président et la Trésorière Générale ont procédé à l'ouverture du sous-compte de l'antenne régionale au niveau de l'agence de la CNCAS de Fatick.

Au 31 décembre 2009, l'antenne de Fatick a pu recouvrer un montant global de **750 000 F** répartis comme suit :

Adhésions : 400 000 F CFA

Cotisations : 350 000 F CFA

d. Antenne de Tambacounda

Au cours de l'année écoulée, les activités de l'Antenne Régionale ont pour l'essentiel tourné autour des formations, des représentations aussi bien au niveau national que local.

Réunion d'instances

Le bureau exécutif s'est réuni à six reprises tandis que le Comité Directeur ne s'est réuni qu'une seule fois, le 30 novembre 2008.

Activités

Avant l'installation de l'AR-PF/ANE, le comité de pilotage en relation avec l'UGP/ANE et la Plate Forme nationale a eu à mener une série d'activités, parmi lesquelles :

- Formation en gestion de cycle de projet, en leadership, plaidoyer et négociation
- Forum de rencontre de l'offre et de la demande en services de renforcement de capacités...

Après son installation, l'antenne régionale de Tambacounda a mené les principales les activités suivantes :

Au niveau local

1. Soutien à l'ONG la LUMIERE dans son combat pour la mise en place du fonds social minier. A cette occasion tous les ANE se sont mobilisés en relation avec l'organisation, les élus locaux pour obtenir ce résultat dont la mise en œuvre pose toujours problème d'où la nécessité pour la plate forme de continuer à jouer son rôle de veille, d'alerte et de propositions pour une paix sociale durable dans cette région regorgeant de richesses mais qui hélas, ne profitent pas très souvent aux populations.
2. Participation à toutes les étapes de l'étude sur la cartographie qui a permis de faire un diagnostic sans complaisance des trois familles d'acteurs, de procéder à l'identification des besoins spécifiques en renforcement de capacités pour chacune d'elles et en fin de dégager des perspectives qui si elles sont correctement mises en œuvre permettront de rendre plus efficaces et efficaces les interventions des ANE auprès des populations.
3. Mise en œuvre, de décembre 2008 à juin 2009 le programme de Renforcement Organisationnel Développement Institutionnel (RODI) destiné à 30 organisations excepté les organisations n'ayant pas leur siège dans la région, conformément aux dispositions retenues au niveau national à l'époque. Ce programme a permis de faire une évaluation rapide organisationnelle pour chacune des organisations ayant effectivement participé (24), d'élaborer des plan de renforcement pour chacune d'elles grâce à la mobilisation des ressources humaines et matérielles de l'Antenne, notamment du GADEC, organisation qui assure la présidence de l'antenne.
4. Organisation du Forum régional sur le renforcement du dialogue entre élus locaux, administration et ANE, qui a rencontré une forte mobilisation de toutes les parties prenantes. Le comité de pilotage mis en place n'a toutefois pas encore mené d'activités.
5. Appui aux ANE de Kédougou lors de la tenue de leur forum régional sur le renforcement du dialogue citoyen
6. Organisation du Forum régional sur la SCA en collaboration avec l'administration (Gouverneur de Région)
7. Participation aux activités menées par des organisations membres ou non de la plate forme. A ce titre on peut citer entre autre :
 - Mise en place de l'observatoire pour la bonne gouvernance CONGAD/GADEC
 - 2 forums sur la paix en Casamance CONGAD/GADEC
 - Forum sur la violence faite aux enfants organisé par le comité local de la CONAFE
 - Forum sur la vulgarisation de la constitution organisé par la RADDHO
 - 2 forums sur l'éducation des jeunes en vue du développement durable
 - Forum sur la réforme foncière au Sénégal RADI/GADEC
 - Forum sur quelle aide pour les femmes organisé par le réseau CESIRI
 - Journée d'information sur la Cour des comptes organisée par l'UGP/ECO- justice

A niveau national, il s'est essentiellement agi de participation à des activités organisées par la plate forme nationale en relation avec l'UGP, l'Etat et la DCE :

1. Ateliers d'orientation sur le RODI

2. Atelier de restitution sur la cartographie
3. Journée nationale de partage sur la SCA en présence des partenaires au développement du Sénégal
4. Atelier d'orientation sur le renforcement du dialogue entre les élus locaux, l'administration et les ANE et forum national qui a vu la participation du point focal et de l'honorable député Mamadou Djiby DIALLO
5. Atelier d'élaboration du plan stratégique de la PF/ANE
6. Journée nationale d'information sur le 10^e FED
7. Revue à mi parcours du 10^e FED
8. Assemblée Générale ordinaire de la PF/ANE
9. 1^{ère} université des acteurs non étatiques avec la participation des quatre bénéficiaires des régions de Tambacounda et Kédougou : ONG la LUMIERE, FPOB, AMFR/Mako, EGAM et du Secrétaire Général au nom de l'antenne régionale.
10. Les activités sur la capitalisation des expériences et bonnes pratiques et sur les thématiques régionales avec la participation à un atelier national d'orientation la réalisation des activités au niveau régional, et la participation à l'atelier national d'évaluation.

3. Missions de suivi dans les antennes

Une mission d'appui administratif et financier du trésorier et de l'AAF a eu lieu du 3 au 9 avril 2009 à Thies, Matam, Louga et St Louis pour fixer les procédures de gestion de l'appui institutionnel et des cotisations. Une mission dans les antennes de Kolda, Tambacounda, Diourbel, Kaolack, Fatick a été réalisée du 18 au 25 juin 2009. Des plans d'actions ont été élaborés à cet effet. La situation des cotisations dans les antennes visitées a pu également être réalisée, et des recommandations faites pour l'amélioration du taux de recouvrement des cotisations des membres.

Le plan d'action de la plate-forme des ANE a été subventionné par l'U.E pour 97% les 3 % restants (5300 00 F CFA proviennent des adhésions et cotisations des membres.

La plate-forme nationale ayant le taux de recouvrement le plus grand , il a été convenu qu'elle participerait pour un peu moins de la moitié c'est-à-dire 2.385.000 F et le reliquat de 2.915.000 F a été réparti entre les 11 antennes régionales, ce qui fait un objectif de collecte de cotisation par antenne de 265.000 F CFA sur les deux ans, soit 5% par antenne régionale de contribution à l'objectif global de cotisations à collecter.

- Outils de gestion partagés

Dans le draft des plans d'action des antennes une rubrique « justificatif » a été créée, comme mémoire pour les justificatifs des dépenses selon les rubriques.

Pour les adhésions et cotisations, un tableau selon le modèle de celui de la plate-forme leur a été proposé pour un suivi de la situation des recettes.

Un recueil de procédures de la plate-forme leur a été envoyé pour les outils de gestion en attendant la production du manuel de procédure.

- Eléments d'analyse du fonctionnement des Antennes

D'une manière générale, l'organisation et le fonctionnement des antennes sont satisfaisants. L'ancrage des antennes dans l'environnement institutionnel des régions est désormais bien acquis. En effet au niveau régional, les antennes sont connues et reconnues par les autorités, les acteurs au développement et les populations de par leurs actions et leur positionnement dans le champ du dialogue politique entre autorités décentralisées et populations. De même les antennes régionales ont su mobiliser leurs membres autour d'objectifs de dialogue politique et de renforcement des capacités des ANE. Des efforts importants devront toutefois être faits pour assurer la pérennité de cet ancrage.

Il n'en demeure pas moins toutefois, que certains aspects, comme l'ont souligné les antennes elles-mêmes, devraient être pris en charge de manière plus conséquente. Notamment, les antennes recommandent de :

- travailler à une cartographie et une classification des ANE par région, depuis les AG qui ont regroupé plus de 50 organisations, le niveau d'implication de tous est loin d'être homogène. Il

faut donc renforcer la culture associative et les principes de participation active et de solidarité des membres.

- Le niveau de participation des antennes aux activités tant nationales que régionales est assez satisfaisant. Une participation régulière et de qualité est notée à travers les feedback de l'UGP et de la PF/ANE.
- Réfléchir sur les stratégies et mécanismes de rendre opérationnels les départements, malgré le contexte d'instabilité institutionnelle des régions, avec les nouvelles régions de Kédougou, Kaffrine et Sédhiou.

Des informations générales sur le 10^{ème} FED ont été partagées avec les différentes antennes en attendant l'organisation de séminaire national sur la question le 2 juillet 2009 au CICES.

En image les réunions faites aux niveaux des antennes respectives de :



Avec le BE Antenne de Tambacounda



Avec le BE Antenne de Kolda



Avec le BE de l'antenne de Kaolack



Avec le BE de l'antenne de Fatick



Avec le BE de l'antenne de Diourbel



Avec le BE de l'antenne de Matam



Avec le BE de l'antenne de Thiès



Avec le BE de l'Antenne de Saint-Louis



Avec le BE de l'Antenne de Louga

2.2.4. ACTIVITE 1.4. ORGANISER LES RÉUNIONS STATUTAIRES DE LA PLATE-FORME

➤ **Sujets/Activités couverts :**

Afin de respecter les principes de l'Accord de Cotonou, ayant trait au caractère démocratique des organisations de la société civile, lequel est un critère d'éligibilité aux ressources de l'UE. Il était également très important que la Plate-forme puisse bénéficier d'un appui pour organiser la tenue régulière de ses instances. Les statuts de la plate-forme prévoient :

- une réunion mensuelle du bureau exécutif, soit douze réunions par an, et vingt-quatre réunions pour la durée du programme,
- une réunion trimestrielle du comité directeur, soit quatre réunions par an et huit réunions pour la durée du programme
- une assemblée générale annuelle des membres soit deux assemblées générales pour la durée du programme

➤ **Résultats de cette activité :**

- **Le Bureau Exécutif** : Dans le cadre du suivi des activités du Plan d'Actions et du PAPANBG/ANE, le Bureau Exécutif a tenu au total **27 réunions**, ce qui lui a permis d'une part d'être régulièrement informé des activités, de faire des recommandations au Secrétariat permanent, mais également de participer activement à la mise en œuvre des activités, notamment en ce qui concerne la mise en place des antennes régionales, la planification stratégique, la préparation des différentes missions sur le terrain, la planification et la participation aux activités conjointes UGP/PFANE. Les réunions du Bureau Exécutif se sont tenues régulièrement pour suivre la mise en œuvre du Plan d'Actions, discuter du fonctionnement des organes et prendre les décisions y afférent. Les membres du bureau ont ainsi activement participé à la mise en œuvre des activités, particulièrement, pour ce qui a concerné l'élaboration du Plan Stratégique, pour les besoins duquel des réunions hebdomadaires du BE, constitué en task force ont été tenues jusqu'à l'atelier de planification stratégique.
- **Le Comité directeur** : Le Comité Directeur de la Plate-forme a tenu au total 9 réunions. Cela a permis à l'ensemble des membres élus d'être régulièrement informés, de faire le point sur la réalisation des activités, de statuer sur les questions litigieuses ou les activités à problème, de se préparer à participer aux activités à venir sur les trimestres suivants et de faire des recommandations claires au Bureau Exécutif et au Secrétariat permanent sur la conduite à tenir. Des rapports d'activités et une situation financière ont été régulièrement présentés au cours de ces réunions. Le Comité Directeur a, en particulier, adopté le Plan Stratégique et le Manuel de Procédures, examiné les propositions faites en ce qui concerne le Programme ANE 10^{ème} FED, travaillé sur la Revue à mi parcours du 10^{ème} FED, participé aux différentes rencontres de la Plate-forme avec des délégations du Parlement européen, de la Cour des Comptes européenne, de la Direction Commerce de la Commission européenne.
- **L'Assemblée Générale annuelle**

La Plate-forme a tenu régulièrement ses deux assemblées générales annuelles, la première le 22 juillet 2008 et la seconde le 30 juillet 2009. Ces moments importants de la vie de la Plate-forme, permettent de rassembler l'ensemble des membres de la Plate-forme et les délégués régionaux à raison de 3 délégués par région.

➤ **Assemblée Générale 2008**

Ouverte par Monsieur Papa Nalla Fall, Président de la Plateforme des Acteurs non Etatiques, l'Assemblée Générale s'est tenue le mardi 22 juillet 2008 à l'hôtel Indépendance sous la présidence effective de Monsieur Abdoulaye Racine Kane, Ministre Délégué à la Réforme de l'Etat et de l'Assistance Technique (DREAT) et Coordonnateur du Programme National de Bonne Gouvernance.

Pour la première fois et suite à la mise en place des antennes régionales, des délégués régionaux ont pu participer à ces instances à raison de trois par région (1 secteur privé, 1 syndicat et 1 société civile). Ceci

marque un tournant décisif dans la vie de la Plate-forme qui marque son ancrage régional et le renforcement de sa légitimité. Ainsi, 33 délégués régionaux ont pu participer à ces instances. Cette AG a vu également la participation de nouveaux membres qui ont adhéré au cours de cette année. Ce fut l'occasion de faire leur présentation et d'entériner leur adhésion par l'assemblée générale.

Au total, **81** participants ont assisté à ces assises.

Ces assises ont été ouvertes par le Ministre Délégué à la direction de la Réforme de l'Etat et de l'Assistance Technique, Monsieur Abdoulaye Racine Kane, également Coordonnateur du Programme National de Bonne gouvernance qui a magnifié le travail accompli par la Plate-forme, en soulignant le défi de la participation relevé avec la présence des délégués de toutes les régions du Sénégal, tout comme le défi de la diversité.

Le Ministère de l'Economie et des Finances, Ordonnateur National était également représenté par Mr Ibrahima Dème, Chargé de Programme Développement local / Bonne gouvernance/DDI/MEF/PERSONFED et la Délégation de la Commission Européenne en la personne de Madame Amparo Gonzalez-Diez.



Ouverture AG 2008 par Monsieur Abdoulaye Racine Kane, Ministre Délégué à la Réforme de l'Etat et de l'Assistance Technique (DREAT) et Coordonnateur du Programme National de Bonne Gouvernance.

➤ Assemblée Générale 2009

Le 30 juillet 2009 s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle de la Plateforme des Acteurs non Etatiques pour le suivi de l'Accord de Cotonou à la Maison de la Culture Doutra Seck sise à l'avenue Blaise Diagne. Son but était de présenter à ses membres, le bilan de son exercice 2009 et des résultats du PAPNBG, de les informer sur les perspectives du 10^{ème} FED et enfin de faire adopter le Plan Stratégique et le Manuel de Procédures par l'instance souveraine.

Ses assises se sont ouvertes sous la présidence de Monsieur Cheikh Sadibou Seck Directeur du Commerce extérieur représentant le Ministre du Commerce et de Monsieur Ibrahima Dème représentant le Ministre de l'Economie et des Finances.

L'Assemblée Générale a regroupé plus de 100 participants, dont trois délégués de chaque antenne régionale, le Représentant du Ministère de l'Economie des Finances, le Représentant du Ministère du Commerce, le coordonnateur de l'UGP/Eco-Justice et le Coordonnateur de l'UGP/ANE.



Ouverture officielle par Monsieur Cheikh Sadibou Seck Directeur du Commerce extérieur représentant le Ministre du Commerce



2.2.5. ACTIVITE 1.5. COLLECTER LES COTISATIONS ET METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE GESTION EFFICACE ET TRANSPARENT

➤ Sujets/Activités couverts :

La Plate-forme entrant dans une phase d'institutionnalisation et d'opérationnalisation, il était important de régulariser la situation de tous les membres conformément à ses statuts et à son règlement intérieur. Ainsi, le secrétariat permanent devait avoir pour tâche d'organiser la collecte des cotisations et de mettre en place un système de gestion efficace et transparent. Le recouvrement des cotisations devant en effet, permettre d'évaluer véritablement l'engagement des membres vis-à-vis de la mission de la Plate-forme, mais également de contribuer au fonctionnement de ses organes.

Les prévisions pour les deux ans du plan d'actions étaient les suivantes :

Adhésion: 25000F	année 1 x 40 organisations 1 000 000	année 2 x 100 organisations 2 500 000	TOTAL 3 500 000
cotisation: 10000F	année 1 x 40 organisations 400 000	année 2 x 140 organisations 1 400 000	TOTAL 1 800 000
TOTAL	1 400 000	3 900 000	5 300 000

➤ Résultats de cette activité :

○ *Collecte des cotisations*

Le règlement intérieur de la Plate-forme stipulant que les cotisations doivent être versées au plus tard le 30 mars de chaque année, le secrétariat permanent, après recensement des organisations membres et de leur situation, a transmis à tous les membres, au mois de février de chaque année, une lettre de rappel des cotisations avec les montants dus par chaque organisation.

D'autre part, suite à l'installation des antennes régionales, il a été fixé un objectif de 265 000 F CFA pour chacune des dix antennes de la Plateforme en termes d'adhésions/cotisations, soit 2.650.000 F CFA, pour contribuer à l'objectif global de recettes devant financer une partie de l'Action.

Au 31 décembre 2009, les résultats suivants ont été atteints :

RECETTES PERCUES PAR LA PF/ANE NIVEAU NATIONAL + DAKAR adhésion+ cotisations membres	2 756 000
RECETTES PERCUES PAR LA PF/ANE NIVEAU ANTENNES HORS DAKAR adhésion+ cotisations membres	2 482 365
TOTAL COTISATIONS/ADHESIONS	5 238 365

APPUI INSTITUTIONNEL SCA	61 635
--------------------------	---------------

Total recettes perçues	5 300 000
-------------------------------	------------------

○ **Mise en place d'un système de gestion**

Le manuel de procédures a été élaboré sur fonds complémentaires de l'UGP/ANE. Il a été approuvé par le Comité directeur du mois de juin 2009 puis adopté par l'Assemblée générale du mois de juillet 2009. L'élaboration du Manuel de procédures répond à l'une des recommandations du diagnostic institutionnel participatif, tel que mentionnées dans l'Activité 1.6.

En ce qui concerne les membres des antennes régionales, un compte bancaire a été ouvert au niveau de la Caisse Nationale du Crédit Agricole du Sénégal, seule institution bancaire à être représentée au niveau de toutes les régions. Des sous comptes par antenne ont été ouverts et des délégations de signature ont été faites aux présidents et trésoriers de chaque antenne. Une Note de procédures a été élaborée pour l'utilisation des fonds au niveau local selon un système de gestion transparent.

La mission réalisée au mois d'avril 2009 par le Trésorier et l'Assistant administratif et financier a permis de tenir des séances de travail avec les principaux responsables des antennes, pour assurer une bonne gestion des fonds de l'appui institutionnel et des cotisations versés au niveau régional, de faire le point sur les procédures, et enfin de collecter les pièces justificatives et relevés bancaires.

2.2.6. ACTIVITE 1.6. RÉALISER UNE ÉVALUATION A MI PARCOURS ET FINALE DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES DE LA PLATE-FORME.

➔ **Sujets/Activités couverts :**

Cette évaluation avait pour objectif de mesurer les capacités et d'identifier les besoins humains et matériels nécessaires pour renforcer le rôle de la plate-forme en direction des acteurs non étatiques du Sénégal dans le 10^{ème} FED.

Il est réalisé une évaluation à mi parcours et une évaluation finale.

Un atelier de restitution de l'étude d'évaluation était également prévu, avec la participation de l'ensemble du Comité Directeur de la Plate-forme, des services du Ministère de l'Economie et des Finances, Ordonnateur National du FED, et de la Délégation de la Commission européenne au Sénégal.

➡ **Résultats de cette activité :**

La Plate-forme a réalisé un Diagnostic Institutionnel et Organisationnel au cours du mois de juin 2008. L'objectif spécifique de ce diagnostic était de mesurer les capacités organisationnelles et institutionnelles de la plate-forme et d'identifier les orientations stratégiques nécessaires pour lui permettre de jouer son rôle vis-à-vis de ses membres et de ses partenaires.

Les résultats de l'analyse des capacités institutionnelles et organisationnelles ont permis à la Plate-forme d'avoir des éléments de décision pour l'orientation stratégique et la formulation de son Plan Stratégique et de son Manuel de procédures.

Au terme de ce diagnostic, réalisé par un consultant externe, qui s'est déroulé sous forme de focus groups avec le Comité Directeur et au niveau de 3 antennes régionales et sous forme d'entretiens individuels auprès des membres et des partenaires, les principaux résultats ont été synthétisés dans le tableau ci-après :

Grille d'analyse AFFOM de la PF/ANE

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Ancrage social et géographique avec l'adhésion de 336 organisations membres représentants toutes sortes de catégories d'ANE ; - Implantation d'Antennes dans les 10 régions intérieures du pays ; - Aura internationale ; - les motivations et l'engagement militant de la plupart des membres ; - Bonne mobilisation des représentants des organisations membres ; - Reconnaissance légale et connaissance par autorités nationales et régionales ; - Crédibilité et dynamisme de ses leaders. - Cadre d'échanges entre acteurs qui ne se connaissaient pas ; - Plus grande synergie d'actions 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de vision ; - Mission faiblement partagée ou comprise ; - Attentisme et manque d'initiatives de la plupart des membres ; - Absence de politique de communication - Faible prise en compte de la dimension genre - Manque de suivi des activités et d'implication dans les processus de décision de la plupart des dirigeants des organisations membres ; - Forte dépendance financière de l'organisation ; - Résultats encore mitigés du travail des groupes thématiques - Pas de stratégies de genre et de partenariat
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et financières des ANE - Conquérir plus de légitimité populaire - Développer un contre-pouvoir - Etre une force de propositions - Promouvoir son leadership dans la région Afrique 	<ul style="list-style-type: none"> - Massification de l'organisation au détriment de la qualité - Perte d'autonomie - Conflits internes de leadership et rivalités internes des organisations - Servir de faire-valoir - Concurrence d'autres cadres de concertation

Le diagnostic institutionnel a également permis de faire un certain nombre de propositions :

Propositions d'un plan de renforcement de l'organisation

Partant du diagnostic établi sur ses forces et faiblesses pour consolider son assise organisationnelle et renforcer sa dynamique de développement institutionnel les mesures prioritaires suivantes ont été recommandées:

1. Engager un processus de planification stratégique pour définir sa vision et sa stratégie d'intervention, clarifier sa mission, et sa structuration , élaborer un nouveau programme pluri-annuel;
2. Dans ce cadre, définir une stratégie de partenariat cohérente et pertinente pour sa mission, efficace et réaliste dans son application ; définir une stratégie d'autonomie financière ;
3. Approfondir et systématiser les critères d'adhésion des membres en insistant sur la qualité, la représentativité et la légitimité des organisations ;
4. Elaborer à l'interne avec l'appui d'un expert, un manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable en partant du document portant recueil des procédures administratives et financières ;

5. Parachever la mise en place des Antennes régionales en clarifiant les critères d'adhésion, les articulations avec le niveau national et le degré d'autonomie de ces Antennes ; Intégrer les antennes régionales dans le schéma organisationnel en les dotant d'un statut, de rôles et responsabilités clairs et mettre au point par anticipation une stratégie d'implantation future dans les départements et les communautés rurales au besoin ;
6. Définir des politiques d'intervention par secteur d'activités de l'organisation : enjeux, objectifs, résultats attendus, méthode, approche, cibles etc...
7. Définir une politique de communication interne et externe (cibles, objectifs, méthodes, supports et moyens) pertinente et cohérente avec sa mission. Par exemple l'organisation de visites régulières des organisations membres, de journées d'informations sur leurs activités et des séances périodiques d'animations de la vie associative et la redynamisation des groupes thématiques sur des questions d'actualité ou d'intérêt stratégique pourraient être envisagées dans ce cadre.

Processus de planification stratégique : Cet exercice de diagnostic institutionnel participatif a permis d'engager le processus de planification stratégique dès janvier 2009.

- La première grande étape fut la mise sur pied d'une task force composé du bureau exécutif, du secrétariat technique et du consultant. Cette task force a pu tenir sa première réunion le 14 janvier 2009, et a pu maintenir le rythme d'une rencontre hebdomadaire jusqu'à la tenue de l'atelier de planification. Elle a pu échanger en son sein sur la documentation, sur la méthodologie et les instruments d'enquête ; elle a apprécié les drafts 0,1, 2 et 3 du consultant. Elle a pu opérer une judicieuse répartition de ses composantes lors de l'atelier (facilitation des plénières et des ateliers, identification des rapporteurs, etc.) Les membres ont été solidaires durant l'exercice depuis l'élaboration de la méthodologie jusqu'au rapport final en passant par l'administration de questionnaires
- La deuxième étape fut la tenue de l'atelier de mise en forme du plan stratégique. Cet atelier s'est effectivement déroulé les 19 et 20 février 2009 et a rassemblé une quarantaine de personnes (présidents des antennes régionales, membre du CD et membres simples, membres du secrétariat technique, un représentant de l'UGP, des partenaires dont le représentant de l'ordonnateur national, un représentant de la Délégation de la Commission Européenne en République du Sénégal). L'événement a été largement couvert par les médias du Sénégal.



- La troisième grande étape a été l'évaluation de l'atelier. La séance de travail qui a regroupé une partie de la task force le 25 février 2009 a permis de prendre connaissance des résultats des questionnaires d'évaluation qui indiquent la satisfaction générale des participants. On peut saluer le travail d'équipe, la maîtrise des questions logistiques, la bonne conduite des échanges et l'atteinte des résultats: consensus sur la vision, la mission, les principes et valeurs, les objectifs stratégiques, la structure institutionnelle et organisationnelle, les ressources humaines, matérielles et financières.
- Enfin, la tenue du Comité Directeur du 30 mars 2009, a permis d'adopter le document de Plan Stratégique, sous réserve des dernières observations à parvenir au plus tard le 15 avril 2009,

pour transmission à l'Assemblée Générale aux fins d'adoption définitive du document stratégique le 30 juillet 2009..

Les grands axes d'intervention du Plan Stratégique sont les suivants :

- 1. Renforcement des processus de décentralisation des activités et du dispositif institutionnel**
- 2. Renforcement des capacités des membres et des dynamiques convergentes.**
- 3. Elaboration d'un plan de communication fondé sur la diffusion de l'information et la capitalisation des expériences**
- 4. Renforcement de la fonctionnalité des Groupes Thématiques pour une contribution de qualité aux politiques publiques**
- 5. Définition d'un plan de pérennisation institutionnelle et organisationnelle et de mobilisation de ressources financières**
- 6. Suivi et Evaluation des projets / programmes et de l'Accord de Cotonou**

En termes de prise en compte des recommandations du Diagnostic Institutionnel, le processus de planification stratégique, a permis de répondre lui-même à plusieurs des recommandations comme :

- définir la vision et la stratégie d'intervention, clarifier la mission, et la structuration, élaborer un nouveau programme pluri-annuel
- définir une stratégie de partenariat cohérente et pertinente pour sa mission, efficace et réaliste dans son application ; définir une stratégie d'autonomie financière : un des axes d'intervention du Plan stratégique
- Intégrer les antennes régionales dans le schéma organisationnel (un nouveau schéma organisationnel a été défini, l'étape en cours étant l'intégration dans les statuts et règlement intérieur)
- Définir des politiques d'intervention par secteur d'activités de l'organisation : enjeux, objectifs, résultats attendus, méthode, approche, cibles etc. Ce volet est déjà tracé dans le cadre logique du Plan stratégique, il reste à préciser davantage les méthodes, approches et cibles.
- Définir une politique de communication interne et externe (cibles, objectifs, méthodes, supports et moyens) pertinente et cohérente avec sa mission : un des axes d'intervention du Plan Stratégique est la définition d'une Stratégie de communication et d'information.

D'autres recommandations ont été également prises en compte, notamment :

- Parachever le processus d'installation des antennes régionales (cf. activité 1.3.) ;
- L'élaboration du Manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable (cf. activité 1.5.)

Evaluation Finale du Plan d'actions :

La durée du Plan d'action de la Plate-forme ayant été prolongée jusqu'au 31 décembre 2009, l'évaluation finale du Plan d'actions de la Plateforme a été initiée le 12 janvier 2010, après recrutement d'un consultant indépendant par le Bureau exécutif de la Plate-forme.

R.2. Les capacités d'analyse et de contribution à l'élaboration et au suivi des politiques publiques et de coopération avec l'UE sont améliorées

2.2.7. ACTIVITE 2.1. COLLECTER ET DIFFUSER L'INFORMATION SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ET ASSURER LA VISIBILITÉ DES ACTIONS DE LA PLATE-FORME

➤ Sujets/Activités couverts :

Le Secrétariat permanent avait pour mission de collecter l'information sur les politiques publiques, d'en faire des synthèses et de les diffuser aux membres, au niveau national comme au niveau des antennes régionales, ces dernières étant souvent en déficit d'information.

La transmission de l'information devait se faire essentiellement par messagerie électronique, mais également, pour un public plus large, sur le site internet de la Plate-forme.

Des actions de communication et de visibilité en direction du grand public devaient être également réalisées et un partenariat avec certaines organisations (SYMPICS, Institut PANOS) devait être recherché. Ainsi, le plan d'action prévoyait :

- Une conférence de presse à l'occasion de la signature du plan d'actions de la Plate-forme avec l'ON et la DCE ;
- Des communiqués de presse sur les activités phares du projet ;
- Des débats radio télévisés sur les sujets développés par les groupes thématiques ;
- Un plan de plaidoyer pour une meilleure implication des ANE dans le processus du 10^{ème} FED.

➤ Résultats de cette activité :

- ***Transmission par courriel à tous les membres PFANE national et régional:***

D'une manière générale, la transmission par courriel à tous les membres, des informations collectées par le Secrétariat technique sur les politiques publiques s'est faite de manière régulière et permanente. De nombreux documents d'information ont, à ce titre, été portés à la connaissance des membres, parmi lesquels :

- appels à propositions lignes budgétaires CE : Ane/AL, Culture, environnement, droits de l'homme, droits des enfants,
- informations transmises à la PFANE par le Réseau Afrique Performance² sur les activités des ANE de la sous région,
- informations diverses sur les APE transmises par le Groupe Cotonou Belgique³
- les bulletins d'information d'ECPDM et de l'ICTSD (Suisse)

- ***Informations mises en ligne sur le site de la PFANE (cf. site):***

Le site WEB de la Plate-forme avait été créé sur fonds propres de la Plate-forme en octobre 2006. L'Action a permis d'améliorer sa fonctionnalité et d'assurer la gestion régulière du site par le Webmaster. Parmi les documents régulièrement mis en ligne figurent :

- AP lignes budgétaires CE : Ane, Culture, environnement, droits de l'homme, droits des enfants, migrations.
- Divers articles APE, conventions de financement 10^{ème} FED, RAC UE/SEN 2008, ...

² **Agence Afrique Performance** 01 BP 1034 Cotonou (Bénin) C/335-336 Mifongou Cotonou (Bénin)

³ **Groupe Cotonou Belgique:** Centre National de Coopération au Développement (opération 11.11.11), Koepel van de Vlaamse Noord-Zuidbeweging, OXFAM Solidarité, SOS Faim, Solidarité socialiste, Groupe de Recherche pour une Stratégie Economique Alternative, Entraide et Fraternité, Pollen, Ferad

- Diverses informations transmises à la PFANE par le Réseau Afrique Performance sur les activités des ANE de la sous région, rapport Assemblée Parlementaire Paritaire UE/ACP – Prague ;
 - Diverses informations sur les APE transmises par le Groupe Cotonou Belgique.
- **Visibilité des actions:**
 - Conférence de presse le 26 mars 2008 :

La Plate-forme a tenu une conférence de presse le 26 mars 2008, qui avait pour objectif: de présenter le Plan d'Actions de la Plate-forme et d'annoncer le séminaire national sur la SC UE/SEN et l'Accord de Cotonou. Cette conférence de presse a vu la participation du Chef de Délégation de la Commission européenne à Dakar et du représentant de l'ordonnateur national. Elle était animée par le Président de la Plate-forme des ANE. L'ouverture a été faite par le Président de la Plate-forme qui a remercié le chef de délégation et le représentant de l'ON pour leur présence au Siège de la plate-forme, à l'occasion de cette première activité de visibilité organisée dans le cadre du Plan d'actions et qui, en sus de la présentation générale des activités de la Plate-forme, vise à informer sur la tenue du séminaire national d'information sur l'Accord de Cotonou et la Stratégie UE au Sénégal.

Il a ensuite donné la parole au Chef de la Délégation qui a salué les efforts accomplis par la Plate-forme des acteurs non étatiques pour le Suivi de l'Accord de Cotonou au Sénégal, en rappelant que c'est la seule Plate-forme dans les pays ACP, qui a réussi à rassembler sous sa bannière, l'ensemble des ANE, à savoir, société civile, syndicats et secteur privé. Il ajoutera également, que vu les acquis, la Plate-forme doit ouvrir son champ d'action au-delà de l'Accord de Cotonou et initier un dialogue avec tous les autres partenaires sans se restreindre à l'Union européenne. Suite à cela, le représentant de l'ON a rappelé le processus depuis 2001, qui a conduit à la mise en place de la plate-forme et rappelé les attentes du gouvernement, qui souhaite en la Plate-forme, avoir trouvé l'interlocuteur crédible et efficace qui saura faire des contributions de qualité sur les politiques et programmes, afin de lui permettre de répondre au plus près, aux préoccupations des citoyens sénégalais.

Une présentation du Plan d'Action a été ensuite visionnée par la secrétaire permanente. Après la présentation, la parole a été donnée aux journalistes, afin de leur permettre de poser des questions pour davantage d'informations.

Un cocktail a clôturé le point de presse.



Mr Ibrahima Deme, Représentant de l'Ordonnateur National/MEF, Mr Papa Nalla Fall, Président de la Plate-forme, Mr Gilles Hervio, Chef de Délégation de la CE à Dakar, à l'occasion du Point de presse dans les locaux de la Plate-forme.

- Couverture médiatique Radio/TV, presse écrite : Atelier du Groupe thématique Education, Atelier de Planification Stratégique, Ateliers RODI, assemblée générale de mise en place de l'Antenne Départementale de la Plateforme Dakar/Centre, Atelier du Groupe thématique APE/Commerce, Atelier du Groupe Thématique Bonne gouvernance sur le foncier, forums régionaux de dialogue avec les élus locaux

2.2.8. ACTIVITE 2.2. ECHANGER AVEC LES PLATES-FORMES AU NIVEAU DE L'AFRIQUE ET DE L'EUROPE SUR LES ANALYSES ET DOCUMENTS

➔ Sujets/Activités couverts :

Des échanges existent déjà avec les plates-formes du Nord (Concord), avec d'autres plates-formes africaines et avec le Réseau Cotonou qui rassemble toutes les plates-formes de la société civile francophone du Nord et du Sud. La Plate-forme du Sénégal a déjà été invitée à un atelier d'échanges au Niger organisé par le CNCD Belgique. Ces échanges extrêmement enrichissants ont besoin d'être davantage systématisés. La Plate-forme devra également voir la possibilité de participer à des ateliers sous régionaux ou en Europe avec les différents réseaux existants. Elle devra également créer des synergies avec les réseaux du secteur privé et des syndicats déjà fonctionnels et très actifs aux niveaux sous-régional et international.

D'autre part, à l'occasion d'une mission de la commission de l'UEMOA en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre du Programme indicatif régional (PIR), il avait été évoqué la nécessité de mettre en place, à l'échelon régional, un cadre de concertation des différentes plates-formes d'acteurs non étatiques de l'Afrique de l'Ouest. La Plate-forme souhaitait approfondir la réflexion, dans le cadre du processus d'élaboration du PIR et avait proposé la mise en place d'un comité économique et social ouest-africain qui serait représentatif des différentes familles d'ANE en même temps que l'émanation des plates-formes nationales ouest-africaines. La Plate-forme souhaitait mettre en place un comité *ad hoc* de réflexion pour la création de ce comité, en relation avec les différentes plates-formes des pays de la sous-région et du Nord.

➔ Résultats de cette activité :

Pendant la durée de l'Action, les activités suivantes ont été réalisées aux niveaux sous –régional et international :

❖ Préparation des termes de référence de la mission circulaire prévue dans le cadre du DP 2.

Cette activité, inscrite dans le DP 2 de l'UGP n'a malheureusement pas pu être réalisée, du fait des nombreuses activités en cours au même moment (capitalisations, thématiques régionales, 1^{ère} Université des ANE) et des délais très courts restants avant la clôture des activités de l'UGP/ANE.

❖ Missions réalisées

- **Participation au 7ème Forum Africain sur la Gouvernance** – (Ouagadougou, 24-26 octobre 2007)
Mr Papa Nalla Fall, Président de la Plate-forme, a fait partie de la Délégation sénégalaise à Ouagadougou. Cette Délégation était dirigée par Mme Fatou Danielle Diagne, Ministre de la Compétitivité et de la Bonne Gouvernance, de Mr Abou Karim Lo, de la DREAT, de Mr Mamour Ousmane Bâ, Chef de Division des Commissions Mixtes/DCEF/MEF et de Mr Ibrahima Ndiaye/SYNPICS. – présentation power point de la PFANE du Sénégal
- **Participation à la 1^{ère} réunion du Comité de Pilotage du Programme Indicatif Régional 9^{ème} Fed de l'Afrique de l'Ouest du 18 au 20 février 2008.** Le Président Papa Nalla Fall a représenté la Plate-forme des ANE dans le cadre de la Délégation officielle du Sénégal.
- **Mission régionale à Bamako les 29 et 30 Mai 2008 :** La DG TRADE (Direction Générale du Commerce de la Commission européenne) a organisé du **29 au 30 mai 2008 à Bamako** un séminaire régional d'information sur l'APE UE-Afrique de l'Ouest. Cette rencontre faisait partie d'une série de séminaires d'information organisés dans les ACP en 2008. Cette conférence a accueilli des fonctionnaires de l'administration et des acteurs non étatiques de l'Afrique de l'Ouest et visait à les informer sur les négociations de l'APE et à leur fournir

« une analyse plus équilibrée qu'habituellement offerte par une discussion publique idéologiquement influencée ». La Délégation sénégalaise était composée, d'un Représentant de la DCE au Sénégal, du Ministère du commerce, du Ministère de l'Economie et des Finances et du Président de la Plateforme des ANE.

- **Du 23 au 24 juin 2008 s'est tenu à Yaoundé au Cameroun, un séminaire intitulé « Renforcer la société civile grâce à des instruments thématiques ».** Ce séminaire, organisé par la Commission européenne a vu la participation de nombreuses organisations d'ANE du Nord et du Sud. La délégation sénégalaise était composée de deux députés de l'Assemblée nationale et de quatre membres de la plate-forme, à savoir :
 - Mr Papa Senghane Diouf / CNES vice président
 - Mr Mamadou Faye/ CNTS Secrétaire général
 - Mr Dame Sall /CONGAD – RADI membre du comité directeur
 - Mr Aboubacry Mbodj /RADDHO membre du comité directeur

Lors de ce séminaire, les discussions ont essentiellement porté sur les lignes thématiques ANE et AL, Droits de l'Homme. Les représentants de la Plate-forme sénégalaise ont pu apprécier l'avance du Sénégal par rapport aux autres organisations de la Société civile africaine, qui ont été très peu impliquées dans le dialogue ACP/UE et de fait ont très peu ou n'ont même parfois jamais bénéficié de fonds européens. La délégation sénégalaise a eu à présenter aux séminaristes, l'historique de la Plate-forme des ANE du Sénégal. La présentation de la Plate-forme a fortement intéressé les autres délégations et de nombreuses questions concernant le processus de structuration des ANE au Sénégal ont été posées. Le niveau d'engagement et d'absorption du Sénégal a été également considéré comme un cas extrêmement intéressant, au vu notamment du montant alloué aux ANE du Sénégal dans le cadre du 9^{ème} FED qui est un cas unique dans tous les ACP.

Un des points critiques de l'atelier a été la complexité des lignes directrices qui en soi constituaient déjà un frein à l'accès aux ressources des ANE du Sud. Ainsi, il a été demandé aux ANE du Sud de faire des propositions pour revoir les lignes directrices dont les conditionnalités sont pratiquement impossibles à respecter pour une grande majorité d'acteurs du sud.

- **Rencontre d'échanges d'expérience pour la mise en place d'un programme en faveur des ANE gambiens, organisée par les services de l'Ordonnateur national de Gambie les 22 et 23 août 2008 à Banjul.** Participation du Président et du Secrétaire général de la Plate-forme à la Délégation officielle du Sénégal. A l'issue de cette mission, les services de l'ON gambien et les représentants des ANE gambiens ont souhaité un appui technique de la Plate-forme des ANE du Sénégal, pour la mise en place d'une structure similaire au profit des ANE de Gambie. Cette activité a été financée sur les fonds du DP 2 de l'UGP/ANE, dans lequel une enveloppe a été prévue pour des missions circulaires au niveau de la CEDEAO et de l'UEMOA, afin de faciliter des échanges avec les différentes plate -formes ou réseaux de la société civile, du secteur privé et des syndicats.
- **Missions du Président Papa Nalla Falla à Cotonou (Bénin) sur invitation de la Fondation Friedrich Ebert, sur l'élaboration de scénarios APE** aux mois de janvier et mars 2009.
- **Mission du Président Papa Nalla Fall à Ouagadougou (Burkina Faso) sur invitation de la Banque Mondiale, sur la formation Professionnelle** – Rencontre avec les organisations de la société civile pour mettre en place une synergie d'actions entre les différents réseaux d'ANE d'Afrique de l'Ouest.
- **Invitation au 3^{ème} Forum de la société civile ACP organisé par le Secrétariat ACP à Bruxelles les 10 et 11 décembre 2009.** La secrétaire permanente a participé à cette rencontre, ce qui a permis d'une part de présenter les principales réalisations de la Plate-forme sénégalaise mais également de renforcer les liens existants avec les autres plates-formes, de participer activement à la structuration du Forum de la société civile ACP et de renforcer les échanges avec les membres de la Société Civile ACP.
- ❖ **Missions reçues :** La Plate-forme a également reçu des délégations d'organisations de la société civile de la sous région, dont en particulier :

- Une mission nigérienne conduite par Mr Ibrahima Massoudou de l'Observatoire autonome pour la bonne gouvernance et le Développement, le 1^{er} Avril 2008
- Une mission béninoise sur le programme OSCAR le 15 avril 2008.

❖ Echanges avec les plateformes d'ANE de la sous région

Des échanges sont intervenus avec les plateformes du Bénin (PASCIB) et du Mali (CADD Mali), autour de l'élaboration d'un programme commun, sous le couvert du GRET. Ce programme avait été soumis à l'Union Européenne pour financement sur les lignes budgétaires ANE/AL.

Par ailleurs, les échanges d'information par voie électronique sont toujours très réguliers, presque quotidiens avec le **Réseau Francophone Cotonou (RCF)**, qui rassemble des Plates-formes du Nord et du Sud, membres des ACP.

2.2.9. ACTIVITE 2.3. METTRE EN PLACE ET ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE SIX GROUPES THÉMATIQUES DE RÉFLEXION SUR LES POLITIQUES SECTORIELLES ET IDENTIFIER DES ÉTUDES SUR LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT.

➔ Sujets/Activités couverts :

La Plate-forme avait prévu la mise en place de groupes thématiques qui recourent les domaines d'intervention de la Stratégie de coopération du 9^{ème} FED :

- Groupe 1 : bonne gouvernance (avec des sous-thèmes comme démocratie et droit de l'Homme, décentralisation, lutte contre la corruption...).
- Groupe 2 : transport et assainissement.
- Groupe 3 : appui budgétaire santé.
- Groupe 4 : appui budgétaire éducation.
- Groupe 5 : commerce, Accords de partenariat économique.
- Groupe 6 : culture.

La mission principale de ces groupes était de réunir les acteurs non étatiques concernés par ces thématiques, de mener des réflexions, de contribuer de façon significative à la définition et à la réalisation des politiques sectorielles en les évaluant et, enfin, de formuler toutes recommandations jugées utiles, y compris la réalisation d'études complémentaires ciblées. Les résultats des travaux de groupe devaient être validés par le Comité Directeur de la Plate-forme et transmis officiellement aux autorités compétentes, à titre de contributions acteurs non étatiques aux politiques publiques.

➔ Résultats de cette activité :

A. RESULTATS GENERAUX

Au cours de la première année, le travail des Groupes thématiques a été essentiellement consacré au règlement des questions relatives à leur composition, à leur organisation et à leur fonctionnement. Ainsi, notamment, des réflexions ont été menées pour :

- Identifier de manière précise l'ensemble des travaux d'ors et déjà réalisés ou en cours de réalisation par les membres de la Plate-forme sur les thèmes concernés, dans le cadre de l'activité propre de ces membres, afin d'éviter les doublons, et d'enrichir les travaux déjà existants ;
- Finaliser la composition des groupes en y intégrant tous les membres intéressés ;
- Définir les approches, les axes et les méthodes de travail ;
- Elaborer les programmes d'action ;
- Arrêter les budgets.

L'ensemble de ces points ont été consignés dans des termes de référence élaborés pour chaque groupe de travail. Ces TDR ont été transmis au Secrétariat technique pour validation, puis au Bureau Exécutif et au Comité Directeur de la Plate-forme pour approbation finale. Ces travaux, menés pendant la première année, ont de fait, légèrement modifié la liste initiale des groupes de travail. Ainsi, début 2009, 8 Gt étaient opérationnels :

B. RESULTATS POUR CHAQUE GROUPE

I. GROUPE THEMATIQUE EDUCATION

Premier à démarrer ses activités, le Groupe Education a été celui qui a effectué le plus de travaux préparatoire. Son expérience a pu ainsi être mise à profit par les autres Groupes.

Présidé par Mr Aldiouma Sagna, Membre du CD/CNTS-FC le groupe a réalisé les travaux ci-après :

1. Journée de réflexion sur le thème : « Le système éducatif sénégalais : enjeux et défis de la réalisation de l'EQPT », le 24 avril 2008 à l'hôtel Indépendance

Le Groupe thématique Education a tenu une journée de réflexion sur le thème : « **LE SYSTEME EDUCATIF SENEGALAIS : ENJEUX ET DEFIS POUR LA REALISATION DE L'EQPT** » organisée le 24 Avril 2008 à l'occasion de la Semaine Mondiale de l'Education pour Tous, qui a rassemblé une quarantaine de participants, ANE, représentants du Ministère de l'Education, partenaires au développement (UNESCO, CECL, Coopération espagnole) et experts.

La journée consacrée spécialement à l'éducation non formelle dans le cadre de la semaine mondiale de l'EPT par la plate-forme des acteurs non étatiques visait à :

- mobiliser les acteurs de l'éducation et de la formation autour des enjeux et perspectives de l'éducation non formelle,
- déterminer de pistes d'amélioration de ce sous secteur en vue de l'atteinte des objectifs de l'EQPT
- d'échanger dans une approche intégrée et constructive sur les quatre thèmes spécifiques liés au non formel en particulier,
- de produire une déclaration pertinente et consensuelle engageant les acteurs non étatiques à l'intention des autorités publiques.

Trois communications présentées par des experts en éducation (Kassa Diagne, Madé Fall Gueye et Amadou Fall Diagne) qui ont permis aux membres du Groupe éducation d'avoir un état des lieux du système éducatif au Sénégal.

Après les communications, des débats très riches ont permis de déboucher sur une déclaration des participants, faisant le point sur l'état des lieux et concluant avec un certain nombre de recommandations :

DECLARATION SUR L'EDUCATION DE QUALITE POUR TOUS

Nous, Acteurs non étatiques

représentant les organisations patronales, les organisations syndicales et la société civile sous toutes ses formes, réunis le 24 Avril 2008 à l'hôtel Indépendance de Dakar durant la semaine mondiale de l'EQPT autour du thème : **Le système éducatif sénégalais : enjeux et défis pour la réalisation de l'EQPT,**

Après un diagnostic objectif

de la situation nationale et locale de l'éducation et de la formation en général et de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle en particulier, marquée par une crise qui l'affecte dans son entier, dans ses structures, son orientation et le contenu des valeurs qu'il diffuse, crise qui plonge dans une interrogation angoissée tous ceux qui, à des degrés divers, se trouvent concernés par l'Education et la Formation du fait d'un cycle vicieux de grèves, crise profonde caractérisée par son inadéquation aux aspirations des populations, son élitisme et sa sélectivité, son incapacité à apporter des réponses pertinentes aux enjeux du développement et son manque d'articulation à la formation pour pouvoir déboucher efficacement sur l'emploi.

Considérant que :

- **l'analphabétisme se manifeste à travers la marginalisation, l'exclusion des analphabètes de la gestion des affaires locales et nationales,** renforce la pauvreté et limite l'autonomisation des populations qui en sont victimes,
- **la personne analphabète ne possède pas les outils nécessaires pour faire face** au monde moderne et à ses besoins personnels,
- **dans notre marche vers l'EQPT, le DSRP et les OMD dans un contexte de pauvreté,** d'exclusion, de mobilité, de violences et de diversités linguistiques, culturelles, religieuses, etc. l'éducation et la formation des jeunes et des adultes au Sénégal sont un pari sur l'homme et elles se résument à la valorisation et au renforcement des capacités et des compétences des ressources humaines pour faire face aux exigences de développement, de démocratie,
- **la coordination institutionnelle peine à drainer l'ensemble des synergies** autour des offres d'éducation non formelle afin de leur assurer une meilleure intégration aux politiques locales de développement des ressources

humaines, de développement socio-économique et culturel et surtout à l'emploi pour plus d'impact sur les conditions de vie des bénéficiaires et sur l'avenir,

- **les Acteurs non étatiques apportent une contribution significative au développement d'idées et de solutions novatrices**, ainsi que l'accroissement de la participation locale à la recherche de solutions aux problèmes locaux,
- **les Acteurs non étatiques participent activement à la mise à disposition** d'une expertise professionnelle ainsi que le renforcement de l'efficacité de la prestation de services, notamment dans les domaines où le secteur public accuse des limites,
- **l'éducation est un droit reconnu par notre Charte Nationale et un investissement** pour la qualité de ressources humaines, moteur du développement durable pour chaque pays,
- **l'adoption de la politique de décentralisation en 1996 consacre le transfert de l'alphabétisation au rang des compétences dévolues aux collectivités locales** pour donner plus de responsabilités aux communautés et promouvoir du même coup le développement de l'éducation à la base.

Déplorons :

- **l'éparpillement des interventions dans le secteur et la multiplicité des cadres** qui limitent la constitution d'une base de construction d'un partenariat intégré et articulé aux orientations du système.

Apprécions :

- **les efforts consentis par l'Etat, la société civile, les ménages, les partenaires sociaux et les partenaires techniques et financiers et les résultats réalisés** au cours de ces dernières années dans le cadre du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF).

Encourageons :

- **les autorités publiques nationales, régionales et locales et les Acteurs non étatiques** à redoubler d'efforts pour le respect des engagements nationaux et internationaux souscrits par le Sénégal.

Exhortons :

- **les Collectivités locales** à mieux exercer les rôles et responsabilités qui leur sont dévolus tout en apportant une contribution budgétaire plus significative,
- **l'Etat à diversifier davantage l'offre éducative** en plus de promouvoir l'accessibilité des programmes et projets d'éducation des adultes, comme une démarche qualité dont les déterminants se traduisent en terme de fonctionnalité (pertinence et utilité) en terme de correction des disparités, de diversités pédagogiques, de liberté d'organisation, de pluralisme linguistique.

Demandons:

- **à l'Etat de valoriser davantage les diversités du terrain** pour mobiliser encore plus d'offres d'éducation et de formations spécialisées et intégratrices pour les couches vulnérables, les personnes en situation de handicaps, les enfants en difficulté et mieux intégrer l'alphabétisation dans les dynamiques du développement local, en développant une inter sectorielle coordonnée et efficace (Réseaux des services sociaux de base, la micro finance, l'économie sociale solidaire),
- **à l'Etat d'assurer plus sa fonction de régulation, de coordination et d'appui des ANE** pour un partenariat plus efficace,
- **la professionnalisation des acteurs étatiques et non étatiques** par l'ouverture d'un département dédié à l'éducation des adultes dans le cadre de l'enseignement supérieur pour plus de crédibilité des intervenants et de compétences plurielles,
- **une solution idoine et durable à la situation précaire du personnel** du secteur non formel.

Nous engageons à :

- **contribuer à la mise en place d'un dispositif de mobilisation et de gestion des ressources** favorisant des stratégies novatrices de génération de fonds qui s'appuient sur le potentiel national et accordant au secteur privé une place importante dans ce dispositif de mobilisation de fonds en faveur du non formel,
- **contribuer au développement de nouvelles formes de concertation et de partenariat** comme réponse à une meilleure prise en charge de l'entreprise éducative et permettant l'entrée du secteur privé et informel dans la gestion de l'éducation et le repositionnement stratégique des ANE et des structures étatiques par l'harmonisation et la coordination des interventions et la synergie des cadres existants selon une approche à la fois intra et inter sectorielle,
- **la mise en œuvre de mécanismes de concertation** pour favoriser la synergie des interventions pour plus d'efficacité et d'efficacité des actions pour en finir avec l'exclusion,
- **contribuer à la redynamisation des organes du PDEF** plus ouverts aux acteurs non étatiques et plus fonctionnels,
- **contribuer à la reprise en main du dialogue politique et social en faveur de l'école et de l'alphabétisation** par des initiatives hardies, mieux concertées et plus ouvertes dans le sens du rétablissement d'un climat favorable aux enseignements apprentissages et à une collaboration de qualité,
- **promouvoir un plaidoyer fort** en faveur de l'éducation non formelle.

Exigeons :

- **des arbitrages plus favorables à l'alphabétisation** en lui octroyant en moyenne **3% du budget de l'éducation soit environ 7,5 milliards de francs par an** en application des recommandations de Bamako à la suite de la conférence africaine sur l'alphabétisation,
- **la promotion d'une vision plus élargie de l'éducation et de la formation, claire et pertinente** qui place l'éducation des adultes fondée sur une « approche Droits » au cœur de l'EQPT pour lui reconnaître sa fonction éducative, professionnalisante et sa pertinence culturelle,

- **un cadre institutionnel pertinent et stable pour l’alphabétisation** et l’éducation non formelle et en cohérence avec les autres secteurs,
- **la systématisation de l’articulation entre le secteur formel et non formel** dans une vision systémique de l’éducation et de la formation,
- **la mobilisation de plus de moyens et d’expertises dans tous les domaines** à tous les niveaux et accorder plus de place à l’éducation des adultes et des enfants comme facteur et composante du développement,
- **la diversification d’offre de services éducatifs plus ambitieux, plus motivants et plus engageants** pour les bénéficiaires, en tenant compte des réalités du monde moderne que sont : la productivité, la compétitivité, la mobilité « l’employabilité », la communication, les diversités culturelles et religieuses etc.

Fait à Dakar, le 24 Avril 2008

2. Réunion de Concertation DPRE - PFANE

Suite à cette journée d’information la Direction de la Planification et de la Réforme en Education du Ministère de l’Education s’est rapprochée de la Plate-forme afin de voir dans quelle mesure mettre en place un partenariat et prendre en compte les préoccupations principales du Ministère.

Une réunion a pu être organisée avec les responsables du GT Education, des représentants de ENDA GRAF qui réalisent des études dans le secteur de l’Education dans le cadre du projet KURUKAN FUGA et la DPRE afin de mettre en cohérence nos interventions et les rendre complémentaires.

Les attentes principales de la DPRE étaient les suivantes :

- revisiter la Charte du Partenariat à co-construire avec les Ane pour une meilleure appropriation de la politique de l’éducation;
- avoir une cartographie actualisée des interventions des Ane dans le secteur de l’Education ;
- redynamiser les organes de gestion du PDEF en y impliquant les ANE à tous les niveaux ;
- profiter de la phase de transition du PDEF pour les impliquer dans la définition de la 3^{ème} phase ;
- régler le problème de la représentation des ANE dans les négociations et avoir un interlocuteur consensuel qui représente tous les ANE.

3. Journées de concertation et de partage : Acteurs non étatiques et Ministère de l’Education sur le PDEF (3^{ème} Phase) », 10 et 11 février 2009 à l’ENFEFS

Au cours de la deuxième année et au moment où une nouvelle phase (la 3^{ème}) du PDEF était en gestion, le GT Education a estimé opportun de créer en amont les conditions d’une participation optimale des différents ANE dans la formulation des nouveaux enjeux du système éducatif sénégalais, gages d’une meilleure implication dans la mise en œuvre. C’est dans cette optique que, en collaboration avec la DPRE, il a été organisé un Atelier d’information et de partage autour des résultats de l’évaluation de la deuxième phase et de la préparation de la 3^{ème} phase du PDEF.

Cet atelier, intitulé « **Journées de concertation et de partage : Acteurs non étatiques et Ministère de l’Education sur le PDEF (3^{ème} Phase) »**, s’est tenu les 10 et 11 février 2009 à l’ENFEFS.

L’objectif principal de cet atelier était de permettre aux différents Acteurs non Etatiques du secteur de l’éducation et à leurs démembrés respectifs de mieux assurer leur rôle dans la mise en œuvre de la troisième phase du PDEF.

De manière spécifique, il s’est agi de partager avec les autorités en charge de l’éducation :

- Les orientations du PDEF, le contenu de la lettre de politique sectorielle Education, l’état d’évaluation de la deuxième phase du PDEF et le rapport économique et financier ;
- les recommandations de l’évaluation de la deuxième phase du 2^{ème} du PDEF ;
- les initiatives des Ane en matière de contribution aux objectifs du PDEF ;
- les orientations pour la 3^{ème} phase du PDEF : simulpdef, etc.

Il s'est également agi de dégager ensemble des stratégies pertinentes pour une contribution des ANE dans le processus de formulation de la troisième phase du PDEF et une pleine participation à la prochaine revue du PDEF.

La première journée a été consacrée à l'état des lieux du PDEF et des contributions des ANE et les discussions nourries à partir des communications. Elle sera organisée sous la forme de plénière pour recueillir le maximum d'avis et de suggestions dans une démarche interactive sous la conduite d'un modérateur souhaité talentueux.

La journée 2 a été consacrée aux orientations et perspectives de la 3^{ème} phase du PDEF à travers une présentation du simulpdef qui sera suivie de discussions et de travaux de groupes pour dégager des stratégies et un plan d'actions restitués en plénière. Des co rapporteurs ont été choisis. L'esprit des discussions, serein, constructif, convivial et responsable a permis de déboucher sur des conclusions de qualité.

L'atelier a regroupé 40 participants dont sept agents du Ministère de l'Education, des représentants d'organe de presse écrite et parlée, d'une équipe de la Télévision Nationale, des membres du Groupes thématiques Education et des partenaires institutionnels.

Le Ministre de l'Education, a précisé dans le discours d'ouverture très significatif la disposition de son ministère à recevoir les réflexions sorties de cet atelier.

Il a rappelé les objectifs de la politique de l'Education du Gouvernement tout en invitant tous les acteurs non étatiques et les partenaires financiers et techniques à mieux s'impliquer dans la contribution du développement de l'Education.

Il a réaffirmé la disponibilité de son département à œuvrer pour la mise à disposition d'un cadre de réflexion et de dialogue entre les acteurs pour atteindre les Objectifs du Millénaire et pour rechercher des solutions durables à tous les maux qui minent le secteur de l'éducation, afin de stabiliser le système.



De gauche à droite, Mr Aldiouma Sagna/CNTS/FC Pdt GT Education, Mr Papa N. Fall Pdt PF/ANE, Mr Kalidou Diallo, Ministre de l'Education, Mr Ndiaye Diouf, Directeur de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE)

Trois groupes de travail ont réfléchi et fait des recommandations sur les thématiques suivantes ::

- **Groupe I : Accès** : Espaces éducatifs (initiatives bénéficiaires que sont les enfants, les jeunes et les adultes) curriculum plus le recrutement (effectif efficacité interne et externe)
- **Groupe II : Qualité** : Fonction de support : l'enseignement et ses capacités, les manager : les élus locaux et instance locales de gestion, ONG/OCB et appui GRH
- **Groupe III : Gestion** : Partenariat / Communication sociale charte – cadre de concertation – revue – contrats.



II. GROUPE THEMATIQUE BONNE GOUVERNANCE

Le Groupe Thématique Bonne Gouvernance (GT/BG), présidé par Monsieur Souleymane Diawara du Forum Civil s'est assigné comme objectif principal de contribuer à l'amélioration du management des affaires publiques, de la transparence, de la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit au Sénégal.

A cet effet, le GT/BG s'est donné comme mission d'identifier les situations-obstacles à l'Etat de droit, d'établir des rapports d'étude et de formuler des recommandations pour aider à la transparence et à une gestion plus conforme aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le Groupe a choisi de se pencher sur les questions foncières en raison des difficultés majeures que celles-ci posent actuellement du point de vue de la bonne gouvernance.

En effet, Il ne se passe pas une semaine à Dakar sans qu'un conflit foncier n'éclate à travers la presse. Toutes choses qui interpellent l'Etat, la législation et la réglementation dans ce domaine. Au niveau de la Plate-forme, les acteurs non étatiques se sont demandé si la vente des stocks fonciers de l'Etat à Dakar se faisait dans la plus grande transparence et dans le plus strict respect des procédures établies. Ils se sont également interrogés sur la question de savoir si des mesures pertinentes pour une gestion juste, saine, transparente et paisible du foncier à Dakar étaient prises ou envisagées.

Après un atelier préparatoire sur la question, « *Les Acteurs Non Etatiques (ANE) à l'école de la législation et de la réglementation sur le foncier au Sénégal* », tenu le Jeudi 16 Juillet 2009 à l'ENFEFS ; les ANE du (GT/BG) de la Plate-forme ont convenu de tenter d'apporter des réponses à ces questions par une étude sur quelques cas de gestions foncières à Dakar.

A cet effet, un consultant spécialiste en foncier, M. Alla Kane, Inspecteur des Impôt et Domaine en retraite et, une personne ressource M. Jean Charles Tall, ex Président de l'ordre des architectes sont mobilisés pour effectuer cette étude dont le thème est décliné comme suit : « **Dakar à l'épreuve de la prise en compte et du respect de la législation et de la réglementation dans la gestion du foncier** ». Cette étude a été restituée au Groupe thématique au mois de décembre 2009.

III. GROUPE THEMATIQUE CULTURE

Le GT Culture dont le pilotage a été confié à Mr Ousmane Thiendella Fall, membre du CD /ANHMS a réalisé les activités suivantes.

Plusieurs réunions de cadrage sur les TDR ont été tenues avec le responsable du GT, la SP et les experts cooptés, Messieurs Tambadou et Macky Diallo. Ce travail a débouché sur la tenue d'une journée de réflexion le lundi 28 juillet 2008 à l'hôtel Indépendance sur le thème : « **identification et la formulation de projets prioritaires en faveur des acteurs non étatiques du secteur de la culture** ».

Environ 25 participants, acteurs non étatiques des différents sous secteur du domaine de la culture ont participé à ces travaux.

Les objectifs de l'atelier étaient les suivants :

- Opérer un diagnostic transversal et par sous secteur de la contribution du secteur culturel à la lutte contre la pauvreté ;
- Recenser les contraintes et identifier les perspectives et articulations culture-lutte contre la pauvreté ;
- Proposer des projets et programmes prioritaires d'exploitation du potentiel économique de la culture,
- Fournir une liste d'études à réaliser pour l'élaboration d'un programme national culturel inclusif et participatif ;
- Formuler à l'intention des autorités publiques et de l'UE des recommandations consensuelles, exprimant les attentes des acteurs culturels non étatiques.

Deux communications ont permis aux participants d'avoir un état des lieux suffisamment exhaustif pour engager les discussions:

1. « Etat des lieux de la coopération culturelle Sénégal –UE » par Mme Sandrine Beauchamp, Chargée de programmes Culture –ANE & Société civile de la DCE
2. « Enjeux et perspectives du secteur de la culture dans le développement économique et social » par Mr Alioune Badiane, directeur Fondateur de l'Académie Internationale des Arts, ancien Directeur de l'Ecole des Arts du Sénégal.

A la suite des communications, les débats ont permis aux participants de faire un diagnostic sans complaisance du secteur et des contraintes auxquelles faisaient face les acteurs culturels non étatiques au Sénégal. Ces débats ont débouché sur un certain nombre de recommandations des participants :

➤ **Partenariat Acteurs non étatiques/ Secteur public :**

- Mise à disposition des informations utiles sur les politiques culturelles de l'Etat et des Collectivités locales.
- Participation des ANE culturels à la formulation de programmes sectoriels.
- Participation des ANE culturels à la mise en œuvre des projets déjà formulés et lancés.
- Synergie entre les acteurs de la culture et du tourisme pour la définition et la mise en œuvre de projets culturels articulés au développement du tourisme.

➤ **Renforcement des capacités des acteurs culturels :**

- Appui au renouvellement des connaissances techniques et professionnelles (son, lumières, plateau, technologies de l'information et la communication)
- Appui en renforcement des capacités d'organisation
- Formation et perfectionnement des ANE en formulation, administration et gestion de projets, en contrats, en diffusion et promotion.
- Formation planifiée des ANE culturels, au niveau national, dans les différents métiers de la culture. Cette formation pourrait s'adosser à un Projet de répertoire opérationnel des métiers de la Culture (ROSMEC), déjà formulé mais non encore réalisé.
- Organisation par la Plate-forme de sessions de formation et de mise à niveau sur les procédures du FED pour les réponses aux appels à propositions des différents fonds de l'UE.
- Encadrement des porteurs de projet par la plate forme dans le traitement des réponses aux Appels à projets.
- Organisation par la Plate-forme de sessions de formation en conceptualisation et en formulation de projet pour la réduction de la pauvreté.
- Organisation par la Plateforme d'un séminaire de finalisation des projets identifiés par l'atelier.

➤ **Environnement juridique, économique et social :**

- Après le vote de la Loi sur le droit d'Auteur et les droits voisins, poursuivre la rénovation de l'environnement juridique et fiscal des industries culturelles et mettre en application les nouveaux textes.
- Baisse de la fiscalité.
- Associer les ANE culturels à l'élaboration de la Loi sur le mécénat

➤ **Infrastructures :**

- Créer des espaces de communication entre ANE culturels.
- Concevoir et mettre en œuvre, en concertation avec les ANE culturels, un programme national d'implantation et/ou réhabilitation d'infrastructures pour la formation, la création artistique et la diffusion culturelle décentralisée en tenant compte des besoins et spécificités des sous-secteurs (théâtre, musique, danse, arts plastiques...)

➤ **Réaliser des Etudes sur :**

- la situation sociale des acteurs de la culture.
- l'économie culturelle (contribution de la culture au PIB).
- le statut professionnel et la situation sociale des acteurs culturels.
- les priorités de formation et d'insertion à partir d'une typologie des métiers et qualifications culturels (voir ROSMEC).

➤ **Financement :**

- Appuyer la créativité
- Rendre transparentes les modalités d'accès au financement
- Sélectionner les projets, réponses aux appels à proposition par des jurys composés de spécialistes de secteurs spécifiques (arts visuels, théâtre, danse, audiovisuel, cinéma, littérature)
- Créer des mécanismes de suivi de la réalisation des projets financés
- Mutualiser les ressources financières pour la réalisation de grands projets.
- Promouvoir des mécanismes de gestion transparente et de bonne gouvernance des fonds alloués.

➤ **Réseautage :**

- Appuyer la circulation des artistes et des œuvres
- Favoriser l'adhésion des acteurs du secteur de la Culture à la Plateforme
- Mettre en réseau les organisations, les institutions et les personnes ressources.

Les conclusions du Groupe thématique culture ont été transmises à la DCEF et à la DCE pour demande de prise en compte dans le cadre du 10^{ème} FED.

Le Groupe thématique Culture s'est réuni le 12 février 2009 à la Plate-forme pour réfléchir sur la suite à donner à l'atelier organisé en juillet 2008. Suite à cette réunion, le responsable du GT Culture a pu élaborer les termes de référence de l'étude.

Le Groupe thématique Culture s'est réuni à nouveau pour la restitution de l'étude au mois juillet 2009.

IV. GROUPE THEMATIQUE TRANSPORT/ASSAINISSEMENT

Le GT Transport/Assainissement piloté par Mr Mamadou Faye/ SG PF-Ane/CNTS a élaboré des projets de termes de référence du GT et organisé une première réunion de partage des TDR à laquelle a été convié le représentant de la DCE Responsable des Infrastructures.

En somme l'objectif général de cette étude thématique était de fournir l'argumentaire technique et politique nécessaire à la formulation de la composante gouvernance économique et sociale pour les acteurs non étatiques, relative aux infrastructures de transport et d'assainissement.

Il s'agissait en d'autres termes de :

- Faire le diagnostic des politiques en matière d'infrastructures, de services de transports et d'assainissement en mettant en exergue les défaillances constatées dans le fonctionnement des politiques mises en œuvre.
- Définir les contours thématiques en exposant les domaines d'intervention des acteurs en jeu
- Décrire la situation de référence en mettant l'accent sur les contraintes et sur leur nature
- Déterminer les principaux axes d'intervention pouvant contribuer à lever les contraintes majeures identifiées.
- Proposer un programme cohérent et réaliste.

Il s'agissait également d'engager la responsabilité des ANE comme partenaires de l'Etat et des bailleurs dans le suivi et le contrôle des actions menées dans le cadre de la thématique. Il s'agissait enfin de participer à la mise en place d'un cadre plus propice au développement économique et social du Sénégal, à l'amélioration de la gestion du secteur et au renforcement des capacités de réflexion stratégique des ANE.

La méthode proposée était l'organisation d'un atelier de partage, d'information au cours duquel tous les acteurs concernés en tant que maître d'œuvre de la thématique seront conviés et la présentation d'exposés ciblés détaillés par des experts du secteur.

Par ailleurs, Monsieur Ismo Ulvila, Chef du département Infrastructures de la DCE, au cours d'une réunion à la Plate-forme, a fait l'exposé des projets en cours dans le cadre du 9^{ème} FED et des prévisions pour le 10^{ème} FED ce qui a permis aux membres du groupe de mieux comprendre la politique de l'UE dans ce domaine.

Des synergies ont également été créées avec la Plate-forme sectorielle Transport initiée par ENDA GRAF dans le cadre de son programme Kurukan Fuga, dont des éléments de l'étude réalisée sur le Transport a été versée dans la réflexion plus globale réalisée par la Plate-forme sur le secteur.

Le sous-groupe thématique Assainissement a tenu une réunion le Mardi 27 janvier 2009, afin de dégager les activités à réaliser. Un brainstorming a permis d'identifier l'ensemble des problèmes de l'assainissement, urbain et rural, et d'identifier les principaux acteurs intervenant dans le domaine. L'étude-diagnostic du secteur n'a finalement pas pu être réalisée, les efforts s'étant concentrés sur le secteur Transport. Le GT espère pouvoir réaliser cette étude dans le cadre du 10^{ème} FED dont le deuxième secteur de concentration est consacré à l'assainissement.

Le sous-groupe thématique Transport a tenu une première réunion de briefing le Mercredi 28 janvier 2009, afin de dégager les activités à réaliser. Un brainstorming a permis de dégager l'ensemble des problèmes du transport, urbain, inter urbain, maritime, routier, ferroviaire, et d'identifier les principaux acteurs intervenant dans le domaine. Il a été convenu, de réaliser une étude-diagnostic du secteur et de la restituer en atelier.

Le Groupe Transport s'est réuni au mois de novembre 2009 pour la restitution de l'étude.

V. GROUPE THEMATIQUE APE/COMMERCE

Le Groupe APE/Commerce a tenu trois ateliers, notamment en collaboration avec la fondation Friedrich Ebert, Enda Tiers monde et le CONGAD. Tout ceci au regard des prochaines échéances de signature des APE au mois de juin 2009.

1. Atelier de mise à niveau et de positionnement sur le tournant final des négociations UE/ACP, sur les APE, ENFENFS le 29 mai 2009

Il s'agissait notamment avec toutes les parties prenantes d'être informé sur le niveau actuel des négociations en mettant l'accent sur les questions sensibles relatives aux enjeux de développement dans les APE, en rapport avec le cycle Doha, dans le cadre de l'OMC. Le but final de cet atelier était d'instruire les membres de la Plate Forme, notamment les organisations professionnelles, sur le niveau actuel des négociations qui se trouvent à un tournant décisif, afin de leur permettre de faire un certain nombre de recommandations et de prendre position.

Les objectifs spécifiques de cet atelier étaient de :

- de partager les résultats du dernier CMS d'Abuja tenu du 10 au 13 Mai 2009 ;
- de relever les enjeux sur le TEC, les produits sensibles, les services et les questions de Singapour pour mieux comprendre ;
- de simuler un jeu de choix préférentiel sur les scénarii possibles en ce moment décisif des négociations ;
- de poser les bases d'un agenda qui guidera nos actions pour le reste de la période qui nous conduit à l'échéance ;
- d'élaborer un agenda sur les actions à mener après l'échéance.

Au terme de cette journée, les résultats suivants ont été atteints :

- les membres sont largement instruits sur le niveau actuel des négociations et sur les résultats du dernier CMS ;
- les enjeux autour du TEC CEDEAO, sur les produits sensibles et autres services sociaux sont connus et cernés de tous ;
- les scénarii possibles sont présentés et un choix préférentiel annoncé ;
- un plan d'action de la Plate Forme à travers son Groupe Thématique Commerce- APE est envisagé pour la bonne implication dans la période des négociations avant juin 2009 et **après juin 2009**.

Au total, l'atelier a retenu, pour cette journée, de s'informer, de s'instruire et de partager les grandes lignes sur ces négociations et les résultats obtenus à l'issu des différents événements liés à ce sujet et les contributions techniques des ANE. Ce fut le tour des Communications présentées par les membres du Groupe Thématique Commerce à commencé par Monsieur Sette Dieng de l'UNSAS, membre du RAK, Groupe de travail syndical régional sur le commerce et le développement, suivi de Monsieur Mamadou Mignane Diouf CONGAD/Forum Social Sénégalais et de Monsieur Papa Nalla Fall du CNP



2. Atelier de restitution de l'Etude portant sur le projet de TEC- CEDEAO, dans le cadre des négociations UE/ ACP pour un accord de partenariat économique, ENFENFS le 17 décembre 2009

Les objectifs spécifiques de cet atelier étaient de soumettre aux acteurs le draft de l'étude, d'échanger avec les acteurs sur le document de l'étude, de recueillir les avis, critiques, commentaires des acteurs sur l'étude, de faire valider l'étude par les acteurs dans une approche intégrée et constructive, et de faire des

recommandations pertinentes et consensuelles engageant les acteurs non étatiques à l'intention des autorités publiques et de l'UE.

Les résultats principaux de l'atelier étaient que les enjeux autour du TEC CEDEAO, sur les produits sensibles et autres services sociaux soient connus et cernés de tous.

A la lumière des études présentées par les consultants, les participants ont pu faire le point des travaux sur le TEC et situer les enjeux politiques et économiques du Tarif Extérieur Commun dans le cadre des négociations et son articulation avec l'offre d'accès au marché de la zone dans le cadre des APE. Se voulant une force de proposition crédible, la plate-forme déposera sur la table des autorités publiques un rapport de cette journée de réflexion, faisant la synthèse de l'état des lieux, des débats et des recommandations des principaux acteurs indiquant des mesures à prendre et des pistes à explorer.

Les principales recommandations des participants à l'issue de cet atelier sont :

- ✓ Mettre en œuvre les politiques sectorielles aux niveaux national et communautaire pour accélérer la sécurité alimentaire dans nos pays ;
- ✓ Inscrire au budget du BCI 2010-2011, la conduite d'études d'impact de la mise en œuvre du taux de 35% de la 5^e bande du TEC sur la fiscalité, l'emploi et la production ;
- ✓ Mettre en œuvre de manière effective les programmes de développement des secteurs prioritaires sur lesquelles bâtir des chaînes de valeur ;
- ✓ Promouvoir et encourager la spécialisation des pays, en fonction de leurs avantages comparatifs, dans la production de certains produits/services ou sur le maillon d'une chaîne de produits (de la matière première à un produit à valeur ajoutée) au niveau CEDEAO ;
- ✓ Vulgariser l'étude ANE sur l'enjeu du TEC/CEDEAO sur l'APE dans tout le pays
- ✓ Accélérer la fusion CEDEAO/UEMOA pour n'avoir qu'une seule institution sous régionale pour l'intégration régionale ;
- ✓ Mettre en application le schéma directeur visant à développer les services nationaux et de la Statistique;
- ✓ Mener et renforcer un travail citoyen de sensibilisation sur les enjeux du Consommer Local ;
- ✓ Diffuser l'étude aux membres de la Plate-forme pour la validation des recommandations de l'étude ;
- ✓ Tenir une réunion du CD élargie aux membres du GT pour la validation de l'étude.
- ✓ Transmettre officiellement l'étude aux autorités avec demande d'audience pour le plaider.

VI. GROUPE THEMATIQUE SANTE

Le GT Santé, dont le pilotage a été confié à Mr Fassory Diawara – Membre du BE/COLUPAS a tenu deux ateliers, le premier pour la restitution de l'étude retenue par le Groupe thématique, le 20 novembre 2009 et le deuxième pour définir des stratégies et actions à mener à la lumière des résultats et recommandations de l'étude.

1. Atelier de restitution de l'étude sur l'Accessibilité des populations aux structures hospitalières, au Centre de Formation des Travaux Publics, le 20 novembre 2009

Les membres du Groupe thématique Santé se sont retrouvés le 20 novembre 2009 pour la restitution de l'étude commandité sur « **l'Accessibilité des populations aux structures hospitalières** »

Principales recommandations des participants:

- ⇒ Il y a le problème de la pléthore des effectifs qui mérite d'être relativisé car il n'existe pas :
- ⇒ Mise en place de la réforme hospitalière
- ⇒ Amélioration dans la gestion des ressources humaines
- ⇒ Combattre les pratiques peu orthodoxes constatées chez certains professionnels du secteur qui parfois ont tendance à accorder beaucoup plus de temps à leurs cliniques au détriment des hôpitaux qui les emploient.
- ⇒ Mettre en place le statut du personnel
- ⇒ La maîtrise des effectifs
- ⇒ Normaliser la prise en charge des indigents qui incombe à l'Etat en tenant compte de qui l'est et qui ne l'est pas.

- ⇒ La pauvreté comme facteur bloquant l'accès des populations aux EPS doit faire l'objet d'une étude entraînant des améliorations à ce niveau.
- ⇒ Adapter l'offre par rapport à la demande
- ⇒ Favoriser une uniformité dans la gestion des hôpitaux.
- ⇒ Contribution et l'implication des collectivités locales dans la prise en charge du plan Sésame et des indigents.
- ⇒ Amélioration de l'accueil et de l'orientation
- ⇒ Faire des blouses à caractères différenciés
- ⇒ Intégrer l'aspect éthique et déontologie dans la gestion des EPS.
- ⇒ Le respect de la pyramide sanitaire.
- ⇒ Corriger l'insuffisance des hôpitaux de prise en charge des personnes démentes.
- ⇒ Faire un suivi / contrôle des écoles de formation de santé
- ⇒ Articuler la subvention en fonction des besoins et charges de chaque structure hospitalière.

2. Atelier de concertation sur les stratégies à développer par le GT Santé à la lumière des recommandations de l'étude, au Centre de Formation des Travaux Publics, le 28 décembre 2009.

Les membres du GT Santé se sont réunis à nouveau afin de définir des stratégies et actions à mener à la lumière des résultats et recommandations de l'étude réalisée sur l'accessibilité des populations aux structures hospitalières.

Ainsi, les acteurs, à travers trois groupes de travail, ont proposé les actions suivantes :

- **Atelier 1 : Partenariat avec comme consigne fund raising et mobilisations sociales. Président : Abdou Wahab Diop, rapporteur Ibrahima Fall, membres voir feuille de présence.**

Le partenariat constitue un point important pour faciliter l'acquisition de fonds afin de pouvoir dérouler les actions entreprises par la structure. Ainsi un ciblage de partenaires potentiels pour le GTS ont été identifiés et classés à trois niveaux t :

1. Les partenaires sociaux
2. Les partenaires publics et privés
3. Les partenaires financiers

Toute action nécessite une politique de **fund raising** pour sa réalisation. Pour développer cette politique de fund raising, l'identification de certaines actions préliminaires a été réalisé :

- La promotion de la création de mutuelle de santé au niveau locale
- La cotisation de personnes ressources
- L'organisation de Téléthon
- L'appui institutionnel des bailleurs de fonds, du secteur privé et de certaines ONG.

- **Atelier 2 : Proposition de plan d'action autour de l'étude avec comme consigne plaidoyer et quelles actions entreprendre par le GTS. Président : Nar Seck, rapporteur Adama Keïta.**

A la lumière des recommandations de l'étude, le Groupe 2 a proposé les types d'actionset de thèmes de plaidoyer suivants :

- Revisiter la réforme hospitalière
- Elaborer les principaux points d'un mémorandum
- Relever certains hôpitaux de niveau 2 en niveau 3, et créer de CHU régionaux, car aujourd'hui, avec les changements intervenus dans l'éducation (universités régionales en matière de santé), pour allier formation, recherche et soins de qualité.
- Créer d'hôpitaux pour enfants à l'intérieur du pays
- Respect de la pyramide sanitaire, et réhabilitation des infrastructures routières
- Introduction de la télémédecine
- Revoir les coûts des soins en fonction des niveaux de vie des populations locales
- Impliquer les populations dans les politiques de tarification Revoir les politiques de gratuité initiées pour les populations (gratuité de la césarienne, plan sésame)
- Meilleure prise en compte des groupes vulnérables
- Rationalisation du recrutement du personnel

- Développement d'un programme de réhabilitation des hôpitaux
 - Introduction de la télémédecine
 - Développement du partenariat avec les tradi-praticiens
 - Développement d'un programme d'accueil information et orientation dans les structures sanitaires
 - Formation continue, développement de nouvelles compétences chez les professionnels du secteur
 - Développement partenariat privé public
 - Réglementation de la question de la direction des hôpitaux
 - Amélioration de la bonne gouvernance
 - Créer un cadre de concertation tripartite sur la réforme hospitalière : Etat, partenaire sociaux, populations à travers GTS
- **Atelier 3 : Communication à travers les médias, mémorandum, publication de l'étude. Président : Abdourahmane Kane, rapporteur Fakéba Keïta.**

Les membres du Groupe 3 se sont penchés sur l'ébauche d'un Plan de communication et ont proposé les principales actions suivantes :

- élaborer un mémorandum et de le mettre à la disposition des autorités locales ;
- favoriser un large partage du document de la réforme hospitalière pour une meilleure prise en charge des questions sanitaires ;
- déposer le résultat de l'étude de GTS au niveau des structures concernées ;
- sensibiliser les partenaires au développement tels que l'UE, l'USAID et autres sur la nécessité de mettre en œuvre les recommandations et résultats de l'étude sur l'accessibilité aux structures sanitaires ;
- publier l'étude avec prise en compte des recommandations des professionnels du secteur de la santé. La publication sera suivie d'une conférence de presse et d'une cérémonie de dédicace ;
- impliquer les acteurs culturels (lutteurs, sportifs, musiciens) et les leaders d'opinion ;
- mettre en place au niveau des structures sanitaires d'un comité d'accueil et d'orientation pour faciliter la prise en charge du malade ;
- faire une communication autour de la carte et de la pyramide sanitaire ;
- entreprendre un plaidoyer sur le coût des médicaments ;
- sensibiliser les décideurs sur l'implantation des écoles de formation sanitaire de qualité (ministère de la santé et ministère de l'éducation) pour offrir un service de qualité.
- communiquer à la base avec les populations

VII. GROUPE SECTEUR AGRICOLE ET RURAL

Bien que ce groupe ne fût pas inscrit dans son plan d'actions, la PF/ANE a eu à réunir les ANE du secteur agricole et rural, afin de se pencher sur la problématique de la sécurité alimentaire et de l'agriculture du fait de l'actualité préoccupante au niveau mondial et au Sénégal dans ce secteur. Ainsi, les experts ont eu à faire un certain nombre de recommandations :

A. PRINCIPES QUI DOIVENT GOUVERNER LES APPUIS AU SECTEUR AGRICOLE ET RURAL :

1. Le principe de participation dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques

La volonté de l'Union européenne et de ses états membres est de mettre fin au dialogue bilatéral entre les Etat ACP et d'élargir les débats aux acteurs non étatiques (ANE) : organisations patronales et professionnelles, centrales syndicales, organisations de la société civile. C'est ainsi que l'Accord de Cotonou constitue le cadre juridique de l'élargissement de la participation des ANE aux politiques publiques.

2. Le principe de partir de la Loi Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) qui constitue un consensus social pour la gestion du secteur agricole et rural et intègre les concertations préalables avec tous les acteurs du secteur

Les deux décrets d'application (Conseil d'orientation et FNDASP) déjà sortis doivent servir de cadre pour élaborer et réaliser les futurs programmes agricoles. La LOASP promulguée en juin 2004, constitue le cadre stratégique qui intègre toutes les préoccupations des acteurs du monde rural.

3. Le principe d'équité dans l'accès aux ressources publiques naturelles

Depuis de nombreuses années, les paysans sénégalais s'efforcent de sortir leur agriculture de l'état de sous développement et d'engager leur modernisation. Aussi, s'il est proposé de faire venir d'autres acteurs pour transformer l'agriculture sénégalaise afin qu'elle soit productive et efficace, cela doit se faire avec les paysans. Si ce n'est pas le cas, ceux qui viendraient s'installeraient nécessairement sur des terres exploitées par les paysans de souche, compte tenu du caractère limité des terres cultivables. Le risque d'implanter des acteurs n'ayant aucun lien de fidélité à la terre se justifie par la recherche de profit rapide que peuvent engendrer certains avantages offerts pour revendre par la suite les terres au bout de 3 ans. D'autre part, en privilégiant les plus riches, on ne lutte pas contre la pauvreté et on ne risque pas d'augmenter le pouvoir d'achat des plus pauvres, ne serait-ce que pour qu'ils puissent acheter leur nourriture et donc relancer l'économie.

Le risque majeur est donc la spoliation des petits producteurs de leurs terres, par la priorité donnée aux acteurs non agricoles qui ont les moyens d'investir au lieu de donner aux petits producteurs les moyens de le faire.

Tout appui au secteur doit donc prendre en compte cet aspect et bâtir sur la base du principe d'équité dans l'accès aux ressources naturelles.

4. Le principe de subsidiarité : cibler les acteurs du secteur, l'action de production doit être reconnue aux acteurs ruraux à renforcer

L'agriculture sénégalaise, comme partout ailleurs, se modernisera avec les agriculteurs ; l'Etat se limitant à ses missions régaliennes de régulation et demandant à ses démembrés décentralisés de s'impliquer dans l'accompagnement et non dans le remplacement des producteurs.

B. LES DISPOSITIONS SUR LE COURT TERME

Il est important d'élaborer des stratégies, selon les urgences :

La stratégie bâtie autour du riz est plus que discutable ; d'une part le plan spécial riz ne prend pas suffisamment en compte la majorité des paysans de la vallée dont les plus petits sont coincés dans de grands périmètres avec un niveau d'endettement élevé ; d'autre part au lieu de favoriser la couverture des besoins en calories et l'autosuffisance par le riz, il faudrait plutôt privilégier la diversification alimentaire à travers plusieurs filières. Le prix élevé du riz améliore actuellement la compétitivité des céréales locales, pourquoi ne pas en profiter pour accroître l'offre et la part du mil, du sorgho dans les régimes alimentaires.

En plus la production locale de riz couvre à peine 20 % des besoins et pour produire 500 000 tonnes de riz blanc, il faut 700 000 tonnes de paddy, donc emblaver 120 000 ha ; or, on n'a jamais emblavé plus de 60 000ha.

Dans l'immédiat il faut mettre en place un dispositif d'appui aux filières agroalimentaires et à une politique alimentaire.

Pour ce faire :

- Construire le lien entre appui au développement agricole et lutte contre la pauvreté :
 1. faire des choix de filières à appuyer qui soient redistributives pour toucher le plus de ménages,
 2. créer des opportunités pour les plus pauvres, pour les femmes, les jeunes,
 3. créer du pouvoir d'achat.

- Appuyer les cultures vivrières aussi bien que les cultures de rente dont l'arachide, le sésame, le bissap, pour le marché intérieur, en vue d'accroître les revenus des producteurs là où la production de riz n'est pas possible ou pas compétitive.
- Appuyer les activités artisanales rurales qui font vivre une bonne partie des acteurs ruraux. En effet, pour la grande majorité d'entre eux, les activités non agricoles rurales, urbaines et à l'émigration sont devenues structurellement indispensables à leur survie.
- Prendre en compte la couverture des besoins en matières grasses, actuellement couverts en grande partie par des huiles importées.
- Renforcer les capacités des organisations des ruraux pour instaurer des échanges avec les autres parties prenantes.
- Favoriser des échanges entre la communauté des Bailleurs de Fonds, les Organisations de Producteurs et les autres acteurs non étatiques, l'Etat et des experts travaillant sur le secteur agricole et rural. La Plateforme des ANE serait un cadre de concertation permettant d'élaborer des éléments d'une politique agricole pour le Sénégal.

Des axes de travail suggérés:

- ***Appuyer le développement du secteur agricole vivrier et élevage (céréales, lait, aviculture, huile arachide et sésame pour le marché intérieur)....***
- ***Améliorer la capacité des filières, pour fournir des produits locaux transformés adaptés aux attentes des consommateurs : Reconnaître et appuyer le secteur des micro et petites activités agroalimentaires***
- ***Favoriser la diversification alimentaire***
- ***Assurer une protection de certaines productions nationales redistributives***
- ***Intégration régionale et accords commerciaux***
- ***Renforcer la stratégie d'intégration régionale et une politique commerciale qui permette une régulation des marchés intérieurs (révision TEC?)***

C. DES DISPOSITIONS SUR LE MOYEN ET LONG TERME

Sur le moyen et long terme, les stratégies à bâtir pourraient être :

- **La poursuite de la culture de l'arachide :**

Au-delà du développement du riz dans les zones adaptées, il est une nécessité de continuer à investir dans l'arachide dans le Bassin arachidier, pour permettre aux agriculteurs d'acheter les céréales nécessaires à leur alimentation. Avec la crise arachidière, les revenus des producteurs poursuivent leur tendance baissière. Les revenus tirés de l'arachide dans les régions productrices d'arachide ont chuté de 73% à 48% durant ces quinze dernières années. Pourtant, les paysans ont fait des efforts importants d'adaptation à la sécheresse, à la libéralisation des marchés et à la raréfaction des terres (Faye, op.cité).

- **La réhabilitation des infrastructures :**

La réhabilitation des forages de la zone agrosylvopastorale permettrait aux communautés de rediriger les moyens financiers utilisés à acheter très loin de l'eau vers des usages leur permettant de réduire leur pauvreté et d'améliorer leur quotidien. Cet investissement sera aussi un moyen de maîtriser l'eau pour des activités de production agricole et maraîchère.

- **La relance des cantines scolaires :**

Bâtie sur la consommation de produits locaux tels que le lait et les céréales (un enfant, un verre de lait) est une opportunité d'améliorer l'état nutritionnel des enfants, de promouvoir les productions

locales et des entreprises de transformation laitière et céréalière, avec une incidence directe sur la production agricole et l'élevage.

Les travaux du Groupe Secteur Agricole et Rural ont été repris dans le cadre des propositions de la Plate-forme transmises à l'ON pour le secteur de Concentration 1 du 10^{ème} FED.

2.2.10. ACTIVITE 2.4. CONDUIRE LES ÉTUDES IDENTIFIÉES PAR LES GROUPES THÉMATIQUES

➡ Sujets/Activités couverts :

Les résultats des travaux des groupes thématiques vont conduire à l'identification d'études et de proposer des actions complémentaires pour une meilleure prise en compte des besoins des citoyens, sur toutes les politiques sectorielles identifiées.

➡ Résultats de cette activité :

En ce qui concerne les études, il s'est agi, à ce stade, dans le cadre des ateliers des groupes thématiques déjà tenus, de faire appel à des consultants pour des états des lieux préliminaires sur les secteurs. Ainsi, les états des lieux suivants ont pu être réalisés :

1. Secteur Education :

Suite à l'atelier organisé en partenariat avec le Ministère de l'Education et plus particulièrement la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education, il a été confié au CNEAP de réaliser un travail de capitalisation des travaux de l'atelier qui a constitué le document de contribution des Acteurs non étatiques diffusé à l'occasion de la revue annuelle du PDEF, dans le cadre de laquelle la Plateforme a été fortement impliquée, et représentée par les membres du groupe thématique.

Objectifs

L'objectif principal de l'étude était pour la Plate-forme de disposer d'un document de contribution des ANE à soumettre à l'occasion de la 3^{ème} revue du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF), à la quelle les membres du GT Education ont participé les **20, 21, 22 et 23 avril 2009**.

Résultats attendus

- un document de contributions des acteurs non étatiques avec des indicateurs relatifs à la situation, aux performances et solutions en matière d'éducation et de formation présentées par les acteurs sur les secteurs :
 - Petite enfance
 - Enseignement élémentaire
 - Enseignement moyen secondaire général
 - Enseignement supérieur
 - Formation technique et professionnelle
 - Éducation non formelle : ECB, Alpha, Rénovation et modernisation des daaras; Éducation qualifiante des jeunes et des adultes (EQJA)
 - Gestion administrative et financière
 - Questions spécifiques (projets d'école et projets d'établissement, curriculum d'éducation de base, etc.)
 - Financement (Etat, Collectivités locales, ménages, secteur privé)
 - Rôle et responsabilités des différents acteurs (National et Local) : principes et règles
 - Dialogue social et politique pour l'Education

2. Secteur Culture :

Une étude ayant pour objectif d' « **évaluer la Politique culturelle actuelle et faire des propositions pour une nouvelle politique culturelle co – gérée** » a été réalisée.

Cette étude permet à la Plate-forme entre autres, de :

- Recenser les types d'acteurs et les organisations ANE évoluant dans le secteur culturel ;
- Faire une revue documentaire des documents (PNDC, Charte, PSAC, Rapport de l'atelier du Groupe Thématique Culture /Juillet 2008 ...)
- Opérer un diagnostic, transversal et par sous secteur, de la contribution du secteur culturel à la lutte contre la pauvreté ;
- recenser les contraintes et identifier les perspectives de l'articulation culture-lutte contre la pauvreté ;
- proposer des projets et programmes prioritaires d'exploitation du potentiel économique de la culture, notamment dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ;
- formuler, à l'intention des autorités publiques et de l'Union Européenne (UE), un document d'orientation pour une nouvelle politique culturelle, sur la base des recommandations consensuelles, exprimant les attentes des acteurs culturels non étatiques.

Les résultats de l'étude ont été restitués au mois de juillet 2009.

3. Secteur Transport :

L'étude a pour objet de mettre à la disposition de la Plate forme des A.N.E, un rapport de prise de position sur les mesures à prendre pour améliorer le secteur des transports au Sénégal. Ce rapport de prise de position devra comporter un diagnostic aussi précis que possible de la situation actuelle du secteur, à partir du recensement exhaustif des actions réalisées, en cours de réalisation ou non encore réalisées, qui visent à couvrir les besoins des populations et des entreprises en matière de transport. Il devra également formuler des propositions de solutions concrètes pour lever les contraintes qui affectent encore l'ensemble des composantes du secteur des transports au Sénégal et, par voie de conséquence, la compétitivité de l'économie et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour la réalisation de sa mission, le consultant devait réaliser les tâches ci-après :

- élaborer une situation de référence et procéder à son analyse critique à partir de la documentation existante, identifier et évaluer les principales contraintes affectant le secteur des transports ;
- rencontrer l'ensemble des acteurs concernés (administrations, usagers, secteur privé, société civile, syndicats professionnels, partenaires au développement) et recueillir leur perception sur la situation du secteur des transports et leurs attentes ;
- préparer le diagnostic et le projet de plan d'actions sur chaque problème qui aura été identifié afin de faciliter la compréhension des enjeux, son analyse par les différents acteurs et l'élaboration d'un document officiel de prise de position de la Plate forme des A.N.E sur les politiques publiques régissant le secteur des transports
- restituer l'étude au GT Transport et intégrer les recommandations des participants.

La restitution de l'étude a été réalisée au mois de novembre 2009.

4. Secteur Bonne gouvernance :

Un consultant spécialiste en foncier, M. Alla Kane, Inspecteur des Impôt et Domaine en retraite et, une personne ressource M. Jean Charles Tall, ex Président de l'ordre des architectes sont mobilisés pour effectuer cette étude dont le thème est décliné comme suit : « **Dakar à l'épreuve de la prise en compte et du respect de la législation et de la réglementation dans la gestion du foncier** ».

Les principaux objectifs de l'étude étaient les suivants :

- évaluer le degré de prise en compte de la loi dans la gestion foncière à Dakar
- identifier clairement les facteurs de dysfonctionnement, de conflits, de litiges dans le domaine du foncier à Dakar
- Formuler des recommandations pour une gestion légale, saine, transparente et paisible du foncier à Dakar

Au terme de cette étude, il était attendu un rapport comportant les aspects suivants :

- une description assez complète des situations de référence choisies
- une indication claire des facteurs de dysfonctionnement, de conflits et de litiges fonciers à Dakar
- une description du fonctionnement du système de reproduction des dysfonctionnements dans la gestion du foncier à Dakar
- une évaluation du degré de prise en compte de la loi dans la gestion du foncier à Dakar
- une appréciation des conséquences des dysfonctionnements dans la gestion foncière sur les citoyens et sur l'Etat
- des recommandations pertinentes pour une meilleure gestion du foncier à Dakar en particulier et au Sénégal en général

L'étude a été restituée au mois de décembre 2009. Elle a également fait l'objet d'une présentation à l'occasion de l'université des acteurs non étatiques au mois de novembre 2009 et d'un séminaire organisé par l'ANCR à Saly au mois de décembre 2009.

5. Secteur Santé :

La question de l'accès aux structures hospitalières est d'une actualité brûlante et qui interpelle au plus haut point les ANE. Le gouvernement consacre près de 10% de son budget au secteur de la santé mais force est de constater que les difficultés de ce secteur sont persistantes et récurrentes. La question particulière de l'accessibilité aux structures de santé et singulièrement aux hôpitaux constitue un problème majeur auquel sont confrontées les populations. Ce problème ne cesse d'interpeller les pouvoirs publics, les bailleurs de fonds et les ANE.

L'étude envisagée par le groupe GTS se proposait donc d'analyser cette question cruciale et de proposer des pistes de réflexion pour l'identification de solutions durables.

L'objectif général de l'étude était de procéder à l'analyse de l'accessibilité des populations aux formations hospitalières.

Plus spécifiquement, l'étude visait les points suivants :

- Analyser la problématique des ressources humaines en terme quantitatif et qualitatif (expertise, nombre) ;
- Passer en revue la question lancinante des ressources matérielles et financières,
- Procéder à l'analyse de l'organisation et du dispositif institutionnel
- Analyser l'accessibilité aux soins en termes de coût des prestations
- Analyser la prise en compte des aspects sociaux
- Proposer des recommandations
- Faciliter un atelier national de validation du document de l'étude

Sur la base d'études de cas, les principaux résultats ci-dessous étaient attendus:

- Une analyse succincte de la problématique de l'accessibilité des populations aux structures hospitalières est produite.
- Les points forts et les points faibles du dispositif institutionnel et organisationnel des hôpitaux et en terme de ressources humaines matérielles et financières sont analysés.
- Des propositions pertinentes visant à améliorer le fonctionnement des structures hospitalières pour mieux répondre aux attentes des populations bénéficiaires sont formulées.

L'étude a été restituée au mois de novembre 2009.

6. Secteur Commerce/APE :

L'objectif général de l'étude était de se faire une idée plus claire sur les travaux sur le TEC et de voir s'il est nécessaire, dans le cadre des négociations UE/ACP, de déterminer des instruments spécifiques de protection complémentaire aux droits de douane.

Au demeurant, analyser et documenter l'opportunité de la création d'une cinquième bande tarifaire, conformément à la demande de certains pays et acteurs du Nigeria, mais aussi, voir le cas échéant, si le taux proposé, et les produits qui y seront assujettis, en relation avec la liste régionale des produits sensibles, est suffisant pour les protéger.

En définitive, cette étude avait comme **Objectif** majeur de :

- **Faire** le point des travaux sur le TEC et **Situer** les enjeux politiques et économiques du Tarif extérieur commun dans le cadre des négociations et son articulation avec l'offre d'accès au marché de la zone dans le cadre des APE.

Comme Objectifs spécifiques, l'étude doit permettre surtout de :

- Voir la position du Sénégal, dans la zone CEDEAO, surtout en ce qui concerne les produits d'exception, les produits sensibles qui ont été proposés sur la liste de la CEDEAO,
- Relever les points de vue et positions des acteurs non Etatiques dans les organisations paysannes, les opérateurs économiques, le privé, les organisations patronales, en rapport avec les enjeux de souveraineté alimentaire, mais aussi de protection du tissu économique national et sous régional.
- Formuler des recommandations sur la question en vue d'une meilleure prise en compte de la position de la Plate forme dans la suite des négociations.

Au terme de cette étude, les résultats suivants sont atteints par la Plate forme.

1. Une étude analytique sur le TEC CEDEAO dans le cadre des négociations APE, est menée, qui a permis de situer les enjeux liés à la question,
2. Les positions et points de vue du Sénégal sont mieux élaborées et connus par les acteurs et populations, en même temps que les avis contradictoires des Acteurs Non Etatiques.
3. Dans le rapport final de l'étude, des recommandations sont formulées à l'endroit des décideurs, des négociateurs, des opérateurs économiques, et des producteurs pour une meilleure prise en compte de leurs intérêts dans la signature éventuelle des APE.

L'étude a été restituée auprès du GT Commerce/APE au mois de décembre 2009.

2.2.11. ACTIVITE 2.5. PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ANE PRÉVUS PAR L'UGP

➡ Sujets/Activités couverts :

Les membres de la Plate-forme et le Secrétariat permanent participant ont participé aux différents foras prévus dans le devis programme 1 de l'UGP.

Les antennes régionales étaient directement visées par ces foras, dont l'objectif essentiel est l'identification des types de formations à retenir dans le devis programme 2 de l'UGP. L'action ayant démarré après la réalisation de ces foras d'identification des besoins, ce sont les actions de renforcement des capacités elles-mêmes qui sont relatées ici.

➡ Résultats de cette activité :

L'Unité de Gestion du Projet ANE et la Plate-forme ont conjointement réalisé les activités suivantes :

1. Formation en Leadership et techniques de négociation

Depuis le démarrage du programme PAPNBG/ANE, les activités d'information concertées menées par l'UGP et la PF/ANE ont permis d'enclencher une dynamique de mise en place de cadres locaux de concertation des ANE au niveau de toutes les régions.

Les différentes familles d'ANE, constituées d'une part de démembrements d'organisations à dimension nationale et, d'autre part de structures endogènes, tentent de développer des stratégies unitaires à même

de leur permettre d'être des partenaires crédibles des autorités locales qui les sollicitent dans leurs diverses activités.

Cette activité visait à renforcer les capacités des leaders de ces ANE afin de leur permettre de jouer au mieux leur rôle tant au niveau de leurs familles respectives que dans leurs relations avec les autres familles ainsi qu'avec les autorités.

Objectif

Assurer la constitution au niveau de chaque région d'un noyau de leaders d'ANE capables de représenter de manière efficace et crédible leurs membres dans le dispositif local de définition et/ou de mise en œuvre des politiques.

Résultats attendus

- Les capacités de négociation de 30 points focaux ou responsables d'antennes locales de la PF/ANE sont renforcées au niveau de chaque région.
- Les leaders locaux ANE ont affiné leurs stratégies d'intervention dans les différents cadres de concertation intra et inter ANE.
- Les stratégies et modalités d'un dialogue citoyen responsable avec les autorités locales sont renforcées.

Activités

L'UGP et la Plate-forme ont co-organisé un atelier de formation de formateurs en leadership et en techniques de négociations à l'intention de 15 membres du Comité Directeur et de 11 représentants des antennes régionales. Cet atelier a été suivi, au courant du mois de novembre, par 7 ateliers régionaux de démultiplication au bénéfice de 275 leaders d'ANE :

- Un atelier de formation de formateurs constitués par des points focaux locaux d'ANE est organisé du 16 au 20 octobre 2007 avec le concours de deux consultants
- 7 ateliers de démultiplication des formations en leadership et négociation sont organisés, 5 au niveau des régions et 2 au niveau de Dakar et la banlieue, pour 30 leaders locaux pendant 5 jours/atelier entre le 5 et le 17 novembre 2007.
 - St Louis et Louga
 - Kolda et Ziguinchor
 - Kaolack et Fatick
 - Tambacounda et Matam
 - Thiès et Diourbel
 - Dakar
 - Pikine et banlieue

Participants atelier de formation de formateurs :

- 2 facilitateurs
- 2 UGP
- 10 participants points focaux /antennes régionales
- 15 participants PF nationale

Répartition Formations ateliers démultiplication

5-9 novembre 2007 :

1. St Louis/Louga
2. Thiès/Diourbel
3. Kaolack/fatick
4. Tamba/Matam

5. Ziguinchor/Kolda

12-16 novembre 2007 :

6. Dakar
7. Pikine

2. Renforcement Organisationnel et Développement Institutionnel des organisations d'ANE dans les 11 régions du Sénégal

De novembre 2008 à juin 2009, le Secrétariat permanent de la Plateforme et les responsables des 11 antennes régionales ont activement participé au processus de Renforcement Organisationnel et Développement Institutionnel :

- ❖ Participation du SP et des responsables d'antennes à l'atelier national 1 (novembre 2008) et à l'atelier national 2 (février 2009)
- ❖ Organisation et participation aux 22 ateliers régionaux sur l'ensemble du territoire, rassemblant 30 ANE par région, soit 330 organisations ANE impliquées dans le processus ;
- ❖ Suivi et participation à l'évaluation Rapide Organisationnelle (ERO) des organisations participantes au processus
- ❖ Suivi et participation à l'élaboration des plans de renforcement des organisations participantes au processus.
- ❖ Un dernier atelier d'évaluation est prévu au mois de juin 2009 afin d'évaluer le processus de renforcement organisationnel et développement institutionnel des 330 organisations inscrites dans le processus.

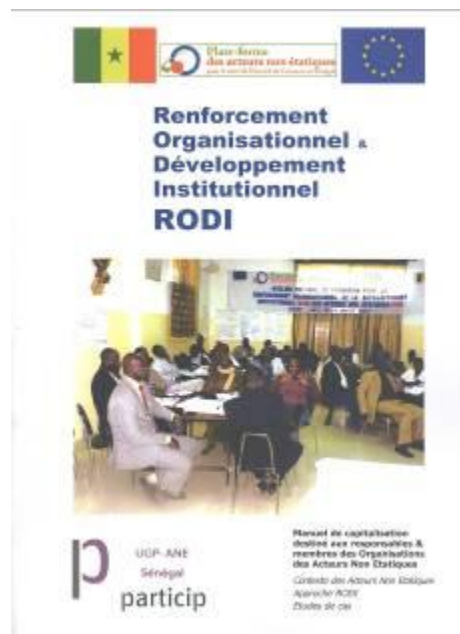


Atelier Régional RODI Dakar 2 à l'ENFEFS



Atelier Régional RODI 2 à Louga présidé par le Maire de la Ville, Madame Aminata Mbengue Ndiaye

En terme de capitalisation, l'UGP/ANE a édité un cahier thématique et un Manuel destiné aux responsables des organisations d'acteurs non étatiques :



2.2.12. ACTIVITE 2.6. ORGANISER UN SÉMINAIRE NATIONAL D'INFORMATION À L'INTENTION DES MEMBRES DE LA PLATE-FORME, SUR LES ACCORDS DE COOPÉRATION UE/SÉNÉGAL, EN PARTICULIER SUR LE PROGRAMME D'APPUI AU PROGRAMME NATIONAL DE BONNE GOUVERNANCE

➔ Sujets/Activités couverts :

Un atelier national sur la stratégie de coopération 10^{ème} FED devait être organisé chaque année à l'intention des membres de la Plate-forme, soit deux séminaires pour la durée de l'Action.

Ces ateliers devaient rassembler 100 ANE dont trois représentants de chaque antenne régionale (secteur privé, syndicat, société civile), soit trente représentants des régions et environ 70 représentants de la Plate-forme au niveau central.

➔ Résultats de cette activité :

1. Séminaire national d'information sur l'Accord de Cotonou et la Stratégie de coopération européenne au Sénégal, le vendredi 28 Mars 2008, au CICES

L'objectif de la journée d'information était de renforcer les capacités d'analyse et de contribution des ANE à l'élaboration et au suivi des politiques publiques et de la coopération avec l'UE.

Les résultats attendus étaient:

- 100 ANE dont 33 délégués régionaux de la PFANE sont informés sur les dispositions de l'Accord de Cotonou en leur faveur
- 100 ANE dont 33 délégués régionaux de la PFANE sont informés sur la Stratégie de Coopération UE et sur l'état d'avancement du 9^{ème} FED au Sénégal
- 100 ANE dont 33 délégués régionaux de la PFANE sont informés sur le PAPNBG et son état d'avancement
- 100 ANE dont 33 délégués régionaux de la PFANE sont informés sur la Stratégie UE/SEN 10^{ème} FED et sur leur implication dans ce cadre.

Cérémonie d'ouverture

La journée a été présidée par Monsieur Mamour Ousmane BA Chef de la Division de la Coopération au Ministère de l'Economie et des Finances représentant le Ministre d'Etat et coprésidée par Monsieur Christophe De Vroey, représentant Monsieur le Délégué de la Commission Européenne au Sénégal qui a présenté les excuses de ce dernier, empêché.

Ouvrant la séance, le Président National de la Plate-forme M. Papa Nalla FALL a souhaité la bienvenue aux participants venus des différentes antennes régionales avant d'exprimer tout son plaisir à retrouver tous les partenaires aujourd'hui encore pour le renforcement des relations. Il a également souligné que la présence massive des acteurs à la base illustre bien leur degré d'engagement dans la Plate-forme.

Dans son discours, Mr De Vroey, est revenu sur la coopération qui a toujours lié l'UE à l'Etat du Sénégal avant d'ajouter que, depuis le 9^{ème} FED, le dialogue a pris une nouvelle dimension avec l'implication des ANE. Il a dit être convaincu que les forces de la société civile sont un levier important pour faire entendre la voix des populations. Il a souligné l'exemple du Sénégal en matière de bonne gouvernance avant de suggérer à la Plate-forme de dépasser son premier objectif qui est le suivi de l'Accord de Cotonou car, selon lui, la Plate-forme peut être aujourd'hui l'interlocutrice valable de tous les ANE auprès de l'Etat et d'autres partenaires au développement.

Monsieur Mamour Ousmane BA représentant de l'Ordonnateur National en l'occurrence a ensuite pris la parole. Il s'est longuement appesanti sur le rayonnement international de la Plate-forme des ANE du Sénégal marqué, notamment à l'écho de celle-ci au niveau international pour avoir réussi à réunir au sein d'une seule entité les trois familles d'acteurs que sont la société civile, le patronat et les syndicats.

Communications

La seconde partie de la journée a été consacrée à la présentation et aux discussions de quatre (04) communications.

La première communication portant sur « **Les tenants et aboutissants de l'accord de Cotonou et le rôle des Acteurs Non Etatiques** » a été présentée par Monsieur **Papa Nalla FALL**, Président de la Plateforme, lequel a rappelé qu'il était question de l'Accord de Cotonou dans son ensemble, et notamment des dispositions relatives aux ANE, tout en rappelant que les APE n'en sont que la partie commerciale. L'exposé s'est structuré sur trois parties essentielles:

- 1- L'évolution du cadre de coopération UE/ ACP
- 2- Le contenu des divers accords de coopération
- 3- L'Accord de Cotonou : sa nouveauté et ses tenants et aboutissants.

La deuxième communication a été présentée par Monsieur Oumar El Foutiyou BA Conseiller en organisation à la Délégation à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique (DREAT). Elle a porté sur « la Présentation du Programme National de Bonne Gouvernance - PNBG ». Dans son exposé, M. BA a mis en relief le contexte d'émergence de ce programme au Sénégal qui se justifiait par la situation au niveau politique, économique et social. M. BA, a rappelé le diagnostic de la situation sans complaisance où régnait la mal gouvernance économique, judiciaire, sociale et politique. Il ainsi rappelé la gouvernance économique chaotique marquée par la suspension de l'aide, la décroissance du PIB, la décentralisation limitée, une justice coûteuse, peu équilibrée, éloignée des populations, bureaucratique et trop procédurière, un Parlement peu reluisant avec un déficit de transparence, d'éthique et de déontologie. Toutes ces contraintes et faiblesses ont donné lieu à la formulation d'un programme qu'est la PNBG (Programme National de Bonne Gouvernance) afin de promouvoir l'efficacité, la transparence dans la gestion économique et sociale et l'Etat de droit.

La troisième communication portant sur « La Présentation du PIN du 9^{ème} FED, les domaines de concentration, le montant global, le résumé des activités réalisées et des montants engagés » a été présentée par Monsieur Ibrahima DEME Chargé de Programme au Ministère de l'Economie et des Finances/ Direction de la Dette et de l'Investissement. Son exposé est revenu sur l'objectif du Programme d'Appui au Programme National de Bonne Gouvernance (PAPNBG) qui est l'amélioration durable de la bonne gouvernance au Sénégal..

La 4^{ème} et dernière communication a été présentée par Monsieur Mamour Ousmane BA chef de la Division de la coopération au Ministère de l'Economie et des Finances. Il a fait le point sur l'état d'avancement des négociations sur le 10^{ème} FED et a fait remarquer que dès le 9^{ème} FED, l'Accord de Cotonou avait induit beaucoup de modifications dont notamment le principe que désormais si un pays ne consomme pas les

ressources mises à sa disposition dans les délais impartis, il les perd au profit d'autres pays jugés plus performants.

Il a rappelé aussi que la bonne gouvernance était devenu un critère de performance et que les ANE devaient jouer un rôle de veille et de contrôle dans tous les secteurs. Enfin il informé les participants que le 10^{ème} FED a été signé le 9 décembre 2007 lors du Sommet de l'UE à Lisbonne pour un montant de 190 milliards de francs CFA pour une période de 5 ans.

Echanges entre les membres de la Plateforme

Le Président de la Plate-forme a d'abord tenu à compléter son exposé sur quelques aspects jugés importants. Il a souligné qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que les conditions de financement du 10^{ème} FED soient simplifiées. Il a ensuite donné quelques informations sur les conditions et procédures d'accès aux fonds pour les ANE.

Enfin les membres du Bureau de la Plate-forme ont répondu à quelques questions relatives à l'appui institutionnel des antennes régionales, à la position de la plate-forme sur les APE, aux adhésions et cotisations et au suivi des projets financés dans les régions.

La journée s'est terminée vers 17 h 30 mn avec le mot de clôture de Monsieur Papa Nalla FALL, Président de la PF/ANE, qui a demandé aux membres de ne pas restreindre leur participation à des domaines déterminés et évaluer leur participation au processus. Il a affirmé sa satisfaction pour ce séminaire qui est, selon lui, de haute qualité. Ce séminaire, dira t-il a marqué une étape d'un dialogue tripartite (UE / Etat du Sénégal et Plate-forme) que nous devons pérenniser. Enfin, il affirmé la disponibilité du bureau national de la PF/ANE à accompagner et à appuyer les antennes régionales pour la démultiplication des résultats de ce séminaire en cas de besoin.

Conclusions

Les résultats de la journée ont été à la hauteur des attentes. En effet, **92** participants ont répondu à l'appel venant des onze (11) régions du Sénégal. Les participants ANE ont bénéficié de beaucoup d'informations sur les stratégies de coopération de l'UE à travers le 9^{ème} et le 10^{ème} FED très utiles dans le cadre de leurs activités de développement et pour le renforcement de leurs capacités d'analyse et de dialogue avec les partenaires au développement.

Les représentants de l'ON se sont estimé satisfaits et ont salué les initiatives novatrices des ANE à travers la PF et ont encouragé ce genre de rencontre. Un dialogue Etat/ANE intéressant a été mené avec une franche communication, ce qui renforce et consolide les relations de partenariat déjà engagées.

Il permet d'augurer de bonnes chances pour l'atteinte de l'objectif spécifique de ce plan d'action, à savoir : **Le Partenariat ANE / Etat est renforcé.**

2. Séminaire National d'information sur «les leçons à tirer du programme ANE 9^{ème} FED et les perspectives du 10^{ème} FED » le 2 juillet 2009 au CICES

Pour son deuxième atelier national d'information, la Plateforme a tenu un atelier national d'information sur la Fiche d'Identification de Projet ANE prévue pour le 10^{ème} FED.

Aussi, la participation de l'ON et de la DCE a été vivement sollicitée afin de faire une présentation des actions prévues, et du dispositif institutionnel proposé.

C'est ainsi que le séminaire national d'information a été organisé sur «**les leçons à tirer du programme ANE 9^{ème} FED et les perspectives du 10^{ème} FED** », avec notamment la présentation et les discussions sur la Fiche



d'Identification de Projet ANE à l'intention des représentants des organisations membres de la Plate-forme.

Résultats attendus :

- 100 ANE dont 33 délégués régionaux de la PFANE sont informés sur les principaux résultats du Volet ANE 9^{ème} FED et ont discuté des leçons à tirer au Sénégal
- 100 ANE dont 33 délégués régionaux de la PFANE sont informés sur le Programme Indicatif Nationale du 10^{ème} FED, sur le Programme ANE 10^{ème} FED et ses objectifs
- Les ANE ont échangé avec l'ON et la DCE sur les modalités de mise en œuvre du 10^{ème} FED ANE et du rôle de la Plateforme dans ce programme et ont fait part de leurs recommandations à l'ON et à la DCE.

Les principaux partenaires de la PF/ANE à savoir l'Etat du Sénégal par l'intermédiaire du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et la Délégation de la Commission Européenne (DCE) ont été représentés à un haut niveau. Les antennes régionales de la PF/ANE étaient également fortement représentées.

Au total 118 participants ont pris part à cette journée.

La séance d'ouverture officielle a été marquée par les discours de Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances et de Monsieur Gilles REBATTET, Chargé d'Affaires a.i. représentant le Chef de Délégation de la DCE. Ensuite, plusieurs présentations ont été faites sur différents thèmes par des responsables de l'UGP/ANE, de la DCE et du MEF : « Bilan et enseignements de la composante ANE du 9^{ème} FED », « Présentation du programme du 10^{ème} FED » et « Fiche d'identification des projets ANE pour le 10^{ème} FED ».

Les informations livrées par les différentes communications ainsi que des témoignages importants ont permis des échanges féconds sur de nombreuses questions qui préoccupent les ANE et leurs partenaires. Les discussions qui ont suivi ont été une occasion de dialogue franc entre les représentants des ANE, de l'Etat et de la DCE qui ont mis en exergue à la fois les résultats positifs de l'expérience du 9^{ème} FED, les contraintes et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets ainsi que les perspectives intéressantes du 10^{ème} FED.



De gauche à droite : Mr Mamadou Faye/CNTS, Secrétaire général de la PF/ANE, Mr Papa Nalla Fall/CNP, Président de la PF/ANE, Mr Abdoulaye Diop, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, Mr Gilles Rebattet, Chargé d'Affaires a.i. Délégation de la Commission européenne, Mr Mamour Ousmane Bâ, Chef de Division Coopération Economique et Financière/MEF, Mr Ibrahima Deme, Chargé de Programme ANE, au Programme de Soutien à l'Ordonnateur National(PSONFED/DDI/MEF)



C'est ainsi qu'à l'issue des échanges fructueux ON/DCE/ANE sur le Programme d'appui en faveur des ANE prévus dans le 10^{ème} FED, la Plate-forme, à l'issue du Séminaire national d'information a transmis officiellement au Ministère de l'Economie et des Finances et à la Délégation de la CE au Sénégal, un document synthétisant les principales recommandations des ANE :

COMMENTAIRES SUR LE DTA / ANE DU 10^{ème} FED

LES PRINCIPES DIRECTEURS

La Plate-forme salue l'engagement de la DCE et de l'Etat du Sénégal à poursuivre les actions engagées à l'occasion du 9^{ème} FED au profit des acteurs non étatiques sénégalais et du renforcement de la participation de ces derniers à la stratégie de coopération UE/Sénégal.

La Plate-forme apprécie favorablement les éléments suivants et à ce titre félicite chaleureusement l'engagement à continuer à valoriser le travail de la Plateforme :

- La reconnaissance du monopole de fait et la subvention directe sous forme de ligne sans appel à proposition
- L'approche projet
- Le maintien de la centralité du renforcement des capacités
- L'accès aux ressources sur base d'appels à propositions selon des lignes directrices à élaborer
- L'accent mis sur les réalisations spécifiques selon les avantages comparatifs des membres soumissionnaires
- L'application du principe d'évaluation des soumissionnaires sur leurs capacités, leur moralité d'intervention et leur gouvernance interne : principe des listes rouge, orange et verte
- Le renforcement des relations intra et inter familles d'acteurs
- Le principe de l'accompagnement sur base de pool de ressources alimenté par la Plateforme
- La désignation des auditeurs indépendamment des membres à auditer
- Le principe de « subventions en cascades » pour favoriser la coopération entre « grandes » et « petites » structures devra cependant faire l'objet d'une très grande attention car les critères de détermination du caractère de « grandes » et « petites » restent à définir.

A l'occasion du séminaire national d'information des ANE sur le Bilan du 9^{ème} FED/ANE et les perspectives du 10^{ème} FED pour les ANE, qui avait vu la participation de près de 120 ANE venus de l'ensemble du territoire sénégalais, les échanges avaient permis de relever les insuffisances suivantes :

- une seule famille d'ANE (société civile) a été la principale bénéficiaire des subventions ;
- une mauvaise répartition géographique des projets financés ;
- un manque de responsabilisation des antennes de la PF/ANE dans le suivi des projets et dans la gestion financière des ateliers et fora organisés par l'UGP ;
- le faible montant réservé à la Plate-forme au regard de sa mission de suivi, de capitalisation des expériences et de diffusion des informations ;
- une faible prise en compte de la dimension genre dans le programme.

Dans sa communication, le représentant de l'ON avait présenté les principes retenus pour le 10^{ème} FED, à savoir :

- l'allègement du dispositif d'accompagnement des ANE prévu ;
- l'ancrage du programme ANE au MEF ;
- la structuration du programme en deux phases successives avec un Appel à Propositions (AP) par an ;
- la définition de lignes directrices pour chaque axe du programme concernant les ANE (culture, migrations, projets ANE) ;
- un nouveau schéma organisationnel pour le pilotage du programme par les trois parties prenantes (DCE, MEF, PF/ANE) ;
- la sollicitation d'une assistance technique extérieure ponctuelle ;
- une plus grande transparence dans le processus d'évaluation des propositions de projets dont les procédures seront allégées ;
- une meilleure articulation entre la satisfaction des besoins des populations et le renforcement des capacités des ANE bénéficiaires dans les projets.

Ainsi, les principales recommandations formulées par les ANE avaient été :

- Poursuivre les négociations pour l'allègement des procédures et la vulgarisation des Lignes Directrices de l'Union Européenne auprès des ANE ;
- Organiser des séminaires d'informations des ANE sur l'appui budgétaire (pertinence, avantages et limites) ;
- Parachever la réflexion sur la professionnalisation des Antennes régionales de la PF/ANE, sur le futur comité de pilotage du programme ANE, sur le mode représentation des familles d'acteurs, l'implication des antennes régionales dans la supervision des projets financés ;
- Une meilleure prise en compte de la dimension genre et de la répartition équitable dans les régions des projets éligibles ;

L'ANCRAGE INSTITUTIONNEL : ORDONNATEUR NATIONAL

La Plate-forme salue l'application du principe de l'exécution nationale en faisant en sorte que le projet soit placé sous l'égide de l'Ordonnateur national ; ce qui évite des questions de garanties et de mobilisation des ressources qui pourraient être affectées par ailleurs. De plus, l'élimination de l'Unité de Projet aura pour effet de réduire les coûts et d'augmenter l'efficacité des dépenses et des interventions, la réduction des intermédiaires et des confusions de rôles. La Plateforme et ses membres n'auront pour interlocuteurs que l'ON et la DCE, à savoir ses partenaires directs et privilégiés.

LES APPELS A PROPOSITION

L'articulation de la mise œuvre autour d'appels à propositions nous convient parfaitement et même le soin d'introduire dans les lignes directrices l'équilibre géographique, l'équilibre par groupe de famille et l'équilibre sectoriel, conviennent aussi ; il demeure cependant qu'il faut garder l'esprit ouvert sur les secteurs d'intervention tenant compte des priorités du moment et de l'articulation avec les cadres de référence de développement du Sénégal : DSRP et SCA. La lutte contre la migration clandestine et le développement culturel doivent s'articuler avec des objectifs de développement et de générations de croissance.

La typologie des appels à proposition en deux : assistance directe aux communautés de base et défense des causes pour une meilleure gouvernance et renforcement du réseautage entre les pairs et renforcement par les pairs constituent une démarche dont la finalité sera une plus grande appropriation des actions de développement à la base ; ceci va dans le sens de la consolidation de ce qui se construit actuellement à travers le renforcement du dialogue avec les élus locaux.

C'est pourquoi, il faut prêter attention à l'application du principe des « subventions en cascades » .

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

En ce qui concerne le dispositif d'accompagnement prévu dans le DTA, la Plate-forme considère ce point très important dans le processus d'appui aux bénéficiaires. Toutefois, le dispositif est à revoir car il présente déjà les germes de ses limites opératoires. A savoir :

- la contradiction entre le fait de demander aux bénéficiaires de payer dans leur budget de projet des structures d'appui sélectionnées par l'autorité contractante (les leçons tirées de l'accompagnement comptable du 9^{ème} FED peuvent attester les limites de cette formule).
- Sur quelles bases techniques et financières pour chaque projet, faire la provision financière qui tient compte de la taille du projet et de l'organisation, de la durée du projet et un accompagnement devant se faire d'une manière ciblée et d'abord sur un contrat de confiance, les moyens prévisionnels ne peuvent pas être les mêmes pour tout le monde, et certaines organisations fortes ne nécessitant pas d'accompagnement particulier mais juste de suivi (suivi comptable et technique assuré par l'ON à travers

l'assistance technique), ne souhaitant sans doute pas grever le budget de leurs activités.

Pour la Plate-forme, il faut :

- Réserver une enveloppe spécifique au dispositif d'accompagnement et non prévoir les services dans les budgets des projets financés (pour avoir plus de contrôle technique et politique sur la qualité du dispositif) Au point 4.2. Budget, les 500 000 euros prévus pour l'accompagnement doivent donc venir en plus et non être inclus dans le total des subventions des appels – voir comment réduire les autres rubriques, par exemple, les imprévus qui peuvent déjà être ramenés à 350 000 euros, soit 5% du budget total du programme, le restant pouvant être pris sur l'enveloppe de 1 million d'euros prévus pour l'assistance technique.
- Confier à la Plate-forme la responsabilité sur la base de cette enveloppe de contractualiser avec des groupes d'organisations, particulièrement les organisations faïtières, dont la mission est le renforcement de capacités des organisations à la base ou/et de sociétés commerciales pour assurer l'accompagnement. Ce qui permettra de mieux responsabiliser la PF devant les projets, d'assurer sa fonction d'appui aux acteurs et capitalisation de bonne pratique.

L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le financement d'un appui technique à l'ON du fait d'une responsabilité accrue est une bonne chose et confirme la volonté des parties de renforcer l'exécution nationale; cependant les modalités de cet appui technique devraient être vues sous l'angle de la flexibilité et sur demande ponctuelle au lieu de faire l'objet d'un contrat de services mobilisant beaucoup de ressources, et induisant forcément un appel d'offres international ; c'est pourquoi, le montant affecté à cette rubrique pourrait être revu à la baisse de façon drastique.

Nous renvoyons ici encore à la lettre du Ministre de l'Economie et des Finances du 11 juin 2009, qui a défini ses besoins en assistance technique, à savoir le recrutement d'un assistant et d'un agent d'appui, le reste de l'assistance pouvant se faire de façon ponctuelle en fonction des besoins, par exemple le recrutement d'assesseurs pour l'évaluation des propositions. (Voir copie lettre en annexe.)

Par ailleurs la Plateforme aura aussi besoin d'un appui technique du fait de responsabilités accrues selon les missions décrites dans la lettre du MEF notamment dans le domaine des services à rendre aux membres, de la capitalisation des produits, de la gestion de la cartographie et du dialogue politique avec l'Etat et ses démembrements et avec les Elus locaux.

L'appui technique à la maîtrise d'ouvrage pour la préparation des lignes directrices et des appels à propositions pour le premier semestre de 2010 constitue une bonne démarche pour accélérer le processus de mise en œuvre ; cependant, sa mise en place au mois d'août, en période de vacances, ne sera pas très propice au partage et aux échanges avec les différentes parties prenantes ; nous suggérons de décaler la mission jusqu'au mois de septembre 2009.

Cependant, sa mise en place ne devrait pas être une conditionnalité pour la signature de la convention de financement.

L'APPUI A LA PLATEFORME

➤ La fonction de services aux membres de la plateforme

La Plateforme a commencé à assurer des fonctions d'appui conseils à ses membres à la base dans la formulation et la mise en œuvre de leurs projets ; d'autre part, le Plan Stratégique qui vient d'être adopté en Assemblée générale par la Plate-forme le 30 juillet 2009, confirme l'orientation que ses membres veulent donner à la mission de la Plate-forme, particulièrement les rôles et responsabilités que les antennes régionales, en terme d'appui conseil à travers les centres de ressources de Ane au niveau régional, mais également par le biais des organisations faïtières membres, afin qu'elles jouent pleinement leur rôle vis-à-vis de leurs membres à la base ;

Il a été fortement déploré par les responsables des antennes, que ce soit à l'occasion du Séminaire national d'information du 2 juillet 2009, comme lors de la dernière assemblée générale, leur faible implication dans le suivi des projets des membres sur le terrain, sauf lorsqu'il s'agissait d'intervenir comme médiateurs en cas de conflits entre partenaires, alors qu'en amont ils n'avaient jamais été impliqués dans le suivi des projets, et qu'ils auraient pu, en ayant un rôle clair et établi de leur responsabilité de suivi, prévenir des conflits.

Cette faiblesse peut être liée à l'accusation de « conflit d'intérêt » qui avait été portée par certains cabinets européens dans leur analyse des missions entre l'UGP et la Plate-forme. De fait, l'UGP devant disparaître dans le 10^{ème} FED et les antennes régionales ayant vu leurs capacités renforcées, le transfert des compétences vers des ressources endogènes aux ANE par le biais de la Plate-forme semble l'approche la plus pertinente si l'on

veut réellement renforcer les compétences des acteurs du Sud et les mettre devant leurs propres responsabilités et non perpétuer la tutelle du Nord sur le Sud.

Cela répondrait également parfaitement aux objectifs et résultats attendus du Programme, à savoir :

L'objectif spécifique est l'expansion et l'amélioration des services rendus par les ANE au bénéfice de populations défavorisées ou d'autres ANE, ainsi que de renforcer l'influence des ANE dans la gestion des affaires publiques.

Résultats escomptés : Les résultats attendus sont formulés comme suit:

- Résultat 1: Grâce à des capacités accrues et à des compétences plus étendues, les ANE participent à la lutte contre la pauvreté, à l'amélioration des conditions de vie des communautés les plus défavorisées et au renforcement des droits humains.
- Résultat 2: Des partenariats sont établis entre ANE pour transférer des compétences ou capitaliser des bonnes pratiques.
- Résultat 3: Des partenariats entre ANE et institutions publiques sont conclus et effectifs pour orienter, mettre en œuvre et évaluer des politiques publiques.

COMMUNICATION ET VISIBILITE

Ce volet est très important mais nous remarquons qu'il n'a pas été budgétisé dans le point 4.2. Budget. Comme le préconise le texte, il y a les activités de visibilité pour chaque projet mais aussi une stratégie de communication sur le programme qui sera développée par la Plateforme. Il est donc nécessaire de prévoir des ressources additionnelles dans ce sens. (Une enveloppe de 80 millions de Francs CFA avait été prévue dans le DP 2 de l'UGP/ANE à cet effet.) Prélever un montant similaire sur l'enveloppe réservée à l'assistance technique.

LES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Le projet a trois composantes intégrées du point de vue des actions et des interventions. La mise en place de 3 comités de pilotage semblerait être l'idéal ; cependant malgré les spécificités des composantes, il serait plus judicieux d'avoir un *Grand Comité de Pilotage* et des *comités spécifiques de suivi* pour chaque composante. Pour des questions d'apprentissage, le Secrétariat technique pourrait être confié à la Plateforme.

Pour ce qui est du Comité d'évaluation des propositions, sa présidence par l'Autorité contractante nous semble convenir. Ce qui pose problème c'est sa composition avec des éléments extérieurs au Sénégal au regard des coûts et de l'efficacité.

En ce qui concerne les Comités d'Evaluation des propositions, les acteurs non étatiques doivent y être représentés. Le Secrétaire Permanent de la Plate-forme, étant un personnel salarié et n'étant pas bénéficiaire des appels à propositions ne peut pas souffrir d'un quelconque risque de conflit d'intérêt, et est donc parfaitement indiqué pour jouer un rôle de contrôle concernant l'objectivité des évaluations. Il peut à ce titre, soit être membre observateur, soit occuper la fonction de Secrétaire non votant, comme ce fut le cas pour la sélection de l'UGP/ANE dans le cadre du 9^{ème} FED, en 2006.

Pour ce qui est du rôle et des responsabilités des différentes parties prenantes, la lettre du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, en date du 11 juin 2009, propose une répartition des missions qui nous convient parce que déterminant les différentes responsabilités et les différents champs d'actions. Elle apporte des réponses aux questions soulevées au cours de la réunion du 17 juin 2009 au PSONFED; elle mérite d'être prise en considération.

En ce qui concerne les Comités de Pilotage ANE, Culture et Migrations, le Comité de Pilotage « Culture » omet la représentation des Acteurs non étatiques. Le Groupe thématique Culture de la Plate-forme ayant été très actif et ayant fait des propositions très concrètes et même une esquisse de politique culturelle incluant les ANE du secteur, il est fondamental que les représentants de ce Groupe soient membres dudit Comité.

CONCLUSIONS

La Plate-forme salue les efforts de partage et de concertation enclenchés pour assurer une meilleure appropriation du Programme ANE 10^{ème} FED par toutes les parties prenantes.

Elle salue également la confirmation de la place donnée à la Plate-forme, en tant qu'interlocuteur privilégié dans le dialogue et exhorte toutes les parties à poursuivre le transfert des compétences vers les ressources endogènes de la Plate-forme, ce qui est conforme aux résultats attendus du programme.

2.2.13. ACTIVITE 2.7. S'ASSURER QUE LES ANE ONT ACCÈS AUX FONDS D'APPUI AUX INITIATIVES (TRAVAIL SUR LES LIGNES DIRECTRICES, APPELS À PROPOSITION, PARTICIPATION AU COMITE DE SÉLECTION).

➤ **Sujets/Activités couverts :**

- Des réunions régulières de suivi des activités du PAPNBG/ANE se tiennent avec le bureau exécutif de la Plate-forme.
- Le secrétariat technique participe à ces réunions et a un rôle de suivi et de coordination des activités du programme et d'information régulière des membres de la Plate-forme.
- D'autre part, le suivi politique des projets est assuré par la plate-forme des ANE afin de veiller à une bonne exécution des activités sur le terrain et de permettre d'atteindre les résultats escomptés.

➤ **Résultats de cette activité :**

Dans le cadre du suivi des activités du PAPNBG, les principales réunions auxquelles les membres du BE et du Secrétariat permanent ont participé **la première année** sont les suivantes :

1. Réunion à la DCE avec le représentant du PSONFED sur la mise en œuvre du Plan d'actions de la Plate-forme (10 octobre 2007)
2. Réunion à la plate-forme avec responsable UGP/Renforcement des capacités sur la mise en œuvre du DP 2 – réflexion sur l'élaboration d'un document de référence sur les rôles et responsabilités de la plate-forme (niveau national et niveau régional) et de l'UGP dans le cadre de l'exécution du DP (14 janvier 2008)
3. Réunion à l'UGP avec le PSONFED, l'UGP et la PFANE sur le système de suivi des contrats des ANE (15 janvier 2008)
4. Réunion à la plate-forme avec la DCE et l'UGP sur le système de suivi des contrats des ANE (17 janvier 2008)
5. Réunion à la plate-forme avec la nouvelle Chargée de programme des ANE de la DCE sur le plan d'actions de la plate-forme (24 janvier 2008)
6. Réunion à la plate-forme avec l'UGP sur le cadre logique de la plate-forme à intégrer dans le tableau des indicateurs du PAPNBG/ANE (24 janvier 2008)
7. Rencontre avec Mr René Madrid au Siège de la Plate-forme dans le cadre des missions de suivi de Particip (31 janvier 2008)
8. Réunion du Comité technique que Coordination à l'UGP, avec présentation de l'état d'avancement du plan d'actions de la plate-forme (5 Mars 2008)
9. Réunion au PSONFED avec l'UGP et la DCE sur le programme de l'UGP : mobilisation des imprévus pour le suivi comptable, suivi des projets de l'AP 1, formation RODI, le 29 Avril 2008 ;
10. Réunion à l'UGP sur les TDR du RODI, de l'accompagnement comptable et des relais UGP le 5 mai 2008 ;
11. Réunion à la DCE sur le volet communication du Programme ANE (20 mai 2008)

Au courant de la deuxième année du programme, les principales réunions ont concerné :

1. Samedi 4 octobre 2008 : séance de travail avec Mr Jean Bossuyt, dans le cadre de l'exercice de pré capitalisation du Programme ANE initié par Particip ;
2. Lundi 6 octobre 2008 : participation à la réunion de debriefing organisée à la DCE sur la mission de Mr Jean Bossuyt, sur la pré capitalisation du Programme ANE ;
3. Mercredi 8 octobre 2008 : réunion d'arbitrage DEVSOL/CNEAP, au siège de la Plateforme ;
4. Jeudi 16 octobre 2008 : rencontre avec Mr René Madrid /Particip, au siège de la plateforme, dans le cadre de sa mission de suivi du programme ;
5. Mercredi 26 novembre 2008 : réunion à la DCE avec la Commission « Libertés civiles, Justice et Affaires Intérieures » du Parlement Européen, en visite au Sénégal sur la question des migrations ;
6. Jeudi 4 décembre 2008 : réunion UGP/PFANE sur une proposition de Plan de relance du projet DEVSOL/CNEAP ;

7. Les diverses réunions des taskforce mises en place dans le cadre de la préparation des activités conjointes UGP/PFANE (Justice, Dialogue avec les Elus Locaux, Dialogue avec les parlementaires Information sur les Politiques Publiques, Appui aux Groupes thématiques, Capitalisation et Bonnes pratiques, RODI – cf. A.2.8., préparation de la première Université des acteurs non étatiques)

En ce qui concerne **le suivi politique des projets, mission confiée à la Plate-forme**, il avait été initialement convenu que cette activité s'effectuerait d'une part au niveau régional par les antennes de la plate-forme, et d'autre part au niveau national par les membres du Bureau exécutif et le secrétariat permanent, dans le cadre des activités de capitalisation du Programme.

Malheureusement, cette activité n'a pas pu se réaliser de façon efficace, les fonds de l'UGP ne prévoyant pas d'appui à la Plate-forme pour la réalisation de missions de suivi et ne prévoyant pas non plus d'intégrer des membres de la Plate-forme dans les missions de suivi des projets.

Toutefois, la plate-forme et ses antennes, chaque fois qu'elles ont été interpellées comme médiateurs, ont joué un rôle actif pour faciliter la mise en œuvre de projets qui souffraient de quelques blocages et d'incompréhensions entre les rôles et responsabilités respectives du demandeur et des partenaires. Ce fut le cas pour RASEBEF/COSEF/RADDHO de Thiès, de RECEC/CNVAF de Dakar, pour lesquels des réunions de concertation avec toutes les parties prenantes, se sont tenues au siège de la plate-forme sous la présidence de Mr Papa Nalla Fall. Des réunions de médiation ont été également tenues avec l'UGP concernant la mise en œuvre du Projet DEVSOL avec le CNEAP. Malgré une réunion d'arbitrage tenue au mois d'octobre 2009, au Siège de la Plateforme, il n'a pas été possible aux deux parties de trouver un terrain d'entente.

Le bureau Exécutif de l'antenne de Thiès a quant à lui, poursuivi son rôle de médiateur entre les parties prenantes du projet « PRECACIFE » du RASEBEF, à savoir la RADDHO et le COSEF.

Le Comité de Pilotage du PPNBG/ANE ne s'est pas réuni tout au long de la durée du Programme. Seules les réunions techniques de suivi ont pu être réalisées.

2.2.14. ACTIVITE 2.8. PARTICIPER AUX ATELIERS D'INFORMATION CO-ORGANISÉS AVEC L'UGP SUR LE PNBG, LE DSRP ET SUR LES OUTILS D'APPRECIATION DE L'IMPACT DES PROGRAMMES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ.

➤ Sujets/Activités couverts :

Les ateliers d'information devaient être organisés à l'intention des membres des antennes régionales de la Plate-forme. Le secrétariat permanent sera également impliqué dans la coordination de ces activités avec les démembrés régionaux et le Comité Directeur participe au niveau national à ces ateliers.

➤ Résultats de cette activité :

1. ***Réunion d'échanges avec les Présidents des Antennes régionales, au siège de la Plateforme sur la mise en œuvre des activités conjointes UGP/PFANE***

La Plateforme a mis à profit la venue à Dakar des représentants des 10 antennes régionales à l'occasion de la tenue l'atelier de Planification Stratégique, pour organiser une réunion d'orientation sur la mise en œuvre des activités conjointes UGP/PFANE, le samedi 21 février 2009, au siège de la Plateforme, en présence du Représentant de l'UGP.



2. Information et formation sur le suivi des politiques publiques

La Plate-forme a mis en place une task force réunissant des membres ayant une expertise avérée dans le domaine : CONGAD, ENDA DIAPOL, COLUPAS, CNCR. Deux réunions ont été tenues avec l'UGP pour définir les meilleures stratégies de mise en œuvre de l'activité. Ces organisations devaient être chargées de la mise en œuvre de l'activité sur le terrain en relation avec les antennes régionales de la Plate-forme. Malheureusement, cette activité n'a pas pu être réalisée du fait des retards dans l'approbation des dossiers de justification technique et financière de l'UGP, par l'ON et la DCE, le budget de l'activité étant inscrit dans le DP 2 de l'UGP/ANE.

3. Information sur le Dispositif judiciaire, son fonctionnement et les modalités d'accès à la justice

La Plate-forme a mis en place une task force réunissant des membres ayant une expertise avérée dans le domaine : RADDHO, RADI, ONDH, Forum Civil. Trois réunions ont déjà été tenues avec ces organisations et l'UGP pour définir les meilleures stratégies de mise en œuvre de l'activité. Ces organisations ont été chargées de la mise en œuvre de l'activité sur le terrain en relation avec les antennes régionales de la Plate-forme.

L'activité a souffert d'un blocage dû au fait que son format nécessitait l'implication active des autorités judiciaires du pays, et par conséquent l'aval du Ministre de la Justice. Une demande d'audience a été faite par la Plate-forme auprès du Ministre de la Justice, mais elle est restée sans suite.

4. Echanges et dialogue entre la Plate-forme et les Parlementaires

Sur le même principe que les activités précédentes, une task force a été mise sur pied pour impliquer les membres ayant développé une expertise sur cette thématique et mettre en œuvre ces activités, en relation avec l'UGP.

L'objectif était d'instituer un dialogue entre les parlementaires et les citoyens en cours de mandature afin de stimuler les premiers dans leur travail de représentant du peuple et accroître la crédibilité des Acteurs non étatiques.

Une audience avec le Président de l'Assemblée Nationale avait été obtenue, malheureusement annulée à la dernière minute alors que le Président et la SP de la Plate-forme se trouvaient déjà à l'Assemblée Nationale. S'en est suivie la campagne électorale qui a rendu impossible tout nouveau rendez-vous malgré l'intérêt manifesté par le Président de l'Assemblée.

5. Echanges et Dialogues Citoyens – Elus Locaux

De manière spécifique, il s'est agi de traduire concrètement la volonté de dialogue des élus locaux nouvellement installés avec les ANE de leurs localités respectives pour leur participation dans la définition des politiques et des stratégies de développement à travers la mise en place de cadres de concertation formalisés et opérationnels.

Les Résultats attendus de l'activité sont :

- Les ambitions et engagements des nouveaux Elus locaux de chaque région durant leur mandat sont largement vulgarisés, discutés et publiés.
- Chaque région dispose d'un cadre formalisé de concertation ANE –Elus locaux;
- Un dispositif de suivi et d'évaluation est formalisé et mis en place au niveau de chaque région.
- La posture de « sentinelle vigilante » des Acteurs Non Etatiques est reconnue par les parties prenantes.
- Les antennes régionales des ANE sont plus actives dans le plaidoyer en faveur de la bonne gouvernance locale.

L'approche méthodologique de mise en œuvre a privilégié la valorisation des compétences et expériences développées par les organisations membres de la Plate-forme et en s'appuyant sur les Antennes régionales qui ont une bonne connaissance des réalités locales et ont même enclenché une dynamique de dialogue politique et social à l'échelle régionale.

Ainsi, en rapport avec l'UGP, la Plate-forme a mis en place une « task force » composée de quatre organisations ayant un avantage comparatif certain dans ce domaine, qui ont porté le programme et veillé à son bon déroulement.

Ces quatre (4) organisations sont:

6. L'IADEP
7. Le CLC/DPE
8. Le CRD/Forum Kocc – Enda Diapol
9. Le CONGAD

Après un travail intense la task force, en collaboration avec les antennes régionales, a déroulé sur le terrain une série de 14 forums régionaux de Dialogue avec les élus locaux. Ces 14 forums régionaux ont été ponctués par une Forum National qui a réuni plus d'une centaine d'acteurs non étatiques et d'élus locaux, venus de l'ensemble des 14 régions du Sénégal pour la Synthèse des travaux.





Chaque forum régional a eu à élaborer une déclaration, de même que le Forum National a débouché sur une Déclaration devant marquer les engagements mutuels Elus /ANE :

DECLARATION FORUM NATIONAL SUR LE DIALOGUE CITOYEN ENTRE LES ELUS LOCAUX, LES ANE ET L'ADMINISTRATION

Réunis en forum national à la Maison de la culture Dousta Seck le *vendredi 31 Juillet 2009* « *jour anniversaire de la Plate-forme des acteurs non étatiques* », sous la présidence du Ministre Délégué Chargé de la Décentralisation et des collectivités locales, les ANE, les Elus locaux, les services déconcentrés, autour du thème : *Dialogue citoyen entre tous les acteurs du développement local*,

Considérant, que le contexte national appelle à la mobilisation de toutes les énergies autour d'une approche consensuelle pour une prise en charge concertée des aspirations des populations,

Considérant, que le dialogue est à la fois une vertu, une nécessité et un outil pour la mise en cohérence des interventions des différents acteurs du développement local,

Considérant, les conclusions issues des 14 fora régionaux,

Considérant, la disponibilité et l'engagement du Ministre Délégué Chargé de la Décentralisation et des collectivités locales à s'appropriier les conclusions du forum et à aider à les traduire en actes,

RECOMMANDENT :

- La mise en place d'un dispositif de suivi des conclusions du forum national,
- La mise en place de cadres de concertation inclusifs et fonctionnels,
- Le suivi à tous les niveaux,
- A tous les acteurs de saisir cette opportunité offerte par la disponibilité du Ministre Délégué Chargé de la Décentralisation et des collectivités locales pour rendre efficient le dialogue citoyen.

DONNENT MANDAT à la Plate-forme nationale des acteurs non étatiques de prendre toutes les dispositions utiles pour la mise en œuvre des conclusions du forum national

Fait, à Dakar le 31 Juillet 2009

Déclaration du Forum de la Région de Dakar

Le forum régional de Dakar pour un dialogue citoyen vivant et durable, tenu les 06 et 07 juillet 2009 au Ravin de Guédiawaye, a réuni tous les ANE et les élus locaux de la région de Dakar. Ce cadre, dans son essence, constitue un premier lieu d'échanges entre les acteurs du développement local sur la bonne gouvernance et la participation citoyenne à l'action publique.

Ces assises ont été riches en enseignements et expériences relatés par les différents participants.

Le forum a noté avec satisfaction :

La participation pleine et entière des maires de communes d'arrondissement ou de leur représentant

La présence effective des représentants des 4 antennes départementales ANE de Dakar

L'engagement et la volonté manifestes des acteurs attestant de la richesse et de l'objectivité des échanges

La convergence de vue entre élus locaux et acteurs non étatiques sur les objectifs fondamentaux de la décentralisation

Ainsi, les participants ont posé des jalons importants par rapport aux relations d'un type nouveau devant exister entre les élus locaux et les acteurs non étatiques pour un dialogue citoyen fécond et durable au profit des populations

En outre les échanges ont permis de noter :

1- Sur les axes et thématiques du dialogue citoyen

Que la satisfaction des besoins des populations dans les divers domaines doit être leur principale finalité

2- Sur les cadres de concertation entre élus locaux et citoyens à mettre en place

Que quatre niveaux sont identifiés :

- le quartier ou le village
- la communauté rurale
- la commune
- la région

3- Sur les mécanismes de suivi et les conditions de pérennisation des cadres de concertation

Que les éléments suivants sont importants pour asseoir ce processus :

- la mise en place de comité de suivi
- la définition d'un plan de suivi
- l'élaboration d'un calendrier
- la production régulière de rapports de suivi

Fait à Dakar le 8 juillet 2009.

Pour le renforcement du dialogue entre Elus, citoyens et administration, un forum régional s'est tenu les 13 et 14 Juillet 2009 à l'hôtel Hobbe de Kolda

- Considérant les enjeux du développement local à travers le processus de décentralisation,
- Considérant les difficultés d'un dialogue fructueux entre élus, administration et ANE,
- Considérant qu'il ne peut y avoir de développement local sans participation large des citoyens de l'ensemble des acteurs,
- Considérant que les cadres de concertation sont un moyen efficace d'instaurer le dialogue et la confiance entre acteurs

Le Forum de Kolda :

- S'engage à la nécessaire mise en place de cadre de concertation au niveau de chaque collectivité locale.
- Recommande l'élaboration et le suivi du budget de manière participative.

Fait à Kolda le 14 juillet 2009

Nous, participantes et participants du forum régional sur le renforcement du dialogue entre ANE, Administration et élus locaux tenu les 14 et 15 Juillet en partenariat avec l'unité de gestion du programme d'appui aux acteurs non étatiques.

Ayant à cœur l'implication incontournable des acteurs au développement à travers la participation citoyenne.

Considérant la nécessité de permettre aux citoyennes et aux citoyens ; à l'administration et aux élus de mieux comprendre la notion d' ANE, leurs missions et les mécanismes de la participation au développement et au dialogue en vue d'instaurer un partenariat local fort et durable.

Adhérent à l'Accord de Cotonou dont le rôle dévolu aux ANE est la mise en œuvre et l'élaboration des stratégies de coopération dans les pays ACP.

Jugeant l'implication faible des ANE dans la gestion des collectivités locales.

Notant une participation accrue des élus locaux, Maires, PCR, Administration et ANE gage d'un engagement et d'une volonté manifeste au dialogue entre acteurs.

Déclarons :

- Qu'il est nécessaire d'instaurer un dialogue permanent entre ANE ; élus locaux et Administration.
- D'informer et de sensibiliser sur les notions qui sous tendent la décentralisation et la bonne gouvernance
- De renforcer le rôle et la participation des ANE dans la consolidation du processus de décentralisation
- De mettre en œuvre le processus de budget participatif dans les collectivités locales de la nouvelle région de Kaffrine
- D'encourager la bonne gouvernance locale au sein des collectivités locales de la Région de Kaffrine
- D'élaborer un plan d'action de renforcement des capacités des différents acteurs ANE, élus locaux et Administration
- Mettre en place la Plateforme Régionale de Kaffrine des ANE
- Mettre en place un cadre de concertation entre acteurs de développement afin d'harmoniser les différentes interventions des partenaires
- Mettre en place un comité de suivi qui se chargera d'évaluer les différentes recommandations issues du forum et de produire les rapports

Fait à Kaffrine le 15 juillet 2009

Nous, Acteurs Non Etatiques, Elus Locaux et Administration de la Région de Thiès, réunis le 15 juillet 2009 au CNEPS, dans le cadre du Forum Régional sur le Dialogue Citoyen sous la présidence de Monsieur le Gouverneur de la Région de Thiès ;

- Considérant que les dispositions de la Loi sur la Décentralisation ont pour finalité d'impulser, de coordonner et de mettre en œuvre les actions de développement local ;
- Considérant que le citoyen est au début et à la fin de toute action de développement ;
- Conscients des dysfonctionnements relatifs à l'application des textes ;
- Convaincus que le dialogue est un puissant outil pour asseoir l'entente, la cohésion et la participation de tous les acteurs pour le seul intérêt de la collectivité ;
- Convaincus que le respect des principes de la bonne gouvernance est devenu une exigence ;
- Convaincus de la nécessité de mettre en place des cadres de concertation fonctionnels avec des mécanismes de suivi ;

Nous engageons à:

- Créer, développer et pérenniser un dialogue franc et fécond entre tous les acteurs ;
- Mettre en place des cadres de concertation à tous les niveaux (local, communal, régional).

Fait à Thiès le 15 juillet 2009

Dans le cadre du Forum de Sédhiou tenu à l'Hôtel de Ville les 15 et 16 juillet 2009 pour contribuer à l'instauration d'une démocratie de participation, d'information et de formation des citoyens en vue de poser des prédispositions favorables à la poursuite du renforcement du dialogue entre les citoyens, l'administration, les élus locaux, et les familles des acteurs du forum fortes de leurs potentialités spécifiques se mobilisent.

Considérant que les ANE (Acteurs Non Etatiques) de Sédhiou sont riches de diverses expériences et de ressources et qu'ils ont une ferme volonté, une forte détermination à les réinvestir pour l'atteinte de l'objectif général du programme d'appui au programme de bonne gouvernance politique, économique et sociale.

Considérant la volonté des autorités politiques se traduisant par la mise en œuvre des deux programmes majeurs : le PNDL (Programme National de développement Local) et le PNBG (Programme National de Bonne Gouvernance) constituant le socle sur lequel repose le DSRP (Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté).

Considérant que les défis et les enjeux du développement local dans la nouvelle région demandent une bonne articulation des politiques et programmes et une mutualisation des ressources dans le but de promouvoir la coproduction pour l'atteinte des résultats qualitatifs.

La Plate Forme des ANE, les Collectivités locales et l'Administration à la fin des deux jours d'échange sur le thème : « La coproduction pour la mise en œuvre du développement local »

S'engagent :

- A œuvrer à côté de l'ARD (Agence Régionale de Développement) pour la matérialisation des actes issus des journées de dialogue entre les citoyens, l'administration et les élus locaux ;
- A renforcer le processus de concertation en cours pour l'harmonisation des interventions dans les collectivités locales ;
- A travailler ensemble pour faire de la région de Sédhiou un havre de paix et de prospérité pour le bien des populations.

Fait à Sédhiou le 16 juillet 2009

Les Acteurs Non Etatiques, les élus locaux et l'administration de la région, dans le cadre du forum régional sur le renforcement du dialogue citoyen organisé les 17 et 18 juillet 2009 à Tambacounda, se sont concertés, ont procédé à une analyse approfondie et critique de la problématique du dialogue citoyen durable et se sont engagés à mettre en œuvre les conclusions du présent forum.

A cet effet, les parties prenantes :

- Considérant que le grand défi pour le Sénégal en général et la région de Tambacounda en particulier est un défi d'ordre politique et organisationnel qu'il convient nécessairement de régler par la concertation et le débat d'idées entre les familles d'acteurs qui composent la société de développement.
- Considérant le contexte actuel que traverse notre région caractérisée par une insuffisante valorisation des ressources humaines et des potentielles naturelles dont elle dispose, une crise financière et économique mondiale qui n'épargne aucun secteur, l'insuffisance des ressources affectées par l'Etat aux collectivités locales pour financer le développement local ;
- Considérant que l'accès à l'information publique étant un droit pour le citoyen, la communication correcte devient un devoir pour les institutions. Les décideurs, au sens large, doivent désormais comprendre que l'information des populations n'est pas uniquement de nature à leur permettre d'exercer un contrôle, mais aussi et surtout de participer activement au processus de développement économique et social ;
- Convaincus de la nécessité de renforcer l'efficacité et la légitimité de l'action publique en vue d'améliorer la qualité des prestations des administrations décentralisées et déconcentrées ;
- Persuadés de la nécessité de bâtir de nouveaux rapports entre les parties prenantes du dialogue citoyen sur la base d'une approche inclusive et participative au service exclusif du développement, de l'approfondissement de la démocratie, de la lutte contre la pauvreté en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations ;
- Convaincus que des défis nous interpellent et nous exhortent à une plus forte mobilisation, une meilleure organisation de nos rapports pour l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), le document de stratégie de réduction de la pauvreté (D.S.R.P) et la stratégie de croissance accélérée (SCA) ;

Exhortent l'ensemble des acteurs à la création des conditions d'une véritable participation des populations au dialogue citoyen par notamment :

- Une formalisation d'un cadre de concertation et de dialogue entre les différents acteurs de la décentralisation ;
- Un processus participatif d'élaboration des décisions et de gestion des projets et programmes ;
- L'élaboration des budgets participatifs qui sont un outil d'apprentissage de la citoyenneté et d'une participation active des acteurs ;
- La bonne gouvernance ;
- Le renforcement de capacités des acteurs.

Pour cela ils ont mis en place un comité regroupant les différents acteurs, chargé du suivi des conclusions du présent forum en vue de mettre sur pied un cadre de concertation, aux différents niveaux (région, commune, communauté rurale), qui aura la vocation d'être une structure de réflexion ; de communication, d'échange et de développement des synergies.

Ce cadre sera chargé d'organiser, de coordonner et d'harmoniser les interventions en direction des populations ; mais aussi de baliser les fiches pour mieux lutter contre les déséquilibres. Il regroupera en plus des acteurs non étatiques, les élus locaux, l'administration déconcentrée, la diaspora qui participe activement à la lutte contre la pauvreté des populations de la Région de Tambacounda.

Ce cadre de concertation sera doté de quatre organes :

- Un organe consultatif chargé de faciliter les convergences et de susciter la réflexion sur les politiques ;
- Un comité scientifique chargé de donner des avis idoines sur des problématiques dont la technique requiert la compétence de spécialistes ;
- Un organe exécutif chargé de la mise en œuvre des activités définies dans les axes thématiques ;
- Un comité de suivi chargé de vérifier l'état d'application des décisions retenues et de l'évaluation des résultats.

Les élus locaux et les Acteurs Non Etatiques ont aussi exprimé toute leur gratitude et leurs remerciements aux autorités administratives, le Gouverneur de la région, son adjoint chargé de l'administration et son adjoint chargé du développement pour leur mobilisation, leur engagement dans les travaux deux jours durant.

Enfin, Acteurs Non Etatiques, Elus locaux et Administration, après avoir réitéré leur engagement et leur disponibilité pour un partenariat sincère et loyal recommandent :

- Une mise en œuvre rigoureuse des conclusions de ce présent forum ;
- Le respect strict des engagements pour un dialogue citoyen durable ;
- Le respect des textes en vigueur par tous.

Fait à Tambacounda ce 18 Juillet 2009

Les acteurs non étatiques que nous sommes, élus locaux, administrateurs de la Région de Louga sommes rencontrés au Centre Culturel Régional de Louga les vendredi 17 et samedi 18 juillet 2009 en forum régional sur le dialogue citoyen sous la présidence du Gouverneur de Région.

CONSIDERANT les objectifs de la décentralisation qui sont entre autres la coordination, la mise en œuvre des actions de développement et leur impulsion ;

CONSIDERANT les manquements et insuffisances relatifs à la mise en œuvre des textes sur la décentralisation ;

CONSIDERANT que le citoyen doit être un agent de développement ;

CONSIDERANT que le dialogue demeure un outil inégalable pour instaurer la cohésion et l'implication de tous les acteurs au service du développement de la collectivité ;

CONSCIENTS de l'importance du respect du principe de la bonne gouvernance et la nécessité de mettre en place des cadres de concertation efficaces jusqu'au suivi

NOUS NOUS ENGAGEONS A :

- Œuvrer pour un plaidoyer en vue d'instaurer, d'impulser et d'institutionnaliser un dialogue réel et fertile entre tous les acteurs ;
- Mettre en place et animer les cadres de concertation à tous les échelons (quartier, village, communauté rurale, commune, département, région) et veiller à leur articulation du sommet à la base ;

Fait à Louga le 18 juillet 2009

Le forum régional de Saint Louis, axé sur le Renforcement du Dialogue Citoyen entre l'Administration, les Elus locaux et les ANE s'est tenu les 20 et 21 juillet 2009 à la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CCIA), sous la présidence du Gouverneur de la Région et en présence du représentant du Président du Conseil Régional de Saint-Louis.

Le forum a accueilli plus d'une centaine de participants (107), dont les Elus locaux, les Acteurs Non Etatiques et les représentants de l'administration, des personnes ressources et des consultants.

A l'issue du forum, les participants ont approuvé la pertinence du thème de la rencontre axé sur le dialogue citoyen.

Pour marquer leur adhésion à la dynamique enclenchée, les participants :

Ont salué :

1. La pertinence des interventions
2. Les acquis de la décentralisation (les populations se sentent concernées dans la gestion des collectivités locales).

Ont remarqué :

1. La faiblesse des moyens des collectivités locales ;
2. La faiblesse de la capacité des élus locaux à la mobilisation des moyens ;
3. L'insuffisance de dialogue entre acteurs ;
4. Le manque ou la faiblesse de l'expertise locale dans les prévisions budgétaires, pouvant ainsi constituer des obstacles ;
5. L'infime frange des bénéficiaires (populations locales) de l'impact des programmes d'appui ;
6. La méconnaissance des populations sur les lois et règlements appliqués dans leur collectivité locale.

S'engagent :

1. A instaurer un dialogue citoyen franc pour prendre en charge les préoccupations des populations avec plus d'efficacité ;
2. A poursuivre la démarche pour la mise en place d'un Cadre de Concertation inclusif, représentatif et participatif des ANE de la Région de Saint-Louis.

Donnent mandat :

A la plate forme régionale des acteurs non étatiques pour le suivi de la mise en place du cadre décidé par les différents participants.

Fait à Saint-Louis le 21 juillet 2009

A l'issue du forum organisé les 21 et 22 juillet 2009 à l'Hôtel de Région de Diourbel par l'Antenne Régionale de la Plate forme des Acteurs Non Etatiques pour le suivi de l'accord de Cotonou, nous représentants des Elus locaux, de l'administration et des Acteurs Non Etatiques :

- *Considérant les accords de Cotonou ;*
- *Considérant la décision FED/2004/16952 initiant le programme d'appui au programme National de bonne Gouvernance à travers le 9^{ème} FED ;*
- *Considérant la mise en place de la plate forme des ANE ;*
- *Considérant le déficit de dialogue dans le processus de développement ;*
- *Considérant la non prise en charge totale des préoccupations de la population à la base ;*
- *Considérant les difficultés d'harmonisation des différentes interventions ;*
- *Considérant les exigences d'une promotion effective de la bonne gouvernance, du contrôle citoyen de l'action publique, de la démocratie et soucieux du respect des engagements pris devant les populations ;*
- *Considérant l'implication de plusieurs acteurs de la société civile dans le développement local ;*
- *Considérant les productions des différents ateliers du forum du 21 et 22 juillet 2009 ;*
- *Réaffirmant notre attachement aux idéaux de paix, de démocratie, de gestion de transparence des affaires locales, de développement local participatif et d'équité ;*

Nous engageons

- A mettre en place des cadres formalisés, opérationnels de concertation et de dialogue citoyen, vivant et durable entre les acteurs non étatiques, Elus locaux et l'Administration au niveau régional, communal et rural ;
- A mettre en place des mécanismes de suivi et de pérennisation.

Fait à Diourbel, le 22 juillet 2009

Considérant que pendant deux jours durant, Elus locaux, Acteurs non étatiques et les populations en conclave à la grande salle de spectacle du CDEPS de Kédougou ont essayé d'impulser un dialogue citoyen fécond et profond.

Considérant qu'un dialogue franc « sincère et permanent » entre élus locaux, acteurs non étatiques, autorités administratives est un vœu profond et rallonge le besoin de vie paisible dans la toute nouvelle région de Kédougou.

Soutenons que les élus locaux de toutes obédiences confondues, les organisations de la société civile, les représentants des organisations syndicales ainsi que les acteurs du secteur privé Veulent traduire en acte concret la gestion citoyenne des affaires locales, pour l'élu local, par un exercice de rendre compte.

Considérant que cet exercice de gestion participative doit impacter dans le processus décisionnel, il y a nécessité de rencontrer les aspirations des populations. Aujourd'hui la nécessité de « vigilance » et « d'esprit critique » s'impose, ainsi nous devons passer d'une « logique de projet » à une « logique de cohérence ».

Considérant « le contexte d'insuffisance criarde de valorisation de la ressource humaine, des richesses naturelles de la région, la faiblesse des ressources financières allouées aux collectivités locales ».

Considérant que : « la promotion d'une plus grande participation citoyenne dans les politiques au sein du cadre partenarial entre tous les acteurs, le respect scrupuleux des textes mis en vigueur, sans oublier la mise en œuvre des mécanismes du budget participatif, la transparence, l'égalité et l'équité dans le fonctionnement et la gestion des collectivités locales ».

Considérant les problèmes de leadership, le manque de communication, de concertation et de collaboration qui minent les organisations de la société civile au niveau régional en recherche de légitimité de représentativité pour conduire des actions collectives en vue de défendre les intérêts communs des populations.

Recommandons la définition d'un agenda social annuel par les autorités administratives en concertation avec les acteurs non étatiques et les élus locaux pour l'élaboration de politique de développement qui accorde toute son importance à la lutte contre la pauvreté par la valorisation de l'agriculture et du monde rural dans la recherche d'une autosuffisance alimentaire ainsi que la satisfaction des autres besoins notamment le dialogue.

Soutenons qu'il est plus que nécessaire aujourd'hui que les acteurs non étatiques, les représentants des organisations syndicales et les acteurs du secteur privé mettent sur pied un Forum Régional d'un dialogue citoyen franc, sincère et permanent.

Fait à Kédougou le 22 juillet 09

Le forum régional de Matam, axé sur le renforcement du dialogue citoyen entre l'administration, les élus locaux et les ANE s'est tenu les 23 et 24 juillet 2009 à la Résidence du Fleuve sous la présidence de l'adjoint du Gouverneur chargé du développement Mr Abdoul Wahab Talla.

Le forum a vu la participation d'une centaine d'acteurs dont les élus locaux, les ANE, les représentants de l'administration et des personnes ressources.

A l'issue du forum, les participants ont approuvé la pertinence du thème ; et pour marquer leur adhésion à la dynamique enclenchée par la Plate Forme des ANE de Matam, ils ont :

Salué :

L'implication de la plate forme des ANE de Matam dans la prévention des crises et la résolution des problèmes socio- économiques notamment sur la question des phosphates de Matam avec :

1. plaidoyer pour la mise en place d'un plan social minier ;
2. La préservation de la santé des populations et de l'environnement ;
3. Le recrutement et la capacitation des populations résidentes,

Recommandé :

1. L'expérimentation généralisée du budget participatif dans les collectivités locales
2. Le Renforcement des capacités des élus surtout les nouveaux ;
3. La traduction simultanée des débats et des documents en langues locales ;
4. La mise en place de cadres d'élaboration de stratégies de prise en charge des préoccupations des différentes catégories socio- professionnelles (artisans, commerçants, pêcheurs, pasteurs, paysans, émigrés)

Se sont engagés :

1. A mettre en place un comité d'initiative paritaire composé de représentants d'élus, de l'administration et des ANE pour étudier la mise en place du cadre de concertation inclusif, représentatif et participatif;
2. A mettre en place des mécanismes pour rendre ce cadre vivant et pérenne
3. A participer à la mobilisation des ressources nécessaires à son fonctionnement ;
4. A instaurer à terme un dialogue citoyen franc pour prendre en charge les préoccupations des populations ;

Donné mandat :

À la plate forme des ANE de Matam d'assurer le suivi des décisions arrêtées dans la présente déclaration

Fait à Matam le 24 juillet 2009

Nous, acteurs non étatiques, élus locaux et administration déconcentrée de la région de Fatick, réunis sous la présidence de l'Adjoint au Gouverneur chargé des affaires administratives et en présence du vice-président du Conseil Régional, de Présidents de conseils ruraux, de responsables de services techniques/projets/programmes réunis pour le forum régional des acteurs non étatiques et des élus locaux pour le dialogue citoyen tenu à Fatick du 24 au 25 juillet 2009 à l'Hôtel de Région.

Après avoir bénéficié du soutien technique et financier de la Composante « Appui aux ANE » du PAPNBG ;

Après avoir écouté des communications introductives d'élus et de techniciens et échangé en ateliers sur des axes thématiques de dialogue, les cadres de concertations et les mécanismes de suivi et de pérennisation du dialogue dont les conclusions ont fait l'objet de discussions et de consensus entre les différents acteurs ;

Formulons les recommandations suivantes :

- Mettre en place des cadres fédérateurs à l'échelle des collectivités locales avec des plans d'action opérationnels tout en renforçant les cadres existants (prenant en compte les aspects de communication.
- Les acteurs (élus, société civile et Etat) s'efforcent à construire un grand espace de rencontre et de dialogue pour un développement durable, harmonieux et une solidarité agissante
- Débattre des thématiques plurielles (institutionnelles, économiques et sociales) centrées sur les besoins des différents acteurs à l'échelle des collectivités locales
- Renforcer les capacités des acteurs et de définir des stratégies d'autofinancement
- Mettre en place une base de données pour une bonne information sur les activités des acteurs et le suivi des activités du cadre.

Fait à Fatick, le 25 Juillet 2009

Le processus de la décentralisation traverse une crise marquée par l'insuffisance de dialogue et de concertation entre les différents acteurs que sont les collectivités locales, les administrés et les ANE.

Cette insuffisance de dialogue et de concertation renforcée par les appartenances politiques et la prolifération des cadres de concertation en sont les principaux facteurs bloquants. Dans le cadre du renforcement de la politique de décentralisation entreprise par l'Etat du Sénégal pour permettre à chaque collectivité locale de se prendre en charge dans les domaines qui lui sont attribués, il urge d'instaurer un dialogue constant et durable.

Axes et Thématiques du dialogue

Le forum de la Région de Kaolack tenu les 27 et 28 juillet 2009 a fait ressortir trois axes de dialogue :

- Sur le plan institutionnel : la contractualisation et le renforcement des capacités dans le domaine de la formation et de l'assistance technique ;
- Sur le plan économique : le cofinancement des projets de développement ;
- Sur le plan social : dans le domaine de l'éducation, de la santé et de la communication par des campagnes de formation et de sensibilisation.

Cadre du dialogue

Outre ces axes de dialogue existants, le Forum a identifié quatorze (14) cadres entre autres existants au niveau local, départemental et régional, ce qui a suscité la nécessité de mettre en place un cadre fédérateur, apolitique, multisectoriel, dynamique et ayant des démembrements à tous les niveaux dénommés Fédération des Initiatives Locales (FIL).

Ce cadre fédérateur aura pour mandat de prendre en charge les préoccupations des populations à la base par la coordination des actions de développement.
Mécanismes de suivi

Le Forum a prévu des mécanismes de suivi évaluation du dialogue par la contractualisation, l'identification du niveau d'implication des acteurs et l'existence des programmes en cours.

Un comité de suivi sera mis en place et se fixera une périodicité pour la collecte de ces différentes données. Des systèmes de suivi évaluation d'appropriation et d'audits internes seront mis en place pour assurer la pérennisation du cadre.

RECOMMANDATIONS :

1. Mise en place à tous les échelons d'un cadre fédérateur de concertation ;
2. Rendre fonctionnel le cadre en définissant les règles de fonctionnement partagées par les ANE, les Acteurs Etatiques et les Collectivités Locales ;
3. Renforcer les capacités des ANE, des Acteurs Etatiques, des Collectivités Locales pour assurer un engagement dans le processus de prise de décision ;
4. Elaborer et mettre en œuvre une politique de collaboration des ANE, des Acteurs Etatiques et des Elus Locaux ;
5. Assurer le suivi des activités par des réunions régulières, par la collecte et l'élaboration de rapports.

Fait à Kaolack le 28 juillet 2009

Nous, Participants au Forum de la Région de Ziguinchor, tenu les 27 et 28 juillet 2009 à l'Hôtel Kadiandoumagne, Représentant les Elus locaux, les Acteurs non étatiques et l'Administration.

Nous engageons à :

- Favoriser et rendre plus effectifs le dialogue et la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques,
- Appliquer les règles d'une gestion transparente,
- Encourager la mise en œuvre du principe de redevabilité à travers des mécanismes conjoints d'évaluation.

Nous exhortons :

I) Les Collectivités Locales à :

- Renforcer les concertations avec les acteurs non étatiques à travers des cadres appropriés et dynamiques,
- Adopter le budget participatif,
- Améliorer la collaboration avec les acteurs de développement intervenant localement.

II) Les acteurs non étatiques à :

- Accompagner les élus à assumer leur mission de service public (dans la mobilisation des ressources financières et humaines notamment),
- Participer au renforcement des capacités des élus et des communautés de base,
- Inscrire leurs actions dans les plans locaux de développement.

III) L'Administration à :

- Appuyer la libre administration des collectivités locales,
- Assurer un appui technique aux collectivités locales

Nous lançons un appel solennel à l'ensemble des acteurs en vue de ratifier la présente déclaration et à la traduire en actes concrets

Fait à Ziguinchor le 28 juillet 2009

6. La 1^{ère} Université des acteurs non étatiques

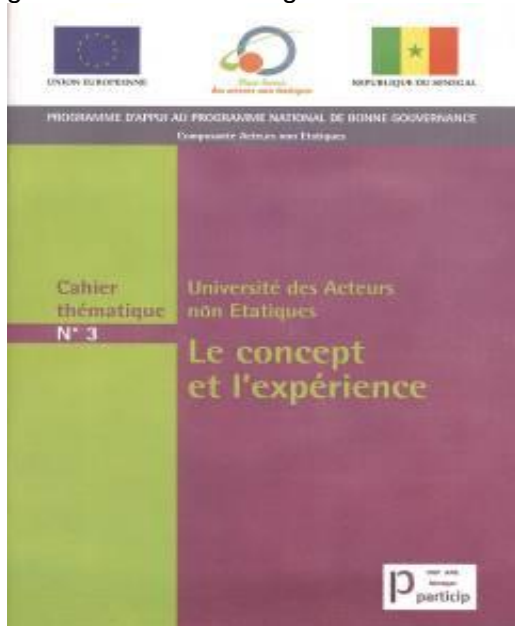


L'Université des Acteurs Non Etatiques (UANE) est sans aucun doute l'une des innovations majeures du Programme d'appui au Programme national de bonne gouvernance/composante Acteurs non Etatiques. La Plateforme des Acteurs non Etatiques, avec l'appui de l'Unité de gestion du projet/UGP), a marqué ainsi de son empreinte cette expérience d'appui aux pratiques de bonne gouvernance dans le cadre du programme conçu par le Gouvernement du Sénégal et financé par l'Union européenne (9^e FED).

La première édition de l'UANE, tenue du 18 au 20 novembre 2009 a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par les divers acteurs et partenaires. Elle a été un espace de visibilité de la diversité des acteurs et des initiatives qui ont, toutefois, un socle commun : la promotion de la bonne gouvernance par des citoyens soucieux de participer activement à la gestion des affaires publiques afin que le développement socio-économique et la lutte contre la pauvreté prennent effectivement en charge les attentes réelles des populations.

De l'avis des participants comme des observateurs, la 1^{ère} UANE a été incontestablement une heureuse initiative et une étape importante dans l'expression plurielle des expériences de terrain, les échanges entre acteurs et partenaires et la visibilité des Acteurs non Etatiques.

Ainsi, la décision prise par la Plateforme des Acteurs non Etatiques d'institutionnaliser cette manifestation est à la fois pertinente et salutaire. L'UANE est donc appelée à connaître d'autres éditions, intégrant ainsi le calendrier général des activités et manifestations autour de la bonne gouvernance. En d'autres termes, l'UANE s'inscrit dans la perspective d'être un repère essentiel parmi les événements significatifs qui favorisent la présence des citoyens au cœur du débat public pour l'amélioration durable de la gouvernance au Sénégal.



C'est pour toutes ces raisons que l'UGP a jugé nécessaire de consacrer un Cahier Thématique à l'UANE. Il s'agissait notamment d'en donner le concept et de faire le point sur l'expérience de la première édition. L'objectif est de fournir aux Acteurs non Etatiques les éléments d'expérience capitalisée pour mieux entreprendre les prochaines éditions.

Ainsi, outre le rappel du concept, tiré essentiellement du Document d'orientation élaboré à cet effet, ce Cahier thématique aborde les différents aspects organisationnel, logistique, intellectuel, culturel et médiatique de l'événement. Il situe donc des repères et permet aux Acteurs non Etatiques de disposer d'un référentiel pour l'organisation des prochaines éditions.

R.3. La concertation entre les ANE, l'Etat et les partenaires au développement en particulier l'UE est renforcée, et les avis des ANE sont pris en compte

2.2.15. ACTIVITE 3.1. PARTICIPER AUX RÉUNIONS DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PAPNBG/ANE, DU COMITÉ DE SÉLECTION DES PROJETS EN FAVEUR DES ANE ET AUX DIFFÉRENTES RÉUNIONS DE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME AVEC L'UGP.

➔ Sujets/Activités couverts :

Le Bureau de la Plate-forme est membre du comité de pilotage du PAPNBG/ANE. Dans le dispositif, il est prévu une réunion annuelle.

Le comité de sélection des projets devait se réunir plusieurs fois en fonction des différentes étapes de la sélection des projets, conformément aux procédures UE.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités conjointes, UGP/Plate-forme, des réunions de coordination et de planification étaient également jugées nécessaires à une bonne réalisation des activités.

➔ Résultats de cette activité :

- Une réunion de coordination s'est tenue dans les locaux de l'UGP, en présence de la DCE, de la Plate-forme et de l'ON, afin de préparer la réunion du Comité de Pilotage du PAPNBG.
- Participation aux réunions du Comité d'évaluation des projets :
 - ❖ Appel à proposition n° 1
 - Finalisation de l'Instruction de l'Appel à proposition n°1 (Vérification éligibilité)
 - Contractualisation des subventions de l' AP 1.
 - ❖ Appel à propositions n°2
 - Préparation lignes directrices
 - Validation lignes directrices
 - Session d'information sur les Lignes Directrices de AP 2 dans toutes les régions à l'occasion des missions d'information sur le PNBG.
 - Sélection du vivier d'experts assessseurs
 - Participation au comité d'évaluation (Conformité Administrative et Éligibilité des propositions, évaluation note succincte et demande complète).
- Lundi 12 janvier 2009 : Réunion à la DCEF pour un échange sur le programme ANE 10^{ème} FED ;
- Lundi 9 février 2009 : réunion à la DCE sur le bilan du 9^{ème} FED ANE et les perspectives pour le 10^{ème} FED ANE
- Des réunions régulières de travail se sont tenues avec les responsables de l'UGP, de la DCE et de l'ON. (élaboration des activités conjointes UGP/PFANE, préparation Comité de pilotage PAPNBG, discussions sur les priorités à retenir dans le cadre du 10^{ème} FED pour la Plate-forme comme pour les ANE de façon générale).

2.2.16. ACTIVITE 3.2. PARTICIPER AUX RÉUNIONS DE SUIVI DU 9EME FED

➔ Sujets/Activités couverts :

Lors du dernier atelier d'échanges avec le Comité Directeur de la Plate-forme tenu à Saly en septembre 2006, avec l'Ordonnateur national et la Délégation de la Commission européenne, les participants avaient

demandé que soit élaboré un agenda devant permettre un suivi plus régulier et plus rapproché du 9^{ème} FED, et qui ne se limiterait pas à la revue annuelle conjointe.

Les ANE avaient également émis le souhait que soit organisé à leur intention un atelier d'information sur les activités et indicateurs retenus dans le cadre de l'appui budgétaire (concernant essentiellement l'appui à l'éducation et à la santé), afin de pouvoir davantage suivre la mise en œuvre de ce volet important du 9^{ème} FED.

Un déficit d'information existait également en ce qui concerne la mise en œuvre des actions concernant les secteurs de concentration et activités autres que celles concernant le volet ANE, dans le cadre du 9^{ème} FED - Bonne gouvernance/volets gouvernance économique et judiciaire, Infrastructures et domaines hors concentration (culture).

➔ Résultats de cette activité :

- ❖ Le Président de la Plate-forme et la Secrétaire permanente ont participé à la Revue annuelle conjointe 2006, organisée le 6 février 2008 au Novotel, en présence du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des finances, du Chef de Délégation de la CE et de l'ensemble des services administratifs concernés par la coopération européenne au Sénégal. La plate-forme a demandé à cette occasion, l'implication des membres de la plate-forme dans les réunions sectorielles de suivi périodique des programmes du 9^{ème} FED, afin d'assurer un meilleur suivi des ANE dans l'exécution des projets et programmes, comme notamment les activités réalisées par l'UGP/Justice dans le cadre du volet étatique du PAPNBG.
- ❖ A l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de la Plate-forme, le 22 juin 2008, la requête a été faite auprès de l'UGP/Eco Justice d'avoir une présentation des activités réalisées par cette composante, à l'intention des membres de la Plate-forme. C'est proposition a été bien accueillie par les responsables de l'UGP Eco/Justice, qui ont effectivement présenté l'ensemble des activités réalisées dans le cadre du PAPNBG/Volet Eco –justice, à savoir :
 - Assemblée Nationale
 - Cour des Comptes
 - Cadastre
 - Ministère de la Justice
 - Agence National de la Statistique et de la Démographie
- ❖ Le président de la Plateforme et la Secrétaire permanente ont été conviés à la Revue Annuelle Conjointe UE/Sénégal, tenue le 1^{er} Avril 2009.
- ❖ Un dispositif n'a pas été mis en place pour un suivi régulier des activités du 9^{ème} FED dans toutes ses composantes. Toutefois, des entretiens ont pu se tenir avec le coordonateur de l'UGP Eco/Justice pour une implication de la Plateforme et de ses membres dans le suivi de leurs activités et permettre à la Plateforme de faire une large vulgarisation des résultats au niveau national (Justice, Assemblée Nationale, Cour des comptes), mais cela n'a pas encore été suivi d'effet, sauf pour le volet « Appui à la cour des Comptes » pour lequel une **tournee nationale de vulgarisation des activités de la Cour des comptes a été réalisé au mois de septembre 2009**, auprès de toutes les antennes régionales de la Plate-forme et qui a rencontré un accueil très favorable des acteurs à la base.
- ❖ En ce qui concerne le Secteur « Appui budgétaire », vu la configuration même de l'appui budgétaire, il n'est pas aisé pour les ANE de suivre réellement l'impact du 9^{ème} FED sur les secteurs appuyés (Santé, Education). Toutefois, par le biais du Groupe Thématique Education, une information sur le bilan de la 2^{ème} phase du Programme Décennal de l'Education et sur les perspectives de la 3^{ème} phase, ont pu être présentées par les responsables du Ministère de l'Education aux ANE membres. L'étude réalisée par le Groupe thématique Santé a été réalisée avec le concours des responsables techniques du Ministère de la Santé qui ont été interviewés et a été restituée également devant les principaux responsables du Ministère de la santé. La Plate-forme a également fait une requête concernant l'appui budgétaire de l'UE au Sénégal pour avoir un atelier d'information sur l'Appui budgétaire à l'intention des acteurs non étatiques. Cette requête avait été faite en dernier lieu à l'occasion de la revue à mi parcours du 10^{ème} FED. Le Chef de Délégation de l'UE a répondu favorablement à cette requête et un séminaire d'information sur l'appui budgétaire devrait donc être programmé.

- ❖ En ce qui concerne les volets Transport et Assainissement, le Groupe thématique qui a réalisé une étude sur le secteur des transports, a recueilli auprès des autorités compétentes (DCE et Ministère de tutelle) les informations les plus complètes sur la mise en œuvre des appuis au secteur par le 9^{ème} FED.

2.2.17. ACTIVITE 3.3. PARTICIPER AU PROCESSUS D'ÉLABORATION DU 10EME FED

➔ Sujets/Activités couverts :

La Plate-forme souhaitait que soit mis en place un dispositif permettant une plus large participation des ANE au processus d'élaboration du 10^{ème} FED. Le secrétariat technique aurait à charge de travailler étroitement avec les services de l'ON et la DCE afin de renforcer cette participation à toutes les étapes à venir, à savoir l'instruction des projets pour le PIN 10^{ème} FED en vue d'une meilleure implication des ANE dans la mise en œuvre du 10^{ème} FED.

➔ Résultats de cette activité :

- Dans le cadre de **la participation au processus du 10^{ème} FED**, la Plate-forme des Ane, a reçu une demande écrite au mois de Novembre 2008, Ministre de l'Economie et des Finances, Ordonnateur national pour transmettre des fiches d'identification de projets émanant de ses membres, en ce qui concerne le domaine hors concentration ayant pour objet « **une meilleure gestion du flux migratoire et du phénomène de l'émigration clandestine** ». (cf. courriers MEF du 5 novembre 2008). La plate-forme après une large diffusion au sein de la Plate-forme, a reçu, en provenance de toutes les régions du Sénégal, 24 fiches projets émanant de ses membres, qu'elle a eu à transmettre officiellement à l'Ordonnateur national. Les organisations suivantes ont proposé des idées de projet :

1. APRAN/SDP	13. ADESC
2. CNP	14. RASEBEF
3. Consortium KISSAL – ADECK-KOLDA	15. RECEC
4. Afrique Enjeux	16. CASADES
5. ONG PACTE	17. FODDE
6. APRAO	18. DEMNGALAM
7. SYAFD – SEDHIOU	19. GISPWAR
8. FPOB	20. PROMETRA
9. ONG Gounass	21. CNVAF
10. MJPIK	22. ENDA ECOPOP
11. ENDA GRAF	23. IPAO/PANOS
12. AFELP	24. CONGAD

En raison du grand intérêt manifesté par les ANE pour travailler sur cette thématique, la Plateforme a recommandé que les lignes directrices qui seront élaborées pour les appels à proposition, tiennent compte des besoins et priorités identifiés dans les fiches projet transmises par les ANE. Il apparaît d'autre part que c'est la grande mobilisation des ANE autour de ces FIP, qui a conduit l'ON et la DCE à allouer une partie des fonds destinés aux questions de migration aux ANE, pour un montant de 2 millions d'euros.

- **Une réunion a été tenue le 9 février 2009 à la DCE avec les membres du Bureau Exécutif, l'ON et l'UGP sur les orientations du 10^{ème} FED en ce qui concerne le programme ANE.** L'enveloppe globale du Programme ANE dans le 10^{ème} FED tournera autour de 9 millions d'euros, auxquels des lignes Migration et Culture seront ajoutées.

Les points de l'ordre du jour étaient les suivants :

- Leçons du projet ANE du 9^{ème} FED
 - o Les recommandations de la cartographie (distinction par type de bénéficiaire)
 - o La capacité des ANE à répondre à un appel à proposition
- **Le Projet ANE 10^{ème} FED**
 - o Quels objectifs et quels résultats ? Faut-il associer les thématiques Migration et Culture ?
- **Sélection des contrats Ane à financer**
 - o Comment constituer un comité de pilotage ?
 - o Rôles de la DCE, de l'ON et de la Plateforme dans la définition des lignes directrices
 - o Comment constituer un comité d'évaluation indépendant (expertise locale ou internationale)
 - o Quel degré de spécificité dans les lignes directrices : différenciation par groupe d'ANE, par thème ? par type d'acteurs ?
 - o Quel besoin d'appui pour faire ce travail ?
- **Mise en œuvre des contrats ANE**
 - o Quel mécanisme d'appui et de suivi comptable et opérationnel mettre en place (intégration d'un budget spécifique dans les contrats ANE et/ou bureau d'expertise locale à mobiliser par contrat cadre) ?
 - o Quelles actions transversales développer ? comment favoriser la capitalisation ?
 - o Quel rôle pour la Plate-forme des ANE ?

Sur l'ensemble de ces points, les membres de la plate-forme ont insisté sur :

- L'importance d'élaborer des lignes directrices qui prennent en considération les besoins des différentes familles d'acteurs, mais sans fractionner l'enveloppe par famille car on court le risque de perdre une partie des ressources si elles ne sont pas épuisées par l'une des familles ;
 - La capacité prouvée des ANE à répondre à des appels à proposition au vu de l'expérience du 9^{ème} FED, de même qu'en terme de mise en œuvre puisque sur 51 projets, d'après les informations reçues de l'UGP, quelques uns seulement (moins de cinq) ont vécu des réels problèmes de mise en œuvre ;
 - L'importance d'utiliser l'expertise locale, existante et moins coûteuse que l'expertise internationale qui détournerait du Sénégal une bonne part des ressources, sans une valeur ajoutée évidente - le contrôle qualité après évaluation des propositions pourrait cependant être fait par un expert ponctuel international, avant la sélection définitive des propositions ;
 - L'importance de renforcer la plate-forme dans son rôle d'information, de suivi, de renforcement des capacités et autres services d'appui-conseil à ses membres.
- **Participation à la Revue à mi parcours du 10^{ème} FED :**

Les membres du Comité Directeur de la Plate-forme des acteurs non étatiques ont été conviés à une réunion d'échanges à la Délégation de la commission européenne à Dakar, dans le cadre des consultations prévues avec les A.N.E. sur la Revue à mi parcours du 10^{ème} FED (RMP), le 15 septembre 2009. Au cours de cette réunion, présidée par le Chef de Délégation de la Commission européenne, et à laquelle participait également le chef de Division de la Coopération économique et financière, du Ministère de l'Economie et des finances, un certain nombre d'éclaircissements ont pu être apportés aux A.N.E., sur les objectifs de cette revue, les possibilités de réaménagements ou de réallocations, en fonction du niveau d'absorption et d'engagement, mais aussi des priorités actuelles.

Suite à cette réunion, la Plate-forme a lancé une consultation de l'ensemble de ces membres et transmis les documents nécessaires à une analyse du 10^{ème} FED, à savoir, le rapport annuel conjoint 2008, le compte rendu de la réunion du 15 septembre, le canevas de consultation des A.N.E. proposé par la DCE, la

présentation faite par la DCE sur les objectifs de la RMP et les niveaux d'engagement et d'absorption du 10^{ème} FED. Les membres de la PF/ A.N.E. ont été invités à participer à un comité de rédaction mis en place pour élaborer le document de contribution des ANE du Sénégal à la RMP.

Ainsi, une réunion s'est tenue le 22 septembre 2009 dans les locaux de la Plate-forme pour analyser les documents et échanger sur les propositions qui ont été transmises à l'Etat du Sénégal et à la Délégation de la Commission européenne, au mois d'octobre 2009 :

I. REMARQUES GENERALES SUR LE PROCESSUS

Les acteurs non étatiques ont déploré les délais très courts et la faiblesse de marge de manœuvre dans le cadre de ces consultations. Pour les A.N.E., il aurait fallu davantage de consultations au moment de l'identification des secteurs de concentration, des actions envisagées et des enveloppes allouées aux différents secteurs. En effet, au regard du faible taux d'absorption des fonds, tel que relevé dans le Rapport annuel conjoint 2008, les ANE se posent la question de savoir si c'est le fait de la non adéquation des secteurs de concentration aux besoins de la population ou si le problème est la capacité d'utilisation budgétaire.

Dans tous les cas, le risque de ne pouvoir absorber certains fonds alloués et de faire perdre ainsi des sommes importantes au Sénégal doit être pris en compte et prévenu. A l'heure où les besoins des populations sont énormes, il paraît impératif de soutenir de façon adéquate les secteurs jugés porteurs par leur impact social et par l'efficacité des acteurs y travaillant.

Du fait que le seul document de référence soit le rapport annuel conjoint 2008, les données ne sont pas suffisamment actuelles pour se prononcer réellement sur le niveau d'exécution, les engagements de 2009 n'étant pas pris en compte. Ceci risque d'entraîner une analyse erronée de la situation réelle du 10^{ème} FED dans la RMP.

Pour les prochaines consultations (11^{ème} FED), les A.N.E. devront avoir un meilleur niveau d'information et participer de manière plus active à l'identification et programmes à la mise en œuvre et à l'évaluation de programmes plus opérationnels, plus précis et dont on est sûrs qu'ils pourront être réalisés.

De manière générale, les acteurs non étatiques, selon leurs spécificités et leurs secteurs d'intervention, sont compétents sur un nombre important de secteurs, peuvent réellement contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie Pays et devraient donc être impliqués dans la mise en œuvre de l'ensemble des secteurs.

II. SECTEUR DE CONCENTRATION 1 : Intégration Régionale et commerce

Dans le cadre de l'intégration régionale, les investissements concernant la construction/réhabilitation de routes devraient intégrer :

- Des actions d'information/Education sur les aspects : sécurité routière, charge à l'essieu, contrôle technique des véhicules...
- L'entretien des routes :
 - o Pour les axes communaux et villageois : renforcement des capacités des populations riveraines, implication des services techniques locaux, de GIE villageois, afin de permettre une meilleure appropriation et une conscience de bien public à préserver par les bénéficiaires eux-mêmes
 - o Pour les axes régionaux et nationaux : renforcement du rôle des collectivités territoriales (région notamment), implication des Ane dans ce processus : lobbying des transporteurs pour un entretien régulier, participation au processus de priorisation des travaux routiers....
- La mobilité inter et intra urbaine : routes secondaires et banlieue, ancienne route de Rufisque et ses voies perpendiculaires en état de détérioration très avancé où sont pourtant concentrées les principales industries avec un important trafic de porte containers et de camions

L'un des enjeux sous-régional du commerce des produits artisanaux, agricoles et agroalimentaires est

notamment la mise aux normes, au mieux aux normes internationales, a minima aux normes adaptées permettant d'assurer une sécurité sanitaire régulière aux consommateurs. Tout projet visant à soutenir cette mise aux normes pour des produits locaux consommés en grand quantité devrait être soutenu. Le second enjeu, transversal, est le renforcement de la structuration des filières pour améliorer les capacités productives et commerciales des acteurs des filières locales. Enfin un 3^{ème} enjeu concerne les infrastructures de commercialisation notamment, les aspects « chaîne du froid » qui ne semblent pas pris en compte dans le FED 10.

Le secteur doit davantage prendre en compte également :

- la réhabilitation des pistes de productions pour désenclaver le monde rural et acheminer les produits ;
- la promotion de l'artisanat et du développement local ;
- la mise à niveau des petites et moyennes entreprises ;
- la promotion de l'Entreprenariat féminin très actif dans la transformation, la commercialisation et les échanges sous régionaux ;
- Développement du commerce et des marchés transfrontaliers : Marché de Diaobé ;
- Sécurité alimentaire, promotion des petites entreprises agricoles et marché agricole ;
- Produits de la mer et aquaculture

RECOMMANDATION :

- Réaffecter une partie de l'enveloppe « Appui budgétaire » à ce secteur pour une meilleure prise en compte de ces priorités.
- Que les ANE ayant une expertise avérée dans le secteur participent aux réunions de suivi périodique pour être au même niveau d'information que l'ON et la DCE sur ce secteur.

III. SECTEUR DE CONCENTRATION 2 : Assainissement

Les A.N.E. s'inquiètent du faible taux d'absorption de ce secteur de concentration, au regard des besoins énormes et des urgences en terme d'assainissement au Sénégal.

Vu les urgences de ce secteur, lorsque l'on voit la situation des sinistrés de la banlieue dakaroise du fait des inondations, les A.N.E. recommandent les actions suivantes :

- Prévoir une veille des problèmes d'assainissement en banlieue par les Ane. Si les Ane ne peuvent pas dans le cas de la banlieue être les maitres d'œuvre de projet d'envergure, ils doivent avoir au moins un rôle de suivi et de contrôle auprès des collectivités locales et de l'Etat.
- Le problème de l'assainissement de la banlieue est le plus urgent, mais la nécessité de l'assainissement en milieu rural et dans les chefs lieu de région doit pousser à en mettre en place des Plans Locaux Hydraulique et Assainissement au niveau de chaque commune et de chaque communautés rurale, complément des Plans Locaux de Développement.
- Que les A.N.E. qui ont une expertise dans le secteur de l'assainissement, et même un avantage comparatif en ce qui concerne l'assainissement rural et la gestion de proximité soient impliqués dans la mise en œuvre de ce secteur (exemple du programme de CARITAS à Kaolack dans le cadre du PPNBG/ A.N.E., étude du CONGAD sur Eau et Assainissement).
- Le Programme peut s'inspirer du Programme de Développement Intégré de la Santé (PDIS) qui a su contractualiser et sous traiter avec les acteurs de la société civile pour certaines actions (assainissement rural, gestion des ordures ménagères, information/Education...)
- Que les ANE ayant une expertise avérée dans le secteur participent aux réunions de suivi périodique pour être au même niveau d'information que l'ON et la DCE sur ce secteur.

IV. APPUI BUDGETAIRE

En ce qui concerne l'Appui budgétaire, les A.N.E. ne sont pas outillés pour pouvoir suivre l'appui budgétaire et sa logique. Il est donc très difficile pour eux d'avoir une idée de l'efficacité de l'aide allouée, dans faire un suivi et de faire des contributions techniques. Ainsi les recommandations

suivantes ont été faites en ce qui concerne l'AB :

- Un séminaire d'information sur la détermination des indicateurs, la méthode de suivi/évaluation ;
- Une meilleure implication des A.N.E. en amont sur l'identification des secteurs qui seront appuyés à travers l'A.B., sur la sélection des indicateurs de suivi/évaluation, dans la mise en oeuvre ; puisque cela n'a pas pu être le cas dans le cadre du 10^{ème} FED, que le tir soit rectifié au moment de la consultation pour le 11^{ème} FED.
- Les associations de défense des personnes vivant en situation de handicap déplorent le fait que les programmes de l'UE comme l'Etat n'aient toujours pas pris en compte ce groupe défavorisé, ce qui se reflète dans la définition et la mise en oeuvre des programmes Education et Santé, aucun moyen n'ayant permis à ce jour d'assurer l'intégration des personnes en situation de handicap et la facilitation de leur accès aux services sociaux de base ;
- Vu le faible taux d'absorption, qu'une partie de l'enveloppe de l'A.B. soit allouée aux secteurs 1 et 2 du PIN/10^{ème} FED ;
- Que l'Etat alloue une partie de l'A.B. devant financer les secteurs Education et Santé aux A.N.E. intervenant dans ces secteurs par le biais du PDEF et du PDIS pour l'atteinte des OMD. Pour les A.N.E, ce n'est pas une nouveauté, (PDIS, Programme SIDA financé par le Fonds Mondial) c'est une question de mécanisme à mettre en place et de volonté politique.

V. SECTEURS HORS CONCENTRATION

Les A.N.E. saluent l'esprit participatif qui a prévalu dans le secteur hors concentration et l'enveloppe allouée aux A.N.E., à savoir :

- 9 millions d'euros pour le global A.N.E. ;
- 2 millions d'Euros pour les A.N.E intervenant sur les questions de migration ;
- 1 million d'euros pour les A.N.E intervenant dans le secteur de la Culture.

Ils recommandent la poursuite des négociations et des consultations pour une meilleure implication des A.N.E. dans la définition des lignes directrices.

Pour l'essentiel des recommandations concernant les A.N.E, la Plate-forme renvoie au mémorandum transmis au mois de juillet 2009 sur le dossier Technique et Administratif (DTA) du Programme d'**Appui aux Acteurs Non Etatiques du Sénégal (incluant les secteurs culture et migrations)**, joint en annexe.

VI. STABEX

En ce qui concerne le STABEX, les membres de la Plate-forme recommandent :

- que la société civile et le monde rural soient davantage associés à la mise en oeuvre ;
- de redéfinir avec les acteurs concernés les actions prioritaires et les filières à soutenir : le soutien à l'arachide et au coton sont-ils encore pertinents aujourd'hui lorsqu'on voit que les surfaces emblavées en mil augmentent fortement ?
- décentraliser l'approche et la concertation avec le monde rural à la base, pour ce faire, appuyer le renforcement des capacités des organisations pour que les structures de niveau régional puissent remonter l'information au niveau central ;
- qu'une réunion spéciale soit organisée en urgence avec l'ensemble des A.N.E. intervenant dans le secteur de l'agriculture et de la pêche (CNCR, Force paysanne, FONGS, Acteurs Emergents, CONIPAS...) pour identifier les actions prioritaires, en collaboration avec la DAPS, afin de ne pas perdre les ressources.

VII. CONCLUSION

Malgré les délais assez courts pour mener une concertation et une analyse approfondie à l'occasion de la Revue à Mi Parcours du 10^{ème} FED, la Plate-forme salue l'effort d'implication des A.N.E. à la Revue à mi parcours et enjoint tous les acteurs concernés (Etat, DCE, ANE) à joindre leurs efforts pour renforcer et à améliorer le processus de consultation dans le cadre de la Stratégie de Coopération européenne au Sénégal.

La consultation ne pouvant se faire sans d'importantes réunions d'échanges, des moyens devraient également être mis à disposition pour organiser des ateliers de partage avec l'ensemble des acteurs concernés, afin d'assurer une participation de qualité et à la base.

Ainsi, la Plate-forme recommande pour le 11^{ème} FED de s'inspirer du processus d'élaboration du 9^{ème} FED au Sénégal, enclenché en 2001, au cours duquel une véritable stratégie de consultation et d'élaboration participative a été mise en place, à travers des groupes techniques multi-acteurs pour l'élaboration de la Stratégie pays. Cette stratégie s'est poursuivie en 2003 avec la tenue des ateliers résidentiels pour l'identification/Instruction des projets du PIN. C'est ce processus qui a conduit à la mise en place de la Plate-forme des ANE en juillet 2004.

Cette expérience doit être capitalisée et reproduite comme un exemple type de bonne pratique en matière de participation des ANE à l'élaboration de la Stratégie Pays dans le cadre de la Coopération UE/SEN.

2.2.18. ACTIVITE 3.4. PARTICIPER AUX RÉUNIONS ET ATELIERS D'ÉLABORATION ET DE SUIVI DES POLITIQUES SECTORIELLES AUX NIVEAUX NATIONAL ET LOCAL

➔ Sujets/Activités couverts :

Les membres de la Plate-forme, en fonction de leurs domaines d'intervention, devaient être impliqués lors des différentes réunions et ateliers d'élaboration et de suivi des politiques sectorielles que ce soit au niveau national ou local.

➔ Résultats de cette activité :

- Participation aux Journées Sénégalaises de l'Evaluation organisées par la Délégation de la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique au Méridien Président les 29 et 30 octobre 2008
- Participation à l'atelier de validation technique des Travaux sur l'Identification et l'Instruction des Projets portant sur le Volet « Développement » de l'APE entre l'Afrique de l'Ouest et l'UE, le lundi 6 octobre 2008 au Savana ;
- participation à l'Atelier technique de préparation de la Réunion de Suivi des engagements du Groupe consultatif pour le financement du DSRP-2 et de la SCA le jeudi 6 novembre 2008 au Méridien Président, avec la participation des Représentants des onze antennes régionales de la Plate-forme ANE et la présentation par le Président de la Plateforme des résultats de la mission nationale de vulgarisation de la SCA présentant les principales recommandations des ANE des onze régions, dans le cadre de l'opérationnalisation de la SCA à la base ;
- Participation à la rencontre avec les Partenaires Techniques et Financiers dans le cadre des réunions trimestrielles de suivi des mesures du Groupe Consultatif DSRP 2 - SCA, le vendredi 7 novembre 2008 au Méridien Président.
- Participation à la réunion du Comité de Pilotage du PRECABG /PNBG2, mis en place par la DREAT, le mardi 11 novembre 2008 ; La Plateforme des acteurs non étatiques a été retenue comme membre dudit Comité, par l'arrêté portant création, composition et fonctionnement du Comité de Pilotage du Projet de Renforcement des Capacités de Bonne Gouvernance, N° 09282 du 31.10.2008, du Secrétaire Général de la Présidence.

- Participation à l'atelier de validation des termes de référence relatifs à l'élaboration du schéma directeur de la réforme de l'Etat, dans le cadre de la mise en œuvre du PRECABG, le 23 décembre 2008 au Savana ;
- Participation à l'atelier de partage du Document Stratégique de la SCA le jeudi 26 février 2009 au Méridien Président ;
- Participation à l'atelier de finalisation du document d'orientation du Programme National de bonne gouvernance (PNBG 2) à Saly du 5 au 7 mars 2009 ;
- Participation aux ateliers de planification et d'élaboration d'un système de suivi/évaluation du PNBG 2 à Saly au mois de novembre et décembre 2009. A cette occasion, il a été obtenu que le Plan d'actions 2011 du PNBG 2 financerait à hauteur de 11 millions de Francs CFA, les activités des groupes thématiques de la Plate-forme.
- Participation à l'atelier de validation de l'étude sur les normes et procédures de création de structures administratives, organisé par la DREAT dans le cadre de la mise en œuvre du PRECABG, le 31 mars 2009 au Savana ;
- Le PDEF étant dans sa phase de transition, les responsables de la DPRE ont eu à se rapprocher de la Plate-forme pour étudier ensemble des modalités de collaboration, notamment pour la prise en compte dans la troisième phase du PDEF des initiatives des ANE particulièrement dans le domaine de l'Education non formelle, mais également pour les impliquer dans le dispositif de suivi du PDEF du niveau local au niveau central. C'est ainsi qu'a été organisé les 10 et 11 février 2009, un atelier de partage sur le PDEF, en collaboration avec le Ministère de l'Education, et présidé par le Ministre. Les recommandations de cet atelier ont été versées dans le cadre de la revue annuelle du PDEF réalisée au mois d'avril 2009, comme contribution des ANE à cette politique sectorielle.

2.2.19. ACTIVITE 3.5. PARTICIPER A DES RENCONTRES AVEC ON, DCE, UGP, EXPERTS, POUR ÉVALUER LES AVANCÉES EN TERMES DE CAPACITÉS DES ANE, DE CONCERTATION ET D'IMPLICATION DES ANE DANS LES POLITIQUES DE COOPÉRATION UE/SEN ET DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES.

➡ Sujets/Activités couverts :

Ces rencontres ont pour objectif principal d'évaluer les avancées du programme en faveur des ANE et les progrès en ce qui concerne la qualité de la participation. Un certain nombre de critères et d'indicateurs pourraient être retenus qui permettraient de mesurer les avancées significatives de ce programme en termes de renforcement des capacités des ANE et d'implication dans la mise en œuvre du 9^{ème} FED puis du 10^{ème} FED.

- Revue à mi parcours du programme
- Ateliers de capitalisation à programmer

➡ Résultats de cette activité :

➤ Revue à mi parcours du Programme

Malgré la demande de la Plate-forme faite à l'UGP dès le mois d'avril 2009 à l'occasion d'une réunion de suivi du Programme au PSONFED, de mettre à profit cette activité pour faire une revue de pré-capitalisation du programme, et une séance de travail à l'UGP avec le représentant de l'ON et de la DCE sur les termes de référence de cette activité, le dossier n'a pas connu de suite à ce jour et l'activité a été annulée.

➤ Capitalisations des bonnes pratiques

Le dossier de justification technique et financière « Capitalisations » a été transmis par l'UGP à l'ON et à la DCE. Le but était de permettre aux régions de bâtir des cadres ANE dynamiques, représentatifs et héritiers légitimes des diverses formes organisationnelles locales.

Les réflexions ont porté sur les grandes problématiques suivantes :

- l'environnement des ANE des régions
- les différentes expériences d'organisations d'ANE dans les régions
- Le dispositif institutionnel permettant la mise en réseau des ANE du niveau de base jusqu'au niveau national
- Les spécificités, contraintes et conditions pour une collaboration efficace entre les familles ANE de la région
- l'apport des ANE dans le développement local envisagé dans la perspective d'alimenter le dialogue politique local et national.

Les études produites dans les différentes régions ont permis aux ANE de systématiser leurs positions sur ces questions.

L'Objectif était de favoriser la capitalisation des bonnes pratiques des ANE de chaque région en matière d'organisation et d'intervention efficaces dans le développement local et national.

Les Résultats attendus de l'activité étaient :

- les ANE de chaque région ont échangé de manière approfondie sur leurs expériences de travail en réseau aux plans local et national
- Des propositions pratiques sont formulées pour un positionnement stratégique des ANE tant au niveau local que national vis-à-vis des autres acteurs (politiques, administratifs et techniques)
- Les ANE de chaque région ont validé leur document de capitalisation à travers un processus de consultation large, transparent et démocratique.
- Une synthèse des expériences significatives et valorisantes des ANE du Sénégal est disponible et vulgarisée
- Une cartographie exhaustive des Ane de chaque région est disponible au niveau des Antennes régionales.

Les maîtres d'œuvre de l'activité étaient les antennes régionales de la plate-forme, la Plate-forme nationale en a assuré le suivi politique, l'UGP en avait la responsabilité technique et financière.

Cette activité a été réalisée sur la période d'octobre à décembre 2009.

2.3. CADRE D'ÉVALUATION DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2009

Mission PF	Promouvoir de nouveaux partenariats entre les membres, les autorités publiques et les partenaires au développement en particulier l'UE et de contribuer au renforcement et à la consolidation du dialogue politique, social, économique et culturel préconisé dans l'Accord de Cotonou et enclenché avec la préparation du 9 ^{ème} FED					
Objectifs généraux	1. contribuer à la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie, à l'amélioration de la qualité de la gestion des affaires publiques, à la création d'un environnement propice à la promotion du secteur privé et de l'investissement et au renforcement de la participation des acteurs non étatiques à l'amélioration de la gouvernance politique, économique et sociale. 2. la participation crédible et efficace des acteurs non étatiques à la vie publique.					
Objectif spécifique	Le partenariat ANE / Etat est renforcé	<ul style="list-style-type: none"> - représentativité et légitimité accrue de la PF (nombre de membres inscrits, nombre d'antennes régionales installées, fonctionnement démocratique des instances) - capacités de la PF à formuler de manière consensuelle des avis et contributions sur les polit. Publiques (nombre de propositions et avis formulés par la PF) - prise en compte effective des avis des ANE par l'Etat et les partenaires dont UE (mécanismes de concertation mis en place) 				
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Prévu	Réalisé	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Résultats attendus	R.1. La légitimité de la Plate-forme des ANE est renforcée grâce à une meilleure représentativité au niveau national et local et à une amélioration de son fonctionnement	- existence d'un secrétariat permanent fonctionnel et efficace	recrutement d'un secrétaire permanent et RAF, personnel de soutien, local équipé, moyens de communication et de fonctionnement	recrutement d'un secrétaire permanent et RAF, personnel de soutien, local équipé, moyens de communication et de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports processus recrutement - Contrats de travail personnel - Rapports sélection équipement - Factures pro formas et factures équipement - Contrat de location et factures 	les moyens financiers de la PF permettent de financer le fonctionnement (mise à disposition effective de la subvention + collecte des cotisations)
		- réalisation de l'annuaire des ANE, participation à la création de la cartographie des ANE avec l'UGP	réalisation de l'annuaire des ANE, participation à la création de la cartographie des ANE avec l'UGP	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Fichier des membres de la plate-forme par région recensant 449 organisations au niveau régional et une cinquantaine au niveau de Dakar (faïtières+nationales+locales) - 1 fichier d'ANE élaboré par les consultants chargés de la cartographie, d'environ 600 organisations d'ANE - 1 système d'information cartographique des ANE réalisé et mis en ligne sur le site de la Plate-forme 	annuaire des ANE système d'information cartographique en ligne sur le site de la Plate-forme	

	Logique d'intervention	IOV	Prévu	Réalisé	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
R.1. La légitimité de la Plate-forme des ANE est renforcée grâce à une meilleure représentativité au niveau national et local et à une amélioration de son fonctionnement		- nombre d'antennes régionales mise en place et nombre et qualité des membres, nombre de missions d'information et de rencontres Bureau/Secrétariat/Antennes	- 11 antennes régionales mises en place Mission circulaire du BE pour supervision mise en place instances régionales	- 11 antennes régionales mises en place - 4 antennes départementales Dkr mises en place (Pikine, Dkr Centr, Rufisque et guédiawaye) et mise en place de l'antenne régionale de Dakar composée des comités directeurs des 4 antennes départementales - mission circulaire des membres du BE dans toutes les régions du Sénégal pour supervision mise en place instances régionales de la PF - mission circulaire dans 9 régions pour la mise en place d'un système de gestion et le suivi des cotisations au niveau local.	rapports de mission, PVAG régionales, réunions, listes de présence, feuilles émargement, factures	
		- nombre de réunions régulières de la Plate-forme (Bureau Exécutif, Comité Directeur, AG, instances régionales) réalisées	Sur la période Oct 07 – décembre 09 : - 25 réunions BE - 9 réunions CD - 2 AG	Sur la période Oct 07 – décembre 09 : - 27 réunions BE - 9 réunions CD - 2 AG	PV des réunions	
		- nombre et qualité des membres de la PF ayant participé à ces réunions	1. réunion BE : 1 président, 1 SG, 1 trésorier + SP et AAF 2. réunions CD : 31 membres CD x 5 réunions 3. Assemblées générales : 2 x 100 membres	1. réunion BE : 1 président, 1 SG, 1 trésorier, 1 président suppléant, 1 SG suppléant, 1 trésorier suppléant + SP et AAF 2. réunions CD : 7 novembre 07 : 18/31 30 janvier 08 : 21/31 22 mai 08 : 13/31 28 octobre 08 : 21 membres/31 22 décembre 08 : 18 /31 30 mars 09 : 23 /31 15 juillet 09 : 19/31 22 octobre 09 : 19/31 29 décembre 09 : 16/31	feuilles de présence	
		- qualité du processus démocratique dans l'implication des membres et dans le renouvellement des instances de la PF	- présidence tournante entre les 3 familles selon un ordre établi dans les statuts, mandat de 3 ans renouvelable 1 fois.	- la prochaine AG de renouvellement est prévue pour 2010 – la présidence est passée au secteur privé en 2007. La prochaine présidence reviendra aux syndicats.	PV des AG de la PF, feuilles de présence, statuts et RI de la PF	

	IOV	Prévu	Réalisé	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
	<i>évaluation à mi parcours et finale des capacités institutionnelles et organisationnelles de la plate-forme</i>	<i>1 diagnostic institutionnel et organisationnel réalisé</i>	<i>1 diagnostic institutionnel participatif réalisé 1 évaluation finale réalisée 1 Plan Stratégique élaboré et adopté en AG</i>	<i>document de l'étude contrat consultant rapport de mission feuilles de présence focus groups Plan Stratégique</i>	
	<i>système de collecte des cotisations et système de gestion efficace et transparent</i>	<i>système de collecte des cotisations et système de gestion efficace et transparent</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement membres et transmission individuelle situation aux membres - Elaboration d'un fichier des membres par région et département - Elaboration d'un guide de procédures et d'outils de gestion - Mise en place procédures de gestion - Création fichiers de suivi - Comptabilité et trésorerie sur excel - Système de classement des pièces comptables - Ouverture d'un compte au CNCAS et de sous comptes pour les antennes régionales avec élaboration procédures de décaissement - élaboration d'un manuel de procédures 	<ul style="list-style-type: none"> - fiches de cotisations des membres, copies courriers transmis sur situation des membres, - recueil des procédures et des outils de gestion - classeurs pièces comptables banque, caisse - rapports financiers - Rapport audit « Vérification des dépenses » - Numéros du compte et des sous comptes - Manuel de procédures 	
R.2. Les capacités d'analyse et de contribution à l'élaboration et au suivi des politiques publiques et de coopération avec l'UE sont améliorées	<i>- animation du site web de la plate-forme (infos mises en ligne, forums de discussion sur les PP)</i>	<i>animation du site web de la plate-forme (infos mises en ligne, forums de discussion sur les PP)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Infos sur les PP mises en ligne - Infos sur les appels à proposition en ligne - Actualités sur le développement et l'économie - Actualités des réseaux d'ANE du Nord et du Sud - Infos sur la plate-forme et sur les membres - Formation du personnel pour la mise en ligne d'information sur le site 	<i>site web rapport webmaster</i>	<i>les moyens techniques et financiers des ANE notamment dans les régions leur permettent d'accéder à ces informations (équipement informatique et accès internet)</i>
	<i>- nombre de participations à des rencontres sous régionales, internationales, membre des réseaux électroniques internationaux sur l'Accord de Cotonou</i>	<i>Non quantifié</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au 7ème Forum Africain sur la Gouvernance – Ouagadougou (24-26 octobre 07) • 1^{ère} réunion du Comité de Pilotage du Programme Indicatif Régional 9^{ème} Fed de l'Afrique de l'Ouest du 18 au 20 février 2008 • Mission régionale à Bamako les 29 et 		

				<p>30 Mai 2008 organisé par La DG TRADE sur les APE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du 23 au 24 juin 2008 Yaoundé au Cameroun, séminaire intitulé « Renforcer la société civile grâce à des instruments thématiques » organisé par la CE avec CONCORD. • Gambie les 22 et 23 août 2008 à Banjul – mission conjointe ON/PFANE/ATR appui à la mise en place du programme ANE gambien • Participation à l'atelier d'élaboration des scénarios sur les APE en Afrique de l'Ouest, organisé à Cotonou les 21 et 22 janvier 09 par la fondation Friedrich Ebert • Participation à l'atelier « scénarios sur les APE et Intégration régionale » organisé à Cotonou les 25 et 26 mars 2009, par la Fondation Friedrich Ebert • Invitation au 3^{ème} Forum de la société civile ACP organisé par le Secrétariat ACP à Bruxelles les 10 et 11 décembre 2009 		
	Logique d'intervention	IOV	Prévu	Réalisé	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
	R.2. Les capacités d'analyse et de contribution à l'élaboration et au suivi des politiques publiques et de coopération avec l'UE sont améliorées (suite)	<p>- diffusion des infos par messagerie électronique aux membres de la PF, production de notes de synthèse</p> <p>- nombre de foras régionaux co organisés avec l'UGP sur l'identification des besoins en renforcement de capacités des ANE</p> <p>- nombres d'ateliers de formation réalisés avec l'UGP</p>	<p>diffusion des infos par messagerie électronique aux membres de la PF, production de notes de synthèse</p> <p>NA</p> <p>33 ateliers prévus</p>	<p>diffusion des infos par messagerie électronique aux membres de la PF, production de notes de synthèse – non quantifié</p> <p>NA</p> <p>1 atelier de formation des formateurs en leadership et techniques de négociations réalisé (15 membres PF nationale et 10 délégués antennes régionales) (oct 2007) 7 ateliers de démultiplication régionaux (1 atelier pour 2 régions) – nov et déc 2007 22 ateliers régionaux RODI réalisés 2 ateliers nationaux d'orientation sur le RODI réalisés</p>	<p>notes de synthèses transmises aux membres boîtes d'envoi emails</p> <p>rapports des séminaires</p> <p>rapports des ateliers</p> <p>fiches d'évaluation Rapide des Organisations (ERO)</p> <p>plans de renforcement des organisations</p> <p>documents de capitalisation RODI</p>	<p>capacités de l'UGP, qualité des formateurs</p>

	Logique d'intervention	IOV	Prévu	Réalisé	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
	R.2. Les capacités d'analyse et de contribution à l'élaboration et au suivi des politiques publiques et de coopération avec l'UE sont améliorées (suite)	- nombre d'ateliers d'information co - organisés avec l'UGP sur le PNBG, le DSRP et sur les outils d'appréciation de l'impact des programmes dans le cadre de la lutte contre la pauvreté	<p>Information et formation sur le suivi des politiques publiques</p> <p>Information sur le Dispositif judiciaire, son fonctionnement et les modalités d'accès à la justice</p> <p>Echanges et dialogue entre la Plate-forme et les Parlementaires</p> <p>Echanges et Dialogues Citoyens – Elus Locaux</p>	<p>- mise en place une task force réunissant des membres ayant une expertise avérée dans le domaine : CONGAD, ENDA DIAPOL, COLUPAS, CNCR. 2 réunions préparatoires réalisées, élaboration des TDR avec UGP. Activité non réalisée</p> <p>- mise en place une task force réunissant des membres ayant une expertise avérée dans le domaine : RADDHO, RADI, ONDH, Forum Civil. 2 réunions préparatoires réalisées, élaboration des TDR avec UGP – transmission courrier et dossier au ministre de la justice pour implication de ses services – activité non réalisée</p> <p>- mise en place d'une task force ayant une expertise avérée dans le domaine : COSEF ; FAFS, RADDHO, FAWE, AFJ, - une réunion préparatoire réalisée, transmission courrier au Président de l'Assemblée Nationale pour implication parlementaires- activité non réalisée</p> <p>- mise en place d'une task force ayant une expertise avérée dans le domaine : CONGAD, CLC/DPE, ENDA DIAPOL, IADDEP –</p> <p>- 14 forums régionaux réalisés et 1 forum national réalisé</p> <p>- 14 déclarations régionales élaborées et 1 déclaration nationale</p>	<p>rappports des ateliers, rapports d'activités feuilles de présence</p> <p>rappports des ateliers, rapports d'activités photos feuilles de présence déclarations</p>	
		- nombre de notes transmises par les antennes régionales de la PF, sur leurs besoins en renforcement de capacité et en information sur les PP	Non quantifié	<p>- Plans d'actions régionaux des antennes de la plate-forme</p> <p>- Plans de développement des antennes transmis dans le cadre de l'exercice de Planification Stratégique</p> <p>- Plan stratégique de la Plateforme prenant en compte les besoins exprimés par les antennes régionales</p>	plans d'actions régionaux Plans de développement des antennes transmis dans le cadre de l'exercice de Planification Stratégique Plan stratégique de la Plateforme	

		IOV	Prévu	Réalisé	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
R.2. Les capacités d'analyse et de contribution à l'élaboration et au suivi des politiques publiques et de coopération avec l'UE sont améliorées		- nombre de groupes thématiques sur les politiques sectorielles mis en place par la PF	- 1 - 2 ateliers Gt Culture - 2 ateliers Gt Bonne gouvernance - 2 ateliers GT Santé - 2 ateliers GT Education - 2 ateliers GT APE/Commerce - 2 GT Infrastructures portant transport et assainissement Appui UGP aux Groupes thématiques : Plaidoyer sur les thématiques régionales	- 2 ateliers Gt Culture - 2 ateliers Gt Bonne gouvernance - 2 ateliers GT Santé - 2 ateliers GT Education - 2 ateliers GT APE/Commerce - 1 atelier GT Infrastructures portant transport - 1 atelier d'orientation réalisé - 11 ateliers régionaux réalisés - 11 plans de plaidoyers élaborés - 1 atelier d'évaluation réalisé	1 rapport sur l'état d'avancement des GT, TDR des Groupes thématiques rapport des Ateliers feuilles de présence photos, coupures de presse PV réunion d'harmonisation avec les responsables de GT et l'UGP rapports d'activités, rapports des consultants, plans de plaidoyer	les ANE participent aux groupes, l'UGP prend en compte les besoins et a les moyens de financer les études
		- nombre d'études réalisées par la PF sur les politiques publiques	6 études	- Etat des lieux préliminaire sur l'éducation non formelle - Etat des Lieux préliminaire sur la Culture - 1 Etude sur le secteur de la Culture - 1 Etude sur le secteur des Transports - 1 Document de contribution Education sur la 3 ^{ème} phase du PDEF - 1 Etude sur la gestion du Foncier au Sénégal (GT Bonne gouvernance) - 1 Etude sur l'accès des populations aux services hospitaliers (GT Santé) - 1 Etude sur le TEC/CEDEAO dans le cadre des APE (GT Commerce – APE)	Documents des Etudes Contrats et TDR des consultants chargés de conduire les études	
		- nombre de propositions faites à l'Etat, niveau local et national sur les politiques publiques	7 propositions faites dans les secteurs : Education, Santé, Commerce, Bonne Gouvernance, Transport, Assainissement, Culture	- Fiches d'identification de projets sur le 1 ^{er} secteur de concentration 10 ^{ème} FED transmises à l'ON - 24 fiches de projets 10 ^{ème} FED secteur Migrations transmises à l'ON - 1 rapport sur les conséquences des APE transmis au Président de la république, au Ministre du Commerce, au Président de l'Assemblée Nationale, au Président du Sénat	propositions écrites et transmises à l'ON et à la DUE lettres de transmission études aux Autorités	

	<p>R.2. Les capacités d'analyse et de contribution à l'élaboration et au suivi des politiques publiques et de coopération avec l'UE sont améliorées (suite)</p>			<ul style="list-style-type: none"> - 1 étude sur la culture transmise au Ministre de la Culture - 1 document de contribution des ANE à la 3^{ème} phase du PDEF et une déclaration sur l' Education non formelle transmis au Ministre de l'Education - Les plans de plaidoyer sur les thématiques régionales transmis aux autorités locales et des rencontres réalisées - Un plan de plaidoyer sur la prise en compte des contributions des ANE aux politiques publiques sur la base des études réalisées en cours de réalisation - 1 document de contribution des ANE à la Revue à mi parcours du 10^{ème} FED transmis à l'ON et à la DUE 		
		<p>- nombre de propositions de la PF prises en comptes par l'Etat (niveau national et local) dans l'élaboration des politiques publiques</p>	<p>7 propositions prises en compte dans les secteurs : Education, Santé, Commerce, Bonne Gouvernance, Transport, Assainissement, Culture</p>	<p>L'Etude Culture a été officiellement transmise au Ministre de la Culture à sa demande expresse. L'étude Education a été également transmise au Ministre de l'Education et une protocole de partenariat entre le Ministère (via la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education) est en cours d'élaboration pour assurer le suivi des recommandations des ANE Les autres études ayant été réalisées en fin de programme, un Comité Scientifique a été mis sur pied pour élaborer un plan de plaidoyer et réfléchir sur des mécanismes devant permettre d'assurer la prise en compte des recommandations des ANE dans les PP.</p>	<p>documents de politiques publiques</p>	

	Logique d'intervention	IOV	Prévu	Réalisé	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
		- nombre de réunions de travail avec l'UGP/ON/DCE pour préparer les appels à propositions	non quantifié	Voir rapports UGP	PV réunions	les procédures du FED ne sont pas trop contraignantes
		- nombre de réunions du comité de sélection	Non quantifié	Voir rapports UGP	PV réunions	
		- nombre de projets financés et montants des financements alloués aux ANE	Non quantifié 5 milliards de francs CFA	51 projets financés 5 milliards de Francs CFA	listes projets et ANE ayant bénéficié des projets	
	R.3. La concertation entre les ANE, l'Etat et les partenaires au développement en particulier l'UE est renforcée, et les avis des ANE sont pris en compte	- nombre de réunions, ateliers, auxquels la plate-forme a été officiellement invitée à participer dans le cadre de l'élaboration, suivi et évaluation des politiques publiques (SC UE, DSRP, PNDL, politiques sectorielles) aux niveaux national et local	Non quantifié	<ul style="list-style-type: none"> - 1 atelier national sur la SCA en partenariat avec la Plate-forme - Une tournée nationale dans les 11 régions du Sénégal sur la vulgarisation de la SCA en partenariat avec la Plate-forme - Participation à la réunion du Groupe Consultatif des bailleurs sur la SCA - Participation à l'atelier de présentation du document de Stratégie de Croissance Accélééré - Participation aux réunions du PRECABG (DREAT/PNUD) en tant que membre du Comité de Pilotage - Participation à l'atelier de finalisation du PNBG2 qui intègre le Plan Stratégique de la Plate-forme et accepte de financer les groupes thématiques de la Plate-forme à hauteur de 11 millions de Francs CFA pour l'année 2010 	lettres d'invitation aux réunions, comptes rendus de réunions, feuilles de présence	
		- existence d'un agenda de concertation ON - CE - PF/ANE dans le suivi du 9ème FED et dans le processus d'élaboration du 10ème FED	- existence d'un agenda de concertation ON - CE - PF/ANE dans le suivi du 9ème FED et dans le processus d'élaboration du 10ème FED	Non réalisé	agenda au niveau de l'ON et de la CE, feuilles de présence, comptes rendus des réunions et ateliers d'échanges avec la PF	
		nombre de rencontres PF/ON/DCE pour évaluer les avancées en terme de capacités des ANE, de concertation et d'implication des ANE dans les politiques de coopération UE/SEN et dans les PP	<ul style="list-style-type: none"> - 1 revue à mi parcours du programme PAPNBG/ANE - Activités capitalisation prévues dans le DP 2 de l'UGP 	Non réalisée 1 atelier national d'orientation 14 ateliers régionaux de capitalisation 1 atelier national d'évaluation 14 études régionales de capitalisation, 1 document de synthèse des capitalisations	comptes rendus de réunions rapports des activités de capitalisation rapports des études feuilles de présence	

2.4. Activités qui n'ont pas eu lieu

Veillez mentionner les activités et/ou publications prévues dans le contrat qui n'ont pas été mises en œuvre et donner une explication sur les raisons.

Dans le cadre des activités prévues dans le présent contrat, les activités suivantes n'ont pas pu être réalisées :

A.2.2. Echanger avec les plates-formes au niveau de la région Afrique et européennes sur les analyses et documents et **mettre en place un comité ad hoc de réflexion pour la création d'un Comité Economique et Social Ouest Africain, en relation avec les différentes plates-formes des pays de la sous -région.**

Bien que des échanges réguliers aient lieu avec les différentes plates-formes de la société civile ACP et UE, et qu'un début de réflexion ait eu lieu concernant la mise en place d'un comité Economique et Social Ouest Africain n'a pas encore pu voir un début de réalisation du fait du manque de ressources disponibles pour organiser des rencontres avec les autres plates-formes et des délais trop courts mobiliser les fonds disponibles au niveau de l'UGP/ANE (5 000 000 F CFA) pour réaliser une mission circulaire au niveau des différents pays de l'UEMOA.

A.3.1. Participer aux réunions du Comité de Pilotage PAPNBG/ANE

Des réunions techniques ont eu lieu avec l'ON, la DCE et l'UGP. Toutefois le Comité de Pilotage ne s'est pas réuni durant toute la durée du programme.

2.5. Comment évaluez-vous les résultats de l'Action? Incluez vos observations sur l'exécution et la réalisation des rendements, des apports et de l'impact par rapport aux objectifs spécifique et global et indiquez si l'Action a eu des résultats positifs ou négatifs inattendus (veuillez quantifier lorsque c'est possible et vous référer aux indicateurs du Cadre logique).

L'Action a pu se réaliser dans son ensemble telle qu'initialement prévue et ce pour pratiquement l'ensemble des activités prévues.

Au regard de l'objectif spécifique de l'Action : **Le partenariat ANE/Etat est renforcé**, les actions initiées ont permis à la Plate-forme de nouer des contacts avec les différents départements ministériels, notamment au regard des secteurs sur lesquels les groupes thématiques ont eu à travailler.

Les travaux réalisés dans le cadre des groupes thématiques permettent aujourd'hui à la Plate-forme de disposer d'outils de plaidoyer importants pour l'implication des acteurs non étatiques dans la co-production des politiques publiques. Toutefois, l'impact ne pourra être réellement quantifié qu'à partir de 2010, moment où la Plate-forme devra élaborer des plans de plaidoyer et des mécanismes pour vérifier si les contributions des Ane sont effectivement prises en compte dans les politiques publiques

Au niveau local également, la structuration de la Plate-forme par le biais des antennes régionales a permis de consolider des cadres de concertation, de renforcer la base et la légitimité de la Plate-forme et de nouer le dialogue avec les Autorités locales ou de le renforcer. Des actions de plaidoyer significatives comme ce fut le cas au niveau de Matam, quant à l'exploitation minière des phosphates, ont permis aux ANE de la région de se positionner comme interlocuteurs des Autorités Locales et d'appuyer les collectivités locales pour leur participation, notamment à travers l'élaboration du Plan social minier. Au niveau des autres régions, des initiatives similaires devront être encouragées. On peut noter en effet une différence de dynamisme d'une région à une autre.

2.6. Quel a été l'apport de l'Action pour les Bénéficiaires finaux et /ou le groupe cible (si différents) et pour la situation dans le pays ou la région cible visés par l'Action?

- Institutionnalisation d'un cadre de dialogue et outils de partenariat ON, UE et ANE
- renforcement des cadres régionaux de concertation
- crédibilisation des ANE au niveau des régions
- renforcement du dialogue avec les autorités locales et les Elus Locaux
- renforcement du dialogue entre ANE au niveau local et central (notamment entre familles d'acteurs : société civile – syndicats – secteur privé)
- facilitation de la mise en œuvre des activités au niveau des régions par les antennes qui ont joué le rôle de points focaux et de courroie de transmission
- au niveau central, renforcement du partenariat Plate-forme avec les différents départements ministériels : Education, Santé, Culture, Commerce, Transport et avec les Institutions (Sénat, Présidence, Assemblée nationale)
- reconnaissance de l'apport des ANE dans les politiques publiques
- identification et recensement des principaux acteurs non étatiques des régions
- diffusion de l'information sur l'Accord de Cotonou, la Stratégie de coopération UE au Sénégal à l'attention des ANE et AL de l'ensemble du territoire du Sénégal, avec donc une visibilité accrue des actions de l'UE, qui était très faible avant ce programme
- diffusion des politiques publiques sur l'ensemble du territoire du Sénégal, et prise en compte des recommandations des ANE à la base : tournée de vulgarisation de la Stratégie de croissance accélérée.

2.7. Veuillez énumérer tout le matériel (et le nombre d'exemplaires) produit pendant l'Action quel qu'en soit le format (veuillez joindre une copie de chacun d'eux, sauf si vous l'avez déjà envoyé par le passé).

• **Support de communication et de visibilité**

○ **dépliant plate-forme**

La plate-forme a édité des dépliants présentant ses objectifs, les membres du comité directeur et les différents points focaux régionaux, de même que les contacts téléphoniques et emails. Ces dépliants sont distribués aux partenaires au développement, aux autorités locales et centrales, aux ANE en général.

○ **plaques de membre Plate-forme**

Des plaques murales en plexiglas ont été produites pour les membres de la Plate-forme qui peuvent ainsi afficher leur appartenance à la Plate-forme au niveau du siège de leur organisation.

○ **Site web**

I. Révision technique du site : amélioration de l'ergonomie et fonctionnalités supplémentaires

Les tâches suivantes ont été réalisées

- Intégration d'une rubrique supplémentaire « Opportunités » pour y afficher les appels à propositions du FED
- Modification de la rubrique « Actualités » pour paginer les articles d'actualités.
- Modification de la page d'accueil pour intégrer la nouvelle rubrique et mieux mettre en évidence les différentes informations contenues dans le site.

- Intégration d'un système de fil RSS (cette fonctionnalité permet aux internautes de « s'abonner » au site et de consulter ainsi les titres des dernières informations publiées sans se rendre sur le site lui-même).

En concertation avec la Plate-forme, il a été décidé de surseoir à la mise en place d'un système de gestion d'une lettre d'information et de mini-forum, dans l'attente de l'évolution des capacités du personnel en matière de gestion du site.

II. Nom de domaine, hébergement et référencement

- Le site de la Plate-forme dispose désormais (depuis le 6 janvier 2008) d'un nom de domaine propre : **www.plateforme-ane.sn**. L'adresse électronique contact@plateforme-ane.sn lui est associée.
- Le site, autrefois hébergé sur le serveur de au-senegal.com, dispose également d'un hébergement individuel.
- Les éléments nécessaires au référencement (balises « métag ») ont été intégrés dans le code HTML du site. Deux cent vingt-et-une pages du site sont référencées dans le moteur de recherche Google.

III. Formation et transfert de compétence

- La secrétaire permanente de la Plate-forme a été formée à la gestion du site : elle est en mesure de mettre à jour les informations de manière régulière.

Les statistiques de fréquentation du site web sont jointes en annexe.

2.8. Veuillez énumérer tous les contrats (travaux, fournitures, services) de plus de 10.000€ attribués pour la mise en oeuvre de l'action depuis le dernier rapport intermédiaire (si existant) ou pendant la période de reporting, en indiquant pour chacun d'eux le montant, la procédure d'attribution suivie et le nom du contractant.

Néant

2.9. Indiquez si l'Action va se poursuivre après la fin de l'aide de la Communauté européenne. Y a-t-il un suivi des activités envisagé? Qu'est-ce qui va assurer la durabilité de l'Action?

- Un suivi partiel des activités sera assuré dans le cadre de la subvention directe accordée à la Plate-forme au titre du 10^{ème} FED
- L'élaboration du Plan Stratégique de la Plate-forme lui permet aujourd'hui de s'ouvrir vers d'autres partenaires dont certains on déjà manifesté l'intérêt de travailler avec une structure comme l'a Plate-forme, unique en son genre au Sénégal
- Les objectifs et axes d'interventions stratégiques de la Plate-forme ont été intégrés au Programme National de Bonne Gouvernance, logé à la Délégation à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique (Présidence de la République) et des fonds ont déjà été attribués à la plate-forme pour l'année 2010 afin de contribuer au financement des groupes de réflexion thématique
- La Plate-forme a également demandé à l'Etat du Sénégal, par le biais de l'Ordonnateur national à ce qu'une ligne budgétaire soit allouée à la Plate-forme. Une audience avec le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des finances a permis de connaître les dispositions favorables de l'Etat sur cette question. Des négociations sont en cours à cet effet, pour définir la meilleure stratégie et le département de l'Etat qui pourrait prendre en charge une partie des besoins de la Plate-forme. Les pistes déjà identifiées semblent pencher pour la DREAT qui gère le Programme National de bonne Gouvernance et inclut le dialogue avec les acteurs non étatiques dans son programme.

2.10. Expliquez comment l'Action a rencontré les questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme⁴, de l'égalité des sexes⁵, de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits des enfants, des droits des populations indigènes, de la préservation de l'environnement à long terme⁶, la lutte contre de le VIH/sida (s'il ya une forte prédominance dans le pays ou la région cible)⁷.

Les membres de la Plate-forme incluant l'ensemble des organisations d'acteurs non étatiques intervenant sur ces thématiques, le réseautage et le renforcement des capacités de ces organisations leur permet de mieux jouer leur rôle en ce qui concerne la promotion des droits de l'homme (avec la RADDHO et l'ONDH), l'égalité des sexes (avec la FAFS, le COSEF, l'UFCE, FAWE) la démocratie et la bonne gouvernance (avec le Forum civil), les droits de l'Enfant (avec la CAJEF), la lutte contre le VIH/SIDA et la promotion de la Santé maternelle (avec l'ASBEF, l'APAPS, PROMETRA International).

En effet la Plate-forme permet d'une part d'accéder d'une part à l'information sur les politiques en la matière et d'autre part de faire un plaidoyer pour une meilleure prise en compte de ces questions.

2.11. Comment et par qui les activités ont-elles été suivies/évaluées? Veuillez résumer les résultats du feedback reçu, en ce compris des Bénéficiaires.

⁴ Y inclus ceux des personnes handicapées. Pour plus d'information, voir "Guidance note on disability and development" à l'adresse suivante:
http://ec.europa.eu/development/body/publications/docs/Disability_en.pdf
http://ec.europa.eu/development/body/publications/docs/Disability_en.pdf

⁵ http://www.iiav.nl/epublications/2004/toolkit_on_mainstreaming_gender_equality.PDF

⁶ Les lignes directrices pour l'intégration de l'environnement sont disponibles à l'adresse suivante:
<http://www.environment-integration.eu/>

⁷ Référez-vous aux Lignes directrices de la CE concernant l'égalité des genres, les personnes handicapées...

- Suivi mensuel de l'état d'exécution des activités par le bureau Exécutif de la Plate-forme
- Suivi trimestriel de l'exécution des activités par le comité directeur de la Plate-forme (rapport trimestriels au CD)
- Rapports périodiques du Secrétariat permanent transmis à l'ON et à la DUE
- Evaluation finale du projet par un consultant externe sélectionné par le Bureau Exécutif.

2.12. Qu'est-ce que votre organisation/partenaire a appris de l'Action et comment cela a-t-il été utilisé et disséminé?

Les principales leçons apprises de l'Action sont :

- L'importance du renforcement des cadres de concertation, particulièrement au niveau régional, au vu de l'engouement constaté à l'occasion de la mise en place des antennes régionales
- L'importance de l'information stratégique transmise aux membres jusque dans les régions les plus reculées du Sénégal, ce qui n'existait pas auparavant, de l'avis de la plupart des membres
- La capacité de contribution sur les politiques publiques des membres, à travers les groupes thématiques et l'identification de thèmes d'études sectorielles prenant en compte leurs recommandations
- La cartographie mise en ligne sur le site de la Plate-forme, qui permet une mise à jour régulière des données et a rencontré un bon accueil de la part des partenaires, en tant qu'outil efficace pour identifier des partenaires locaux potentiels, en fonction de leur expertise.

3. Partenaires et autre coopération

3.1. Comment évaluez-vous les relations entre les partenaires formels de cette Action (c.-à-d. les partenaires qui ont signé une déclaration de partenariat)? Veuillez fournir des informations spécifiques pour chaque organisation partenaire.

NA

3.2. *Le partenariat est-il destiné à se poursuivre? Si oui, comment? Si non, pourquoi?*

NA

3.3. *Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités étatiques dans les pays de l'Action? Comment ces relations ont-elles affecté l'Action?*

L'objectif spécifique de l'action étant le Renforcement du Partenariat Etat/ANE, le principal interlocuteur de la Plate-forme a été, tout au long de l'action, l'Ordonnateur National, à travers le Ministère de l'Economie et des Finances et ses services. En ce qui concerne ces relations, elles ont été régulières pendant toute la durée de l'Action. Les services de l'Ordonnateur National ont été invités à la plupart des activités, notamment les ateliers des Groupes thématiques et les séminaires nationaux d'information sur l'Accord de Cotonou et la coopération UE/Sénégal, au titre desquels les experts du Ministère ont eu à faire des communications à l'attention des acteurs non étatiques sur l'état d'avancement de la coopération, les différents secteurs de concentration et leurs attentes, en ce qui concerne la contribution des ANE aux politiques publiques et au Dialogue. Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des finances a tenu à honorer de sa présence l'ouverture du Séminaire National d'Information tenu à cet effet le 2 juillet 2009.

Les ateliers des groupes thématiques (Commerce, Education, santé, Culture, Transport, Bonne gouvernance) ont permis quant à eux de s'ouvrir vers ces départements ministériels et de nouer des relations constructives avec ces différentes autorités

étatiques. A cet effet, certaines études ont déjà été transmises aux ministères chargés de ces secteurs (Commerce, Culture, Education), les autres ayant été réalisées en fin de programme seront transmises dans les meilleurs délais. Un comité scientifique a également été mis sur pied pour réfléchir à des mécanismes devant permettre à la Plate-forme de vérifier si les recommandations des ANE sont effectivement prises en compte dans les politiques publiques.

Au niveau régional, la mise en place des Antennes s'est faite sous la présidence des Autorités Locales. Le diagnostic Institutionnel participatif réalisé au mois de juin 2008 a permis de rencontrer certaines autorités locales et de se rendre compte de l'accueil favorable de disposer d'une structure de concertation unitaire, rassemblant l'ensemble des acteurs non étatiques locaux, dans le cadre du dialogue avec les autorités locales et de l'élaboration des plans locaux de développement.

L'activité de Dialogue avec les Elus Locaux, réalisée par le biais des antennes régionales au mois de juillet 2009 a permis de renforcer ce partenariat et ce dialogue qu'il s'agira de pérenniser, comme le recommandant l'ensemble des déclarations produites à l'occasion des Forums régionaux de dialogue avec les Elus Locaux.

3.4. Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation impliquée dans la mise en oeuvre de l'Action:

- Associé(s) (si existant)
NA
- Sous-contractant(s) (si existant)
NA

- Bénéficiaires finaux et groupes cibles

Les Groupes cibles de l'action étant les membres de la Plate-forme, ils ont été impliqués tout au long de l'Action de la façon suivante :

- réunions du Comité Directeur,
- membres des antennes régionales pour toutes les activités conjointes réalisées avec l'UGP : RODI, Leadership, Dialogue avec les Elus Locaux, plaidoyer sur les thématiques régionales, capitalisations des bonnes pratiques,
- taskforces mises en place en fonction des thématiques et donc de l'expertise spécifique des membres,
- groupes thématiques rassemblant les acteurs non étatiques intervenant sur les secteurs
 - Autres tiers impliqués (incluant les autres donateurs, autres agences gouvernementales ou unités gouvernementales locales, ONG, etc.).

- Présentation de la Cartographie aux partenaires au développement suivants : USAID, coopération Française, coopération italienne, coopération canadienne
- Tournée de vulgarisation de la SCA organisée avec la Cellule de suivi du DSRP (Ministère de l'Economie et des Finances), le Secrétariat Permanent de la SCA, le Centre d'Etude sur les Politiques de Développement (CEPOD- Agence du MEF) dans toutes les antennes régionales de la Plate-forme dans le cadre du dialogue sur les politiques publiques
- Tournée de vulgarisation des missions de la Cour des Comptes organisée avec les responsables de la Cour des Comptes dans toutes les antennes régionales de la Plate-forme
- Atelier co-organisé avec la Direction Partenariat et Réforme de l'Education, du Ministère de l'Education, sur le bilan de la 2^{ème} phase du Programme décennal de l'Education

(PDEF) et les perspectives de la 3^{ème} phase, pour prendre en considération les préoccupations des acteurs non étatiques

3.5. Le cas échéant, décrivez les liens et synergies que vous auriez développés avec d'autres actions.

Des liens et synergies ont été développés avec les actions entreprises par les ANE, notamment avec :

- ENDA Graf et son Programme Kurukan Fuga qui a initié des études sectorielles et qui est membre des groupes thématiques et a participé aux études réalisées par la plate-forme et mis en commun ses résultats au sein des groupes thématiques ;
- Avec la Fondation Friedrich Ebert le CONGAD et ENDA Tiers Monde, à travers des ateliers d'information sur les Accords de Partenariat Economique
- Toutes actions des membres ayant pour objet la réflexion sur les politiques sectorielles ont été mises à profit au sein des Groupes thématiques de réflexion.

3.6. Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette Action a-t-elle pu renforcer/compléter la (les) précédente(s)? (Enumérez toutes les subventions précédentes pertinentes).

NA

3.7. Comment évaluez-vous la coopération avec les services de l'Autorité contractante?

L'autorité contractante étant le Ministère de l'Economie et des Finances et l'action ayant pour titre le « suivi par la Plate-forme de la mise en œuvre du PAPNBG/ANE », la coopération avec l'autorité contractante a été positive, comme mentionné dans le point 3.3. Les services de l'Autorité contractante avec qui la Plate-forme a coopéré sont essentiellement le Programme de Soutien à l'Ordonnateur national pour le FED (PSONFED), rattaché à la Direction de la Dette et de l'Investissement du Ministère de l'Economie et des Finances. A ce niveau, l'Autorité contractante a été très coopérative et a répondu à l'ensemble des préoccupations de la Plate-forme en ce qui concerne les modalités de mise en œuvre de l'Action.

La coopération a été également positive avec la Délégation de l'Union européenne à Dakar, qui a suivi le déroulement de l'Action tout au long de sa durée et apporté son assistance chaque fois que de besoin, pour assurer une mise en œuvre correcte de l'Action dans le respect des procédures de l'Union européenne.

Cette coopération a permis au Secrétariat permanent de la Plate-forme de renforcer ses capacités de gestion, en ce qui concerne les procédures FED.

4. Visibilité

Comment la visibilité de la contribution de l'UE est-elle assurée dans l'Action?

La visibilité de l'Union européenne a été assurée tout au long de l'action, d'autant que la mission principale de l'Action était l'information sur l'Accord de Cotonou et la stratégie de Coopération UE au Sénégal, qui a pu être diffusée sur l'ensemble du territoire. On peut relever à cet effet :

- La Conférence de presse pour le lancement du Plan d'actions de la Plate-forme présidé par le Chef de Délégation de la CE

- Banderoles à l'occasion des assemblées générales réalisées dans toutes les régions du Sénégal avec le logo de l'UE
- Dépliant de présentation de la plate-forme avec le Logo de l'UE
- L'autocollant avec le logo de l'UE sur le véhicule acquis dans le cadre de l'Action
- Le site Web de la plate-forme
- Les séminaires régionaux réalisés à l'occasion de la mise en place des antennes régionales ;
- Les deux séminaires nationaux d'information sur la Coopération européenne au Sénégal qui ont permis à tous les acteurs non étatiques du pays de connaître en profondeur les actions de la CE au Sénégal, et qui représente un cadre unique pour échanger avec les acteurs non étatiques sur l'UE et ses actions de développement
- Les différents ateliers des groupes thématiques qui ont été largement couverts par la presse
- L'Université des ANE réalisée en Novembre 2009 qui a été le point culminant clôturant l'ensemble du Programme ANE du 9^{ème} FED

La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des Actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet de l'Office de Coopération EuropeAid ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.

Pas d'objection

Nom de la personne de contact pour l'Action: Maïmouna Isabelle Dieng

Signature:

Localité: Dakar / Sénégal

Date à laquelle le rapport était dû: au plus tard le 31 mars 2010

Date d'envoi du rapport: 15 février 2010

5. Liste des annexes au rapport

ANNEXES		
N°	DOCUMENTS	INTITULE
1.	Rapports et Procès verbaux	Mission de mise en place des Antennes régionales Assemblées Générales Régionales
2.	Procès verbaux	Bureau Exécutif
3.	Procès verbaux	Comité Directeur
4.	Procès verbaux	Assemblée Générale
5.	Rapports	Rapport DIP et Rapport mission DIP
6.	Rapports	Processus Plan Stratégique
7.	Document	Plan Stratégique
8.	Document	Press book
9.	Rapport	Statistiques site Web
10.	Rapports	Groupes Thématiques et Etudes
11.	Rapport	Séminaire d'information sur le FED 2008 et 2009
12.	Document	Document d'orientation 1 ^{ère} Université des ANE

6. Rapport financier final et liste des dépenses encourues pendant la période
